

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

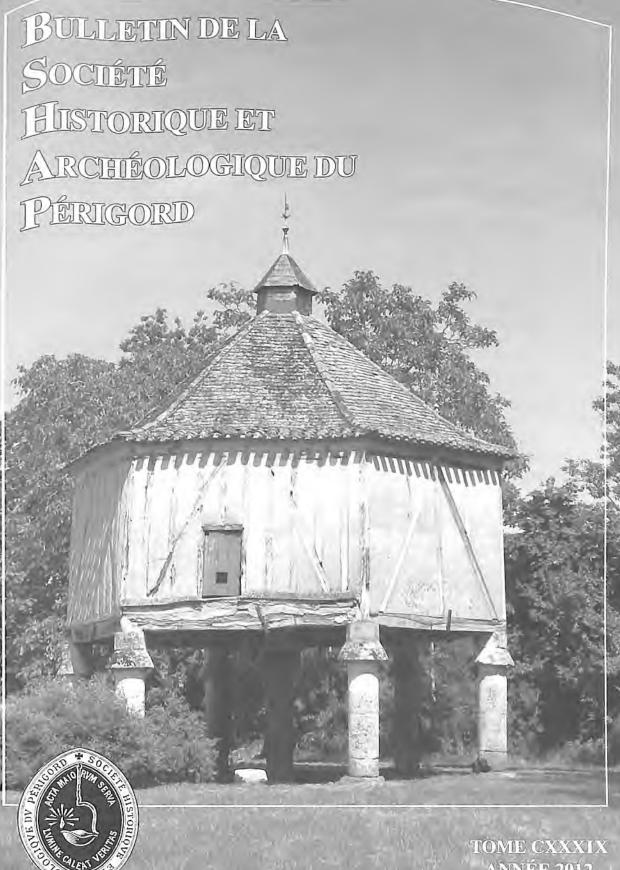
Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer au comité de lecture et de rédaction, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de ce comité et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs sous la forme de cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directeur des publications : Gérard FAYOLLE Comité scientifique, de lecture et Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN. Brigitte DELLUC, François MICHEL, ratrick Henri PIRAUD, Claude Henri Jeannine ROUSSET Secretar 100 - PRADEAU Sophie BRIDOUX-PRADEAU Communication, relations <sub>extérieures</sub> : Gérard FAYOLLE Gestion des abonnements : Marie-Rose BROUT Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires Septembre 2012

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et se doit de rappeler archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Le Code de la propriété intellectuelle autorisant, aux termes de l'article L.122-5, 2° et 3° d'une part que « les copies ou reproductions strictement collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation, ou reproduction but d'exemple et d'illustration, « toute représentation, ou reproduction de l'auteur ou de ses ayants-intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur des publications.



ANNÉE 2012 3<sup>e</sup> LIVRAISON

## **SOMMAIRE DE LA 3º LIVRAISON 2012**

	du 2 mai 2012du 4 juillet 2012du 4	284
•	Programme de nos réunions. 4º trimestre 2012	297
•	Merci de votre soutien	298
•	Éditorial : La SHAP, société ouverte	299
	Le prieuré Sainte-Marie de Fontaines (Champagne-et-Fontaine).  2º partie (Michel Vergnaud)	
•	Jean-Baptiste Sirey (1762-1845), prêtre, révolutionnaire, jurisconsulte et arrêtiste. Une vie tourmentée au service du droit.  2º partie (Patrick Petot)	
•	La « Tour Carrée » à Nontron. Laborieuse naissance d'une étonnante construction (Hervé Lapouge)	367
•	Dans notre iconothèque : De quand date Lascaux ? (Brigitte et Gilles Delluc)	375
•	Sortie du 23 juin 2012 : dans la région de Port-Sainte-Foy (Jean-Pierre Bétoin)	401
•	Petit patrimoine rural : La place du Rocher du Lac, à Panassac (Coulaures) (Catherine Schunck / Coulaures Patrimoine)	405
	Notes de lecture : Guide secret du Périgord (JL. Aubarbier) ; Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord, tome II (L-Y) (R. Bouet) ; 1789 en Périgord. La Révolution et les chemins de la liberté (G. Mandon) ; Dans l'intimité du comte W. de Taillefer. Correspon dances et écrits (textes réunis par B. Lesfargues et C. Paoletti, préface de M. Testut, biographie par C. Paoletti) ; Sainte-Orse. Images d'autrefo (1870-1960) (collectif) ; Excideuil. Les années noires 1939/1946 (A. Vaugrenard) ; Beynac et Cazenac. Histoire et chroniques (A. Bécheau)	ois
•	Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	413

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

**Photo de couverture** : Le pigeonnier du château de Montvert à Saint-Seurin-de-Prats (photo J.-P. Bidaut, avec l'aimable autorisation de M. et M<sup>me</sup> de Montvert).

# Comptes rendus des réunions mensuelles

### SÉANCE DU MERCREDI 2 MAI 2012

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents: 92. Excusés: 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

#### NÉCROLOGIE

- Anne-Marie Durieux
- Anne-Marie Jacoutet

Le président présente les condoléances de la SHAP et évoque la fidélité à notre compagnie de ces deux centenaires.

# ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

#### Entrées de livres

- Mazin (André), 2011. *Louis*, Carsac-Aillac, éd. du Pierregord (don de l'éditeur), roman entre livre de terroir et roman historique : un jeune Périgordin face à la Grande Guerre
- Laprade (Régine), 2011. *Le collier d'ambre*, Carsac-Aillac, éd. du Pierregord (don de l'éditeur), roman dont l'intrigue concerne la vie d'une Périgordine au XX° siècle.

#### Entrées de documents

- Bouet (Robert), « Curés et maires sous le Concordat », notes pour sa communication à la séance du 2 mai 2012 à la SHAP (tapuscrit)
- -Le crâne de l'homme du Moustier, carte postale légendée: «Alldiluvialer Schädel des Neandertaltypus Homo Mousteriensis Hauseri gehobenam 12 August 1908 von Prof Dr H. Klaatsch und O. Hauser in der unteren Grotte von Le Moustier, Station 44 (Acheuléen) » (don de J.-P. Bitard)
- La Micoque, les fouilles de O. Hauser, carte postale légendée : « Paläolithische Ausgrabungen La Micoque 1908, von O. Hauser » (don de J.-P. Bitard)
- Brantôme, Vierge des reclus, statue en bois du XIV<sup>e</sup> siècle aujourd'hui disparue, photographie du père de J.-P. Bitard (don de J.-P. Bitard)
- Cadouin, carte postale légendée : « "La Convalescence". Cadouin (Dordogne) » (don de J.-P. Bitard)
- Mussidan, carte postale légendée : « Mussidan Hôpital Temporaire  $N^{\circ}$  10 » (don de J.-P. Bitard)
- Périgueux, décor inspiré par les peintures de Font-de-Gaume et de Lascaux vers 1960, carte postale légendée : « Périgueux. Hôtel de France. La Salle à Manger » (don de J.-P. Bitard).

#### REVUE DE PRESSE

- Fondation du Patrimoine. Délégation Dordogne, 2011 : revue des travaux aidés par la Fondation du Patrimoine, en particulier ceux de l'hôtel de Fayolle, siège de notre compagnie
  - GRHiN, CR 419, 2012 : « Le rouge de Thiviers » (A. Fraszczynski)
- Taillefer, n° 31, 2012 : « Mathusalem » (hommage à Jean Bousquet) ; « La vallée de la Crempse et la famille Bonnet au 16° siècle » (J. Raspiengeas) ; « Un presbytère disparu à Campagnac-de-Cornecul » (P. Belaud) ; « Peyrelevade » (C. Paoletti)
- Église en Périgord, n° 8, 2012 : 4<sup>e</sup> rencontre des Périgourdins de Paris (visite du séminaire des Carmes, les cryptes, où sont enterrés les prêtres de La Rochelle morts lors des massacres de 1792, et la « salle des épées »)
- L'avenir du passé, histoire, patrimoine et mémoire en Bergeracois, n° 2, 2012 : « Culte des saints et histoire de Bergerac » (J.-Cl. Ignace) ; « Le château de Badefols » (P. Belaud) ; « Les Perdoux, une famille de jardiniers » (Ch. Dauchez) ; « Bernard de Casnac, seigneur occitan » (J.-Cl. Dugros)
- Sainte-Orse. Mémoire et Patrimoine, n° 8, 2011/2012 : « Jean Festugière, notaire royal à Sainte-Orse au XVIII<sup>e</sup> siècle » (P. Ortega) ; « La gare de Sainte-Orse » (J. Froidefond)
- Aquitania, t. 27, 2011 : « Les décors sculptés à personnages des monuments funéraires en Aquitaine sous le Haut-Empire » (C. Brial, thèse)

- Bulletin monumental, t. 170-1, 2012 : « Belvès. Découverte de décors peints de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, rue Jacques-Manchotte »
- Mémoire et Patrimoine de Rouffignac-Saint-Cernin, n° 2, 2011-2012 : « Livre-terrier de Jean de Graulet (1454-1461) » (M. Palué).

#### **COMMUNICATIONS**

Le président salue les membres présents et signale les différentes manifestations prévues au cours des semaines à venir : le 12 mai, un concert sera donné à la cathédrale Saint-Front dans le cadre de la Nuit des cathédrales ; le 16 mai, Annie Herguido présentera son livre sur J. de Mourcin, le collaborateur de W. de Taillefer pour les *Antiquités de Vésone*. Il présente une liste de nouveaux candidats qui sont élus par les membres présents.

Jeannine Rousset donne des précisions sur l'excursion du 23 juin. Comme d'habitude, le départ aura lieu à 8 heures précises du parking habituel (Cité administrative de Périgueux). Au programme : les restes du château de La Force, le temple du Fleix, le musée de la Batellerie à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, le parc et le pigeonnier du château de Montvert à Saint-Seurin-de-Prats et la visite d'un chai.

Gilles Delluc présente un aperçu sur les nombreuses traces des ours en Dordogne. Les caractéristiques zoologiques sont présentées à l'aide de photographies d'ours bruns vivants et des squelettes de ces animaux, plus petits que les ours des cavernes. Les membres de ces animaux sont terminés par des griffes non rétractiles qui laissent des traces dans leurs lieux de vie et d'hivernage. En effet, les ours ont besoin d'user leurs griffes. En outre, elles servent pour chercher leur chemin et leur nourriture. Les griffures des ours sont fréquentes dans les grottes ornées par les premiers Homo sapiens, comme, par exemple à Villars, à Font-de-Gaume, à Bara-Bahau ou, en abondance, à Rouffignac. Lorsque griffures et dessins gravés sont présents dans une même grotte, les griffures sont toujours plus anciennes que les gravures paléolithiques. Quand elles sont présentes sur le même panneau, les gravures sont toujours postérieures aux griffures (« griffade » désigne le geste de griffer et « griffure » le résultat de la griffade). La main de l'ours est elle aussi remarquable, avec une paume ovalaire entourée par les coussinets des doigts terminés par les griffes. Les Hommes ont sculpté des imitations des traces de ces mains d'ours dès les premiers temps de l'art figuratif paléolithique, dès l'Aurignacien, en particulier sur plusieurs blocs rocheux de l'abri Blanchard. Les Hommes ont parfois imité les griffures en promenant les doigts serrés d'une main sur une paroi rocheuse tendre : ainsi les tracés digités de Rouffignac, de La Martine, de Fronsac.

Elena Man-Estier présente ensuite les résultats de ses recherches sur les représentations de l'ours dans l'art préhistorique. Elle était déjà venue il

y a 2 ou 3 ans pour présenter les ours figurés dans les sites de Dordogne et a publié un article à ce sujet dans notre Bulletin (2010). Elle précise que l'ours représenté au Paléolithique supérieur est un ours étrusque, un peu différent de l'ours brun et très différent de l'ours des cavernes (Ursus speleus). Elle a choisi aujourd'hui de présenter les plus beaux spécimens des figurations d'ours dans les autres régions d'Europe. Ils sont bien reconnaissables à la massivité et à la rondeur de leur corps, à leur tête au museau mince et projeté en avant, à leurs petites oreilles arrondies. Ainsi les dessins de la grotte Chauvet (Ardèche), il y a environ 30 000 ans, et celui de la Grande grotte d'Arcy-sur-Cure (Yonne), il y a environ 28 000 ans, mais aussi l'ours gravé sur une dalle rocheuse à Rocde-Sers (Charente), l'ours modelé en argile de Montespan (Haute-Garonne), le modelage en argile cuite de Dolni Vestonice (Tchéquie), l'ours gravé sur une plaquette de Frétigney (Haute-Saône), pour ne citer que quelques exemples. Elle présente quelques représentations exceptionnelles comme l'ours caché dans la ligne de l'abdomen du 3° taureau de Lascaux, avec son museau dressé, ses petites oreilles rondes et sa patte arrière griffue, ou l'ours figuré de face sur un bâton percé de La Vache (Ariège).

L'abbé Robert Bouet vient de publier le deuxième tome de son Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord (L à Z). Il présente avec son humour habituel quelques-uns des aspects de la vie quotidienne pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi mis en évidence. « Dans nos campagnes du Périgord, chaque maire, quelles que soient ses opinions politiques, voire religieuses, fait tout ce qu'il peut pour avoir un curé dans sa commune et la nomination à une paroisse résulte parfois d'une véritable transaction. Ainsi le maire de La Cassagne (notice 74) demande qu'on remplace le curé actuel car « il impose une amende aux nouveaux mariés qui se font apporter la soupe au lit ». Il demande à l'évêque un autre curé et lui envoie une dinde truffée. Le prêtre réclamé est déjà nommé ailleurs mais l'évêque lui répond : « Nous avons mis la dinde truffée à même de subir l'examen le plus rigoureux. Elle était de votre choix, comme les truffes dont elle était farcie et comme la perdrix qui l'accompagnait ». Certains « font jouer le piston ». Ainsi pour Tocane (notice 1492), le préfet propose un curé à l'évêque avec « la recommandation pressante de M. de Fayolle, maire de Tocane, commandant de la Garde d'Honneur, membre du Conseil général et l'un des propriétaires les plus riches et les plus recommandables de mon département ». Il y a aussi des motifs beaucoup moins nobles pour obtenir un prêtre et ces motifs semblent partagés par la plupart des maires. Ainsi celui de Fanlac écrit à l'évêque (notice 2377) : « Je crois que la démarche du maire de Bars est avant tout une question commerciale... » Il apparaît parfois des frictions entre maire et curé. Ainsi (notice 2020), le curé de Sainte-Sabine est accusé par le cafetier du village d'avoir changé l'heure des vêpres pour empêcher les jeunes d'aller au bal. Les enterrements sont aussi souvent sujets de litiges. L'opposition entre maire et curé se traduit parfois par des insultes, par des disputes violentes. Heureusement, la plupart du temps, curé et maire s'entendent bien entre eux et même certains défendent leur curé. Pour terminer, l'intervenant présente une démarche exceptionnellement rare, entre un curé et un maire, naguère ennemis. Cela se passe à Plazac (notice 1302). Le curé, pourtant en froid avec son maire, prêche un dimanche sur la réconciliation. Il dit : « Quelqu'un parmi vous pourrait dire que je prêche et que je ne pratique pas ». À la fin de la messe, notre curé va droit au banc du maire pour l'embrasser. Tout le monde est surpris de joie et les trois quarts de ceux qui sont dans l'église en versent des larmes. Le maire s'est rendu le lendemain matin chez le curé et toute la commune en est enchantée (résumé d'après les notes de l'intervenant). Le texte complet est soumis à la commission de lecture de notre *Bulletin*.

Jean-Charles Savignac présente ensuite l'expérience de la Coopérative agricole de culture des Réjoux, commune de Mayac (1946/1955). « L'étude a été réalisée avec Serge Salon sur une expérience originale en Périgord, de 1946 à 1955, de coopérative agricole de culture très fortement intégrée, rappelant d'autres formes de coopération plus connues en Israël ou dans l'ex URSS. Les statuts de la « Société de coopérative agricole de culture en commun des Réjoux » sont signés le 23 novembre 1946, par devant Me Eugène Saury, notaire à Savignac-les-Églises. Cette société civile particulière de personnes s'inscrit dans le cadre fixé par l'ordonnance n° 45-2325 du 12 octobre 1945, qui encourageait la création de coopératives agricoles à différents niveaux. Le village des Réjoux, commune de Mayac, semblait prédisposé pour l'implantation d'une telle coopérative : un esprit de communauté au-delà de l'entraide habituelle dans le monde rural préexistait déjà parmi les futurs coopérateurs. Mais la motivation principale est sans doute d'obtenir l'éviction de métayers. Le capital social est de 260 000 francs, soit 260 parts de 1 000 francs, réparties entre les coopérateurs en fonction des travaux qu'ils se proposent d'exécuter pour le compte de la coopérative ou en fonction de leur participation aux travaux nécessités par son fonctionnement. Le travail est réparti pour chaque jour entre les membres. Les 60 hectares mis en coopérative sont concentrés entre la rive droite de l'Isle et la route de Périgueux à Excideuil ; la coopérative pratique une polyculture basée sur la production de lait, de tabac, de blé, de vin et de noix. Un des premiers investissements sera un tracteur acquis pour 70 000 francs : un Farmall H de l'International Harvester Company, fabriqué à Chicago. Grâce à l'intelligence et à la bonne entente de ses membres, conscients de se lancer dans une aventure personnelle audacieuse, la nouvelle coopérative des Réjoux va se mettre en place et remplir efficacement son rôle économique. La coopérative va fonctionner pendant la durée minimale prévue (neuf ans), mais ne dépasse pas ce terme. L'expérience de la Coopérative des Réjoux s'achève en 1955. Le tracteur et ses accessoires, le cheptel, sont vendus ; chaque coopérateur retrouve la pleine propriété des terrains apportés à la coopérative. La dissolution s'est faite, semble-t-il, sans regrets. L'explication de cette fin est sans doute à trouver dans le changement du contexte agricole et rural. La France de la Libération, avec ses immenses besoins de reconstruction et de relance économique, s'éloigne peu à peu. D'autres formes d'exploitation agricole fonctionnent aussi efficacement et surtout permettent un développement. L'expérience originale de cette coopérative est intéressante pour les juristes car elle illustre bien la période confuse d'adaptation, que connaît le droit rural de la fin des années 1930 au début des années 1950. Comme l'écrivait justement le doyen Paul Ourliac, on passe - avec des soubresauts - d'un droit inspiré par une philosophie individualiste, égalitaire et libérale à un droit rural complexe où se mélangent les influences du droit public et du droit privé. On peut aussi y déceler une certaine résurgence du courant utopiste » (résumé de l'intervenant).

Vu le président Gérard Fayolle

La secrétaire générale Brigitte Delluc

# SÉANCE DU MERCREDI 6 JUIN 2012

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents: 98. Excusé: 1.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

# ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

#### Entrées de livres

- Bécheau (Anne), 2012. *Beynac et Cazenac*, éd. Association Plaisir de créer (coll. Histoire Chroniques) (don de l'auteur)
- Biret (Maurice), s. d. *Un savant doublaud méconnu, François Viault*, multigraphie (don de l'auteur).

#### Entrées de documents

- Calmettes (Philippe), 2012. Rapport de fouilles à Périgueux (jardin du Thouin), INRAP, CD Rom (don de l'auteur)
- Calmettes (Philippe), 2012. Rapport de fouilles à Périgueux (boulevard Georges-Saumande), INRAP, CD Rom (don de l'auteur)

- Lebeaux (Mélanie), 2011. « Jacquette de Montbron (1542-1598), femme « architecte » de la Renaissance entre Angoumois et Périgord », extrait des Actes de la journée d'étude internationale de l'université de Liège, Le mécénat féminin en France et en Bourgogne, XV-XVII<sup>e</sup> siècles. Nouvelles perspectives, Le Moyen Âge, t. 117, fasc. 3-4, 2011, p. 545-560, tiré à part (don de l'auteur).

#### REVUE DE PRESSE

- Hautefort, Notre Patrimoine, t. 5, 2012, « Recueil de documents » : Dévolutions successives du château de Hautefort (M. et G. Dondon) ; le château de Hautefort, incendie puis reconstruction ; l'incendie, nuit du 30 au 31 août ; après l'incendie ; notice sur la famille et la descendance naturelles de François, premier marquis d'Hautefort (photocopie de Eugène Le Roy, 1930, imp. de la Vézère) ; les publications de Hautefort, Notre Patrimoine
- Église en Périgord, n° 11, 2012 : sœur Marie-Céline et sa béatification (R. Bouet)
- Le Journal du Périgord, n° 198, 2012 : « Commarque, le mille et unième château du Périgord » (M. Grégoire) ; « Agriculture chez les Pétrocores et les Gaulois » (C. Chevillot)
- Société de l'histoire du Protestantisme dans la vallée de la Dordogne, n° 14, 2012 : « Les temples de La Roche-Chalais » (M. Biret) ; « Henri IV, roi d'aventure » (J.-M. Constant) ; « Les abjurations dans la vallée » (J. Corriger)
- GRHiN, CR 420, 2012 : « Les gestes de la Préhistoire » (S. Maury, résumé de conférence)
- Revue historique et archéologique du Libournais, n° 298, 2011 : « Anciennes bouteilles soufflées et marquées » (B. Ducasse), référence est faite à la collection du marquis de Fayolle (BSHAP, 1940, p. 148-149)
- Bulletin de la Société préhistorique française, t. 109, n° 2, 2012 : « Paléogéographie symbolique au Magdalénien moyen. Apport de l'étude des productions graphiques pariétales des abris occupés et sculptés de l'Ouest français (Roc-de-Sers, Chaire-à-Calvin, Reverdit, Cap-Blanc) » (C. Bourdier, résumé de thèse)
- Revue archéologique de Bordeaux, t. CI, 2010 : « Les moulins à nef des basses vallées de la Garonne et de la Dordogne : des moulins « à la marge » (XVI $^c$  début XIX $^c$  siècles) » (V. Joineau) ; « Les Calvimont à l'Herm : le château périgourdin de parlementaires bordelais » (H. Mousset).

#### **COMMUNICATIONS**

Le président salue les nouveaux membres présents, en particulier Pierre Lafon-Fressange et le Dr Jacques Bayle. Il félicite notre collègue Valéry Bigault élu majoral du Félibrige.

Il signale que Guy Penaud participera, le 11 juin prochain, à une émission de radio sur le crime d'Escoire (RTL, 14h-15h), que Marie Palué donnera une conférence au château de l'Herm le 29 juin et participera au colloque de Chauvigny du 14 au 16 juin sur le thème « Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées » avec une communication sur « La plateforme fossoyée de l'Herm au Moyen Âge » (M. Palué), une autre sur « Formes d'adaptation d'une enceinte urbaine : l'exemple de la Cité à Périgueux (IV-XII<sup>e</sup> siècles » (H. Gaillard et Y. Laborie) et, enfin deux posters sur le castrum de Commarque (B. Pousthomis) et celui de Grignols (C. Remy). Les informations sur les différentes manifestations prévues au cours des semaines à venir sont disponibles sur le bureau. Le 16 juin, le Dr Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) donnera une conférence sur « La nutrition paléolithique » au musée de Pech-Merle pour l'association Francophonies en Quercy et l'AMOPA du Lot. Cette manifestation, qui commencera par une conférence de Josselyne Lorblanchet sur « Le chanoine Amédée Lemozi », est organisée par notre collègue, Jeanne-Luce Marcouly-Clauzure.

Le président, ancien maire du Bugue, salue Martin Walker, un Écossais amoureux du Périgord, auteur d'un roman policier, *Meurtre en Périgord*, qui se passe dans cette localité et met en scène un maire qui lui ressemble. Erik Egnell signale la parution de son dernier ouvrage qui se passe en Suisse au château de Coppet, le château de Madame de Stael, juste après Waterloo, au moment de la terreur blanche qui sévit en France.

Le président présente 6 nouveaux membres qui sont élus sociétaires de notre compagnie par les membres présents.

Jeannine Rousset donne les dernières indications sur l'excursion du 23 juin entre La Force et Port-Sainte-Foy. Le départ aura lieu, comme d'habitude du parking de la Cité administrative de Périgueux à 8 heures précises. À La Force, M. Souloumiac présentera ce qui reste du château et donnera les dernières nouvelles sur les recherches récentes. L'excursion se poursuivra avec la visite du temple du Fleix, le musée de la batellerie à Port-Sainte-Foy, et, après le déjeuner dans une ferme auberge, la visite du parc du château de Montvert et de son pigeonnier, et le château et le chai de Masburel. La sortie d'automne aura lieu le 29 septembre dans la région du Bugue.

Brigitte Delluc dit quelques mots sur deux annonces récentes qui ont fait sensation: la première occupation du site de Castanet à Sergeac date de – 37 000 ans; la voûte de cet abri était ornée d'une gravure représentant une image circulaire d'allure vulvaire. La première fouille sur la rive droite du vallon des Roches à Sergeac est celle de l'abri Blanchard par Marcel Castanet pour Louis Didon, en 1910 et 1911. Cette fouille a mis en évidence deux couches d'Aurignacien (I et II) d'une richesse archéologique exceptionnelle.

en particulier en outillage lithique et osseux, en art mobilier, en art sur blocs (nombreuses gravures de vulves et d'animaux) et en art pariétal : un grand fragment de la voûte décorée de peintures polychromes est exposé au musée d'Art et d'Archéologie du Périgord à Périgueux (on y lit bien la ligne de l'abdomen et les membres terminés par les sabots d'un grand cheval). Fait aussi exceptionnel: Louis Didon publia les résultats de cette fouille dès 1911 dans notre Bulletin avec de nombreuses planches de dessins et de photographies (BSHAP, 1911, p. 246-261 et 321-345). L'année suivante, M. Castanet poursuivit la fouille dans la parcelle contiguë, pour Denis Peyrony : c'est la première fouille dans l'abri Castanet. Il y trouva des vestiges analogues à ceux de Blanchard, mais en moins grand nombre et disposés dans deux couches de moindre épaisseur, sous un très gros éboulis correspondant à l'effondrement de la voûte (Peyrony (D.), « Le gisement Castanet, vallon de Castelmerle à Sergeac », Bull. de la Société préhistorique française, t. 32, 1935, p. 418-443). La fouille de l'abri Castanet a été reprise il y a une quinzaine d'années par Randall White. La partie amont de la falaise était restée intacte. Les nouvelles fouilles, menées avec les méthodes actuelles, ont permis de préciser qu'à cet emplacement n'existait qu'une seule couche archéologique directement disposée sur le sol rocheux et cette couche a été datée de 37 000 ans. C'est sur un fragment de la voûte effondrée à cet emplacement que R. White a découvert l'image gravée, malencontreusement partagée en deux lors du sciage du rocher. Elle est d'un type très semblable à certaines des vulves gravées sur blocs découvertes il y a 100 ans à Blanchard et à Castanet. En outre, il a été trouvé à Blanchard en 1911, au bord d'un foyer creusé dans le sol rocheux, un phallus façonné dans la cheville osseuse d'une corne de bovin : cet objet d'art mobilier date donc de cette lointaine époque, aux origines de l'art paléolithique. C'est le plus ancien objet d'art mobilier de notre pays. Pour plus de détails sur les fouilles anciennes, voir : Delluc (B. et G.), « Les manifestations graphiques aurignaciennes des environs des Eyzies (Dordogne) », Gallia Préhistoire, t. 21, 1978, p. 213-438).

Brigitte Delluc présente les excuses de Serge Avrilleau qui n'a pu se libérer aujourd'hui, mais qui a envoyé un montage pour présenter le 5° tome de son inventaire des cluzeaux du Périgord, illustré par Jeannine Durrens et par de nombreux plans de S. Avrilleau, consacré à l'arrondissement de Nontron, c'est-à-dire au Périgord Vert, à la limite du Limousin (éditions PLB). Le mot « cluzeau » est un mot local qui recouvre diverses significations : 1 – des souterrains refuges, creusés sous la surface du sol, très fréquents en région calcaire ; 2 – des souterrains annulaires classiques dans les régions de granite décomposé comme le Limousin ; 3 – des souterrains de fuite, rarissimes (avec Gilles Delluc, nous avions présenté ici, il y a quelque temps, celui du château du Paluel) ; 4 – des aménagements troglodytiques de falaise ; 5 – des

silos, c'est-à-dire des réserves de denrées alimentaires souterraines. Après ces quelques définitions, le montage de l'intervenant permet de visiter quelques-uns des 306 souterrains de cette région, dont 135 à Mareuil-sur-Belle. Ainsi, sous le château de Puyguilhem à Villars existe un des rares souterrains de fuite. Saint-Pardoux-de-Mareuil est un véritable paradis de cluzeaux : certains y forment des villages rupestres qui furent habités au Moyen Âge, avec des placards, des silos, des gravures de croix et de poissons et des cluzeaux de guet ; la plus grande grotte aménagée a sans doute servi d'étable et les bergers vivaient avec leurs troupeaux ; le village avait son église rupestre et sa source ; un très ancien abri, Font-Clochette, conserve d'énigmatiques gravures. Argentine possède de grands cluzeaux aériens, destinés au refuge, à l'habitat et aux sépultures. On y trouve un système de monte-charge et un conduit de surveillance, avec un pigeonnier souterrain et clandestin. Près de Mialet, se trouve un grand souterrain à galerie annulaire (résumé d'après le montage de l'intervenant).

Gilles Delluc présente une communication sur le Périgordin Léon Bloy et le cinématographe. Il rappelle ce que fut la naissance du cinéma à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec les frères Lumière et Georges Méliès. Le 4 mai 1887, fut organisé, rue Jean-Goujon, un Bazar de la Charité, une grande fête de bienfaisance animée par une projection cinématographique qui tourna au cauchemar, suite à un incendie dû au projecteur de marque Normandin et Joly, éclairé par une lampe à vapeur d'éther Molteni (éther et oxygène). En 15 minutes, il y eut 120 morts, dont la duchesse d'Alençon, sœur de l'impératrice Sissi. Ce drame fut évoqué avec force dessins et textes grandiloquents dans les journaux de l'époque. L'écrivain périgordin Léon Bloy (né à Périgueux en 1846, mort en 1917). à qui l'on doit de nombreux ouvrages, comme Sueurs de sang, Histoires désobligeantes (1893), La Femme pauvre, Journal (9 mai 1897), Le Mendiant ingrat (1898), écrivit le 9 mai 1897 à son ami André Roullet un texte intitulé Pour exaspérer les imbéciles, dans lequel il s'irrite violemment contre ceux qui fréquentent ce qu'il considère comme des pseudo-œuvres de charité : « Des prêtres, des religieuses circulant dans ce pince-cul aristocratique et y traînant de pauvres êtres innocents! Et le Nonce du Pape venant bénir tout ça!... Ah! S'il s'était agi d'une population de mineurs, gens aux mains sales, on aurait peut-être vu plus clair, les yeux étant beaucoup moins remplis de larmes. Mais, des duchesses ou des banquières qui "s'étaient réunies pour faire le bien"! Voilà, cher ami, tout ce que je peux vous dire de cet incendie. Je vous remercie de m'avoir donné ainsi l'occasion de me dégonfler un peu. J'en avais besoin ». Mais heureusement, le cinéma a continué à progresser en France et s'est vraiment éveillé au début des années 1920 avec Louis Delluc (résumé revu par l'intervenant).

Catherine Larchey, présidente de l'association « Mémoires de l'Art », et Francis Bernier présentent une communication sur Catherine de Médicis

à Bergerac hier et aujourd'hui, pour annoncer les manifestations qui auront lieu cette année à Bergerac le samedi 21 juillet 2012, en commémoration du passage de la reine le 8 août 1565.

Bernier commence rappeler les faits historiques. « Une plaque déposée à une tourelle place du marché couvert indique qu'il s'agit des vestiges de l'hôtel où ont été logés Charles IX et Catherine de Médicis. La caravane qui accompagnait l'attelage royal surprend par sa démesure : 8 000 personnes et 15 000 chevaux se sont ébranlés depuis les Tuileries à Paris. Pendant deux ans et trois mois, elle va parcourir un royaume ruiné par la guerre civile. De vignoble en vignoble, elle va distribuer le « charme séculaire » de la royauté et les bienfaits de la fête à l'italienne. À l'entourage des plus belles femmes de la cour, que le peuple va rapidement baptiser « l'escadron volant » de la reine, vient s'ajouter une ménagerie d'ours, de guenons et de

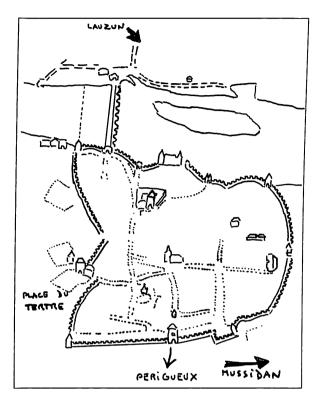


Fig. 1.

perroquets. Lorsque ce Leviathan débouche sur la vallée de la Dordogne et le vignoble de Monbazillac, il se trouve en face d'une place forte solidement défendue. Le récent traité d'Amboise lui avait reconnu le statut d'une « république protestante », comparable à celles de Genève et de Hollande. Et pourtant l'accueil fut particulièrement chaleureux. Grâce aux archives privées confiées par Henri de Bonfils Lavernelle, nous pouvons reconstituer l'itinéraire dans la cité (fig. 1, plan de Bergerac présenté face au sud, c'est-à-dire sud en haut du dessin). Le défilé des « compagnies des habitants » est le fait majeur : 50 jeunes enfants, puis 300 cordonniers suivis de 300 bouchers, tous en habits « bleu incarnat et blanc ». Défilent enfin les marchands dits « bons hommes » en robes longues de taffetas blanc, portant chacun un rameau d'olivier. Deux événements peuvent expliquer cet accueil paradoxal. Le premier est la lettre envoyée depuis Nérac, signée par Catherine de Médicis, le 31 juillet, soit une semaine avant d'arriver à Bergerac. Cette missive demande au comte de Foix d'entrer en relation avec la reine Elisabeth I<sup>re</sup> d'Angleterre pour « obtenir une réponse résolue sur le fait du mariage entre le roi mon sieur et fils et elle ». Et quel lieu était plus propice à initier cette alliance que Bergerac protestante.

liée anciennement à l'Angleterre par le commerce du vin ? Le deuxième fait découle de cette situation nouvelle. Dans l'après-midi, la Cour jouait sur la place du Tertre, réaménagée sur les ruines du couvent des Carmes, détruit par les protestants. Les archives de Henri de Bonfils Lavernelle signalent que le roi Charles IX, âgé de 15 ans, et Henri de Navarre, âgé de 12 ans, l'un catholique et l'autre protestant, jouaient à un jeu de boules à l'italienne importé par François I<sup>er</sup>, appelé « jeu de la butte ». Bergerac fut le seul endroit au cours du périple où ce jeu s'est déroulé. Au 5<sup>e</sup> anniversaire de cette rencontre ludique était signée la paix de Saint-Germain. Puis Henri de Navarre lui-même, devenu chef du parti protestant, choisit Bergerac pour signer la paix de 1577 et pour passer une nuit à l'endroit même où le jeune roi et sa mère, Catherine de Médicis, avaient passé la nuit douze ans plus tôt » (résumé de l'intervenant).

« Catherine Larchey décrit ensuite, cartes et photos à l'appui, les thèmes et les lieux de cette deuxième reconstitution à enjeu identitaire et touristique. Le 21 juillet à Bergerac des panneaux inviteront les visiteurs à entrer de plainpied dans le XVI<sup>e</sup> siècle avec ses costumes, ses chants, ses danses, ses théâtres de rue, son banquet de cour, mais aussi son gai savoir dispensé par Anne-Marie Cocula, les conteurs des Mille et une nuits et de Rabelais » (résumé de l'intervenante).

Un membre de la Société signale que des motifs sculptés décrivant la fabuleuse caravane existent à Beaulieu-sur-Dordogne.

Vu le président Gérard Fayolle La secrétaire générale Brigitte Delluc

# SÉANCE DU MERCREDI 4 JUILLET 2012

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents: 96. Excusés: 2.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

#### NÉCROLOGIE

- Lucien Bonnet
- Jean-Marie Merlet
- Jacques Suraud
- Maurice Teulet

Le président présente les condoléances de la SHAP.

#### **COMMUNICATIONS**

Le président présente ses salutations aux nouveaux membres et aux invités de notre compagnie, Kléber Rossillon, propriétaire des châteaux de Marqueyssac et Castelnauld, futur réalisateur du fac-similé de la grotte Chauvet, et André Added, repreneur du *Journal du Périgord* et locataire de nos bureaux donnant sur la rue du Plantier. Il présente les excuses pour l'absence (rarissime) de Brigitte Delluc qui présente une conférence à Carnac. Il signale des manifestations, organisées par l'association des Amis de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, qui auront lieu cet été : découverte de la cathédrale, conférence historique à son sujet, découverte de ses vitraux (exposition du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre).

Le président invite André Added à prendre la parole. Celui-ci remercie notre compagnie de lui permettre de disposer de ce local dont il désire faire une galerie d'exposition de peintures, sans compter la possibilité de mener des rencontres événementielles à d'autres propos. Le président se félicite de cette vocation culturelle.

Francis Bernier intervient pour inviter les participants à la manifestation qui commémorera le 21 juillet le passage à Bergerac du cortège royal de Catherine de Medicis.

Le président présente les intervenants qui vont évoquer devant nous la maison du 43-45, rue Jacques-Manchotte à Belvès et les peintures murales qui y ont été découvertes.

François Dequesne évoque comment il s'est installé à Belvès. Il a acheté la demeure, connue à Belvès comme « Hôtel de Commarque », en 2008 comme résidence secondaire et a immédiatement programmé des travaux. Le bâtiment était inscrit sur la liste des Monuments historiques et il a fait appel à l'architecte A. de La Ville pour mener des restaurations et, après la découverte des peintures, à l'historien de l'art P. Ricarrère. Son projet a immédiatement été de les restaurer et de les protéger. Les restaurations ont commencé en 2011. La maison est ouverte au public pour les Journées européennes du Patrimoine et sur rendez-vous à partir de fin août et jusque début septembre.

Alain de La Ville décrit ensuite le corps de bâtiment et les projets afférents. Les structures les plus anciennes de cette maison noble remontent au XIV<sup>e</sup> siècle. La tourelle d'escalier a été ajoutée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. La façade témoigne également de plusieurs transformations au Moyen Âge et à l'époque moderne. Au rez-de-chaussée, les trois grandes arcades et la porte d'origine avaient été bouchées et remplacées, au XIX<sup>e</sup> siècle, par deux portes et des fenêtres simples. Les travaux de restauration ont contribué à rétablir une part de l'état d'origine, par la restitution d'une des grandes arcades. Aux étages, les baies à remplages du XIV<sup>e</sup> siècle avaient été remplacées à la fin du

Moyen Âge par des fenêtres à croisée, qui furent elles-mêmes remplacées par d'autres fenêtres simples, à l'époque moderne. La portion de l'élévation de façade correspondant à l'actuel grenier était probablement originellement à pans de bois, avant d'être bâtie en pierre. Des empochements dans la façade permettent d'imaginer l'existence, au Moyen Âge, d'un encorbellement qui complétait cet agencement. Le bâtiment abrite une cave voûtée et, aux étages, conserve des vestiges des états anciens et des traces archéologiques de sa construction : niches, placards, arc de décharge... L'évolution des niveaux de sol est également clairement visible, particulièrement au second étage : l'escalier en bois actuel, qui remplace l'escalier en vis d'origine, détruit de longue date, tient compte de cette évolution. Le plafond du premier étage, bien que bouleversé, conserve les traces de son aménagement médiéval. La dernière adjonction majeure, l'élévation d'un pavillon Napoléon III, remonte au XIXe siècle. Les peintures se trouvent au deuxième étage actuel, dans une grande salle et un grenier. Dans la grande salle, les peintures furent piquées puis plâtrées. Dans le grenier, elles furent simplement badigeonnées.

Pascal Ricarrère s'intéresse au second étage médiéval, partiellement divisé en deux niveaux (habitation et grenier). Chacun des deux volumes principaux de cet étage possède un plafond peint dont la typologie (rainures pour closoirs), certains vestiges (couvre-joint et planchette peints), certains éléments de décor et l'ancrage de certaines solives permettent de déduire leur ancienneté. À l'exception de quelques solives récentes, il est possible de situer la mise en place de ces plafonds et de leurs décors au plus tard à la fin du XVe siècle.

Dans la salle Ouest, une peinture murale au sujet historique occupe le mur qui fait face à l'entrée. Cette scène, encadrée par un type de verdure bien connu par ailleurs (notamment en Maine-Anjou; par exemple au manoir de Belligan (Saint-Gemme-sur-Loire)) dans la seconde moitié du XVe siècle, représente un cortège arrivant au pied d'une ville fortifiée et dominant un éperon rocheux, au pied duquel coule une rivière. Les hasards de la conservation ne rendent plus visible ce cours d'eau qu'au travers d'un navire aux voiles carguées et équipé de haubans auxquels un homme est agrippé. On pense reconnaître ici Belvès du fait de cette spécifité topographique et du cortège défilant au premier plan. Le premier groupe est composé d'hommes à la livrée et aux barettes pourpres; à sa tête figure un personnage au large chapeau, une aumônière rouge à la ceinture et vêtu d'un long vêtement de brocard, identifié comme un cardinal. L'ensemble est représenté avec un grand souci du détail, qui est à souligner.

Le personnage qui précède ce groupe est lui-même richement vêtu et se retourne vers le groupe, le saluant d'un levé de chapeau. Il est lui-même précédé de quelques musiciens dont les instruments portent des bannières héraldiques aux lions affrontés. Plus loin, un autre cavalier est entouré de deux femmes et porte un bâton, semble-t-il symbole de son pouvoir, sur l'épaule. Un petit groupe de soldats accompagne ce dernier groupe. Au second plan,

plusieurs personnages, plus simplement vêtus, accompagnent du regard ce défilé. Que pourrait représenter cette scène ? Pour y répondre, il faut se souvenir que Belvès a été propriété de l'archevêque de Bordeaux. La scène qui nous est parvenue pourrait ainsi représenter une entrée solennelle du seigneur-archevêque en ville. Dans ces conditions, le seul archevêque de Bordeaux dont les dates de l'épiscopat correspondraient à celle de la réalisation de cette scène – datation approchée par la typologie des costumes et des verdures – serait André d'Épinay, créé cardinal en 1489 et archévêque de Bordeaux depuis 1479 et jusqu'à son élection comme archevêque de Lyon en 1499 ; le prélat mourut en 1500. Les peintures pourraient donc être datées assez précisément entre 1489 et 1499, pour célébrer ou commémorer une entrée solennelle dudit seigneur-archevêque à Belvès, précédé par son bayle et accueilli par un consul. Dans ces conditions, on peut peut-être exclure les deux années (1494 et 1495) au cours desquelles André d'Épinay accompagna Charles VIII en Italie.

La pièce Est est ornée d'une frise qui représente un thème apparu dans la littérature au XIV<sup>e</sup> siècle et qui a peu à peu été transposé dans l'ensemble de l'art et s'est même diffusé au sein des cartes à jouer. Il s'agit des neuf Preux, identifiés par trois triades inspirées des héros de l'Ancien Testament (David, Josué, Judas Macchabée), de l'Antiquité païenne (Hector, Alexandre le Grand, César) et du Moyen Âge (Arthur, Charlemagne, Godefroy de Bouillon). Ces personnages sont ici représentés défilant à cheval sur fond d'une tapisserie de brocard gris-bleu et au-dessus d'un soubassement jaune. Sept d'entre eux se succèdent sur une seule paroi et deux figurent sur la paroi opposée, de part et d'autre d'une cheminée aujourd'hui détruite. Ces deux derniers sont Josué, dont le caparaçon du cheval porte un basilic, et Judas Macchabée, dont l'écu est orné de deux merlettes. Sur la paroi principale apparaissent David, identifiable à sa harpe, puis Alexandre le Grand qui porte une targe échancrée, utilisée pour les joutes, chargée de ses armoiries, puis Godefroy de Bouillon, dont la monture porte un caparaçon orné de la croix du Saint-Sépulcre et d'un sceptre fleurdelysé. Charlemagne se reconnaît à son écu miparti d'une aigle et du lys (disparu). Hector suivrait ensuite. César est figuré avec le globe du monde surmonté d'une croix et ses armoiries traditionnelles (aigle bicéphale), tandis qu'Arthur porte sur son écu la Vierge à l'Enfant. Un dixième personnage pourrait figurer derrière David ; dans ces condition, nous serions en présence d'un schéma de représentation des Preux intégrant très certainement Bertrand du Guesclin, élevé au rang des héros de la chevalerie universelle dès la fin du XIVe siècle.

Il faut noter que les jambes du cheval de Josué outrepassent le plancher du grenier, ce qui confirme que la pièce a fait l'objet d'un réaménagement et que les peintures couvraient toute la hauteur de l'élévation au XV<sup>c</sup> siècle. Par ailleurs, l'enduit utilisé pour réaliser la peinture passe sur les solives, témoignant ainsi de l'antériorité du plafond (cf. *supra*). Le thème des neuf

Preux est, en France, conservé de manière exceptionnelle en peinture murale, au château d'Anjony à Tournemire (Cantal) vers 1570-1580 et au château de Bioule (Tarn-et-Garonne) au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas le cas à l'étranger, où on le retrouve par exemple au château Roncolo (Bolzano) vers 1400, au palais Trinci (Foligno) vers 1410, au château de La Manta près de Saluces (Piémont) en 1416-1426 et à Castelnuovo (Piémont) vers 1440.

L'étude en cours permet déjà de reconnaître ici des ensembles importants parmi la production picturale civile de la fin du Moyen Âge en France, tant par la superficie conservée, que par l'iconographie et les qualités esthétiques. On doit souligner le caractère mémoriel et ostentatoire de ces peintures, dont l'iconographie vraisemblablement historique et locale de l'une, diffère de l'allusion littéraire et plus universelle de l'autre. Elles témoignent d'espaces conçus sans cloisonnement à la fin du XVe siècle, au second étage d'un bâtiment pouvant être interprété comme une demeure aristocratique.

Cornelia Cione prend ensuite la parole pour décrire les différentes étapes des restaurations qu'elle a effectuées. Depuis 2005, elle a conduit plusieurs chantiers de restauration de peintures murales en Aquitaine et a ainsi pu se familiariser avec les caractéristiques locales. Elle décrit la méthode appliquée, qui passe par la compréhension des différents processus d'altération des peintures à mesure de leur dégagement, le repérage des anciennes cloisons, des piquages, etc., la consolidation des enduits, le nettoyage avant même de penser à une réintégration de polychromie. Le travail de conservation-restauration est un labeur de longue haleine, guidé par des principes de réversibilité et de visibilité de la restauration, combinés à la non altération de l'œuvre restaurée et à l'amélioration de sa lisibilité. Le nettoyage s'effectue à l'eau déminéralisée, auquel succède le comblement des trous de piquage et autres lacunes. L'aquarelle est employée pour compléter les peintures. À Belvès, des analyses physico-chimiques ont été réalisées qui ont permis par exemple d'identifier l'emploi du cinabre pour la couleur rouge, un pigment assez précieux. Le restaurateur ne se livre pas à la création, mais à la mise en valeur de l'existant. Le remplissage des lacunes est effectué avec une série de traits qui témoignent d'une part de l'incertitude du restaurateur, d'autre part du fait que les reconstitutions doivent être clairement identifiées. Elles sont en tous cas très minimes, sauf dans des cas où le motif est clairement identifié.

Dans la pièce des Preux, restituer le décor a été difficile. Les détériorations étaient très importantes et l'existence d'une cheminée monumentale sur tout un pan de mur orné de peintures a créé une difficulté. Il a fallu donc consolider et notamment rendre lisibles les visages des personnages sans les « recréer ». Josué était le personnage le mieux conservé, et l'on a récemment observé à la faveur d'aménagements que les jambes de son cheval reposent sur un soubassement jaune.

Plusieurs questions et propositions émanent du public :

Kléber Rossillon félicite les auteurs de la communication et émet l'idée que l'Entrée à Belvès qui est représentée s'accorde peu avec l'image d'un vaisseau qu'il présume être destiné aux voyages en mer et qu'il pourrait s'agir d'une allégorie de la Neauze, la rivière qui coule sous l'éperon de Belvès, qui pourrait ainsi être représentée par un navire de manière allégorico-phonétique : Neauze > Nauze (prononciation : Naouze) > Nau ( = nef).

Kléber Rossillon interroge P. Ricarrère sur la rareté du thème des neuf Preux dans la peinture murale ainsi que sur la fréquence des représentations d'entrées solennelles. P. Ricarrère répond que cette peinture est comparable, pas son style et ses proportions, à d'autres ensembles peints historiques importants de la fin du XVe siècle et du début du siècle suivant ; concernant l'iconographie, elle est assez bien connue par des textes, qui renseignent sur la pluralité des supports avant accueilli des représentations d'entrées solennelles ou avant participé à ces entrées (manifestations d'art éphémères par exemple). Malheureusement, la production conservée ou connue de peintures murales médiévales, qui plus est en contexte civil, est loin d'être exhaustive et ne bénéficie pas à l'heure actuelle d'un corpus national. Les découvertes à venir permettront peut-être de découvrir davantage de peintures de ce type. En attendant et bien que les peintures murales n'étaient pas choses exceptionnelles en contexte domestique au Moyen Âge, les peintures présentées ce jour constituent un ensemble rare tant par la superficie conservée que par la qualité esthétique et l'iconographie, parmi les ensembles de peinture murale conservés et connus aujourd'hui en France.

Il ajoute que la présentation à quatre mains de cet ensemble s'est effectuée de manière naturelle et qu'il s'agit bien d'un travail d'équipe, bonne pratique qu'il conviendrait de généraliser : il n'y a pas eu de compartimentage et tout s'est fait en parfaite interconnexion. Il reste à étudier les peintures de manière plus approfondie, sans compter que celles du plafond peuvent apporter beaucoup à l'étude.

Alain Blondin demande de quand datent les peintures de l'église de Belvès. P. Ricarrère répond qu'à première vue celles de la tribune datent très vraisemblablement du XVI<sup>c</sup> siècle, les autres probablement des XVII<sup>c</sup>-XVIII<sup>c</sup> et du XIX<sup>c</sup> siècles. Par ailleurs, une représentation d'appareillage de pierre, très certainement médiévale, apparaît par endroits sur les voûtes et murs de la nef. De la polychromie apparaît enfin de façon sporadique sur la façade.

Jean-Noël Biraben se déclare très intéressé par cette présentation et rappelle que le bâtiment présenté se trouvait à l'entrée de la ville médiévale et que l'une des portes de la cité se trouvait précisément contre ce bâtiment. Il se souvient qu'au sommet de la tour se trouvait une girouette qui datait vraisemblablement du XV<sup>e</sup> siècle et représentait une nef; elle a été enlevée par les vendeurs de l'édifice aux propriétaires qui ont précédé M. Dequesne. Ceux-

ci l'ont remplacée par une girouette figurant un canon. Il ajoute enfin que dans la rue du Fort à Belvès, lorsque l'on a enlevé le faux plafond XIX<sup>e</sup> siècle d'une maison, on a découvert un plafond ancien où figurait un ciel étoilé.

Le président remercie les orateurs et ajoute ses compliments à ceux de l'assistance.

Jean-Jacques Gillot évoque ensuite Marcel Thisse, un étrange détenu passé par les prisons militaires de Mauzac et de Nontron. Né Allemand le 15 février 1909, à Steinbiedersdorf, actuel Pontpierre, en Moselle, il est « réintégré » Français en 1919 et accomplit son service militaire en devançant l'appel au 37<sup>e</sup> régiment d'aviation au Maroc (1927-1929). Ouvrier aux houillères de Merlebach, il est trépané après un tir de mine. Il se marie avec Berthe Closset de qui il a deux filles ; son épouse décède en 1939. Malgré son handicap, Thisse est mobilisé en septembre 1939 mais réformé définitif, peu après. Réfugié dans l'Aude, puis à Toulouse avec ses deux fillettes et les enfants de sa nouvelle compagne, il trouve du travail dans deux entreprises de transport. Il est inculpé pour vol de cartes grises de camions cachés par l'armée française après l'armistice, puis d'intelligence avec l'ennemi pour avoir voulu vendre le matériel militaire français aux Allemands. Il est condamné à mort par le tribunal militaire de Toulouse le 8 juillet 1942 après une enquête de la Surveillance du Territoire. Cette peine est commuée en détention à perpétuité et il est incarcéré au camp de Mauzac, puis en 1943 à la prison militaire de Nontron. Il est libéré sur la demande insistante des Allemands en août 1943; il est devenu un apparent indicateur de l'ennemi, puisqu'il revient dès novembre à Nontron avec deux officiers allemands. Il est alors taxé d'exactions en Périgord Vert, exactions qu'il n'a pas commises. Il est arrêté et déporté par les Allemands eux-mêmes pour des « raisons politiques » jamais élucidées, mais qui paraissent relever d'une activité résistante, rédemption tardive de Marcel Thisse. Il meurt au camp de Buchenwald le 24 mars 1944.

Jean-Pierre Bétoin se demande comment M. Thisse a pu survivre après sa condamnation à mort à une époque où l'exécution des peines était pour le moins rapide. J.-J. Gillot indique que le tribunal militaire de cassation avait maintenu le verdict de peine de mort mais que Thisse fut gracié, forcément par Pétain, comme divers condamnés à mort « politiques » de l'époque. La rédaction détaillée de l'histoire de Thisse et l'instrumentalisation dont il fit l'objet paraîtront dans un prochain tome des *Mystères du Périgord*.

Les comptes rendus ont été revus et corrigés par les intervenants.

Vu le président Gérard Fayolle

Le secrétaire adjoint François Michel

#### ADMISSIONS du 4 juin 2012. Ont été élus :

- M. et M<sup>me</sup> Védry Bernard et Brigitte, BP 20, 6, bd Fénelon, 24380 Vergt, présentés par M. Michel Bernard et M<sup>me</sup> Joëlle Le Pontois-Bernard;
- M. et M<sup>me</sup> Kimberley James et Natasha, Etourneau, 24310 Bourdeilles, présentés par M<sup>me</sup> Brigitte Delluc et M. Alain de La Ville;
  - M. Rougier Philippe, 6, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes (réintégration);
- M. Morand-Monteil Roger, 8, bd du 8 mai 1945, 24100 Bergerac, présenté par M. Dominique Audrerie et M<sup>me</sup> Gérard Fayolle.

# PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS 4º trimestre 2012

#### 3 octobre 2012

- 1. Gilles et Brigitte Delluc : De guand date Lascaux ?
- 2. Rémy Fière : Alexandre Villaplane, footballeur et chef de la Brigade nord-africaine en 1944 en Dordogne
- 3. Rémy Durrens : Le Périgord et les cartes. Les représentations du Périgord à travers les cartes et l'histoire de la cartographie du Périgord

#### 7 novembre 2012

- 1. Gilles et Brigitte Delluc : Le Périgordin Jean Murat, l'acteur aux cent films
- 2. Alain Vaugrenard : Excideuil. Les années noires 1939-1946
- 3. Catherine Paoletti : Le comte Wlgrin de Taillefer

#### 5 décembre 2012

- 1. Gilles et Brigitte Delluc : La statue de Néandertal aux Eyzies
- 2. Maurice Biret: Le savant doublaud François Viault
- 3. Thierry Baritaud : L'église latine de Saint-Front (avec reconstitution 3D)

# Merci de votre soutien

Le président et le conseil d'administration remercient bien chaleureusement tous nos membres pour leur soutien. Notre existence et notre développement dépendent en effet de leurs adhésions et de leurs abonnements. Nous remercions tout particulièrement les personnes ayant participé à la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de notre façade et celles qui nous ont adressé leurs dons directement (1er janvier 2011-1er mai 2012)\*:

M. Marcel Albisetti, M. Dominique Audrerie, Mme Marie-Thérèse Barbaste-Barsac, M. Guy Bastier, M. et Mme Michel Baudron, M. Roland de Beaucé, Mme Annie Bélingard, M. Gérard Berton, M. Pierre Besse, Mme Marie-Ange Bessou, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Bidaut, M. et M<sup>me</sup> Jean-Noël Biraben, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Boissavit, M. et M<sup>me</sup> Georges Bojanic, M<sup>me</sup> Huguette Bonnefond, M. et M<sup>me</sup> Maximilian Boreel, M. Jean-René Bousquet, M<sup>lle</sup> Mireille Boyer, M. François Braud, M. Jean-Marie Brenac, M. Armand Jean Brout, Mile Marie-Rose Brout. M. et M<sup>me</sup> David Bryson, M<sup>me</sup> Jacqueline Canhapé, M<sup>me</sup> Aliette de Castellane-Féral, M. Léon Cathalifaud, M. Robert Caubel, M. et M<sup>me</sup> Maurice Cestac, M. Dominique Chariéras, M<sup>me</sup> François de Chasteigner, M. Jean-Loup Chinouilh. M. et M<sup>me</sup> Pierre-Jean Chouri, M<sup>me</sup> Caroline Civetta, M. et M<sup>me</sup> André Cramier. M. Alain Darcos, M. Robert Delayre, M. et M<sup>me</sup> Gilles Delluc, M<sup>me</sup> Solange Delperier. M. Jean Denoyer, M. François Dujarric de La Rivière, M<sup>mc</sup> Sylvie Dupeyrat, M. Jean-Paul Durieux, M. Jean-Luc Eymerie, Mme Anne-Marie Faurel, M. et M<sup>me</sup> Jean Favalier, M. et M<sup>me</sup> Gérard Fayolle, M. et M<sup>me</sup> Bernard Gambet, M<sup>me</sup> Jeannine Garraud, M. et M<sup>me</sup> Léo Gibon, M. Francis Gires, M. Michel Golfier, M. Jean Gouny, M. et M<sup>me</sup> Jean Grellety, M. et M<sup>me</sup> Jacques Grimbert, Hautefort notre Patrimoine, M. Philippe Hitier, M. Jean-Loup d'Hondt, Mme Thérèse de La Borie de La Batut, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Lacaille, M<sup>me</sup> Marie-Louise de Lapparent, M. Michel Lafaye, M<sup>me</sup> Rolande Larralle, M. Serge Larue-Charlus, M. Didier Lavergne, M<sup>lle</sup> Françoise Lavergne, M<sup>me</sup> Christiane Lesage-Deley, M<sup>me</sup> Brigitte Le Varlet, M<sup>me</sup> Michelle Leygues, M. Guillaume Louf, M<sup>me</sup> Marie-Françoise Manger, M. et M<sup>me</sup> Luc Mayeux, M<sup>me</sup> Maryvonne Mazalrey, M<sup>me</sup> Chantal Merlet, M. et M<sup>me</sup> François Michel, M. Henri Millerioux, Mme Suzanne Miquel, Mme Mireille Miteau, M. Claude Mocquet, Mme Anne-Marie Moncoucut, M. Jean Montoriol, Mme Marie-Thérèse Mousnier, M. et Mme Marc Paoletti, M. et Mme Jean-Michel Papion-Codevelle, M. et Mme Patrick Petot, M. Alain Pinalie, M. Claude-Henri Piraud, M. et Mme Philippe Pommarède, M. Jean-Marie Ragot, M. et Mme Henri Ranzetti, M. François Reix, M. et M<sup>me</sup> Alain Ribadeau Dumas, M. André Rieupeyrout, M. et M<sup>me</sup> Yves Rivière, M. et M<sup>me</sup> Guy Rousset, M. et Mme Robert Saumande, Mme Monique Sautet, M. et Mme Serge Serre, M. et M<sup>me</sup> Guy Talbot, M. Bernard Theulet, M. et M<sup>me</sup> Robert Toulemon, M<sup>me</sup> Yveline Ulrich, M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Védrenne, M<sup>me</sup> Raymonde Vergnon, M. et M<sup>me</sup> Michel Vimard, M. et Mme Jean Zilberman.

<sup>\*</sup> Rappelons qu'en 2010, l'association Le Caleil, de Mauzac-et-Grand-Castang, nous avait fait un don très important.

# Editorial

# La SHAP, société ouverte

On sait que Bergson opposait les « sociétés closes » et les « sociétés ouvertes ». Notre compagnie se range clairement dans la deuxième catégorie. Elle constitue en effet une identité vivante, loin d'être enfermée dans une sorte de bulle ignorant les réalités actuelles. Bien au contraire.

Prenons quelques exemples. Le présent bulletin démontre notre apport à la recherche scientifique la plus exigeante, notamment avec l'article de nos collègues Brigitte et Gilles Delluc sur la datation de Lascaux. Nous devons nous féliciter de pouvoir publier les résultats de travaux aussi considérables qui donnent des précisions nouvelles sur cette importante et difficile question.

Il apporte aussi de nouvelles précisions sur la période révolutionnaire et ses conséquences grâce à l'étude minutieuse de Patrick Petot sur la vie de Jean-Baptiste Sirey et sur les évolutions de notre droit.

Ce bulletin contribue à l'inventaire, jamais terminé, de notre patrimoine avec les articles de Line Becker, d'Hervé Lapouge, de Catherine Schunck et de Michel Vergnaud. Il est un carrefour pour les chercheurs, avec ses « petites nouvelles ». Il présente de nouveaux ouvrages dans ses « notes de lectures ».

Dans un autre domaine rappelons notre rôle dans la vie culturelle en permettant aux chercheurs l'accès à notre bibliothèque constamment enrichie grâce au dévouement de nos collègues qui gèrent ces documents. Ajoutons aussi à cet apport la richesse de notre site Internet, lui aussi très bien géré, qui

met à la disposition du public une documentation exceptionnelle. Des auteurs et des chercheurs de plus en plus nombreux puisent dans nos collections.

Autre exemple : notre vieil hôtel s'ouvre à diverses dates au public des touristes et des curieux grâce à la mission patrimoine de la ville de Périgueux, notamment pour les Journées du Patrimoine, ou pour Mimos. La ville en retour, et nous l'en remercions, entretient notre parc. Nous recevons dans nos murs des associations comme la Truffe ou l'Institut Eugène Le Roy.

Nous pourrions citer d'autres exemples. Ils prouvent que la SHAP justifie pleinement son titre de société d'utilité publique, qu'elle est un lieu ouvert et un être vivant.

Gérard Fayolle



Mim'off à la SHAP, jeudi 2 août 2012 : le spectacle Kataware par l'artiste japonaise Barbara Murata Tomomi (cliché B. Delluc).

# Le prieuré Sainte-Marie de Fontaines (Champagne-et-Fontaine)

2º partie\*

par Michel VERGNAUD

## V. La Révolution et la destruction du prieuré

Au vu des documents précédents, nous constatons que le prieuré de Fontaines avait accumulé au fil des siècles de nombreux biens et revenus.

1789. À la Révolution, la réunion des États Généraux, devenus Assemblée nationale constituante le 9 juillet 1789, ne se passa pas de façon sereine. La lutte entre le tiers état et le clergé allié à la noblesse s'accentua peu à peu. Certains demandèrent, entre autres, un état des biens mobiliers et immobiliers de l'Église en France. Aussi, pour satisfaire au souhait des lettres patentes de Sa Majesté en date du 18 novembre 1789, un état des biens et revenus du prieuré de Fontaines est établi. Une récapitulation de l'inventaire dressé nous donne les chiffres suivants : 940 boisseaux de froment, 172 boisseaux d'avoine, 193 boisseaux de gros et menus grains, 41 barriques de vins, 72 gelines (volailles), 13,5 brasses de bois, 1 650 fagots ; en argent : 1 354 livres 145 sols 20 deniers.

Voir 1<sup>re</sup> partie, BSHAP, t. CXXXIX, 2012, p. 161-182.

GENDRAUD, 1903, p. 437-444.

Les possessions du prieuré s'étendaient sur les paroisses de Fontaines, de Champagne, d'Argentine, de Goûts, de Cherval, de Saint-Priest de Mareuil, de La Chapelle-Grézignac, de Nanteuil-de-Bourzac, de Saint-Martial-de-Viveyrol, de Lusignac et de Lavalette.

L'inventaire est signé par sœur de Lageard, prieure, et sœur de Lajofrénie, dépositaire.

On note que début 1790 les religieuses n'étaient plus que 15.

L'Assemblée constituante décide le 2 novembre 1789 « que tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation ». Cette décision suscite un immense espoir dans les campagnes, à Fontaines en particulier.

1790. Le 13 février 1790, l'Assemblée constituante dissout les ordres religieux. La vente des biens de l'Église est décidée par la loi du 14 mai 1790 qui affirme que les objectifs de ces ventes sont « le bon ordre des finances et l'accroissement heureux, surtout parmi les habitants des campagnes, du nombre de propriétaires ».

La loi du 25 juin 1790 prévoit le morcellement des terres « autant que la nature le permettra ». Toutefois un bémol est mis par les décrets de novembre 1790 qui imposent la vente des biens de l'Église en « corps d'exploitation ». Lorsque les députés adoptent cette loi et ses décrets, leur objectif consiste alors uniquement à combler au plus vite le gouffre budgétaire hérité de l'Ancien Régime. Ils estiment donc nécessaire de favoriser les acheteurs fortunés issus de la bourgeoisie ou même de la noblesse qui sont supposés être plus solvables que les paysans sans terre. Ces derniers sont ainsi exclus presque totalement des ventes qui débutent dès novembre 1790. La déception est grande pour les nombreux paysans qui espéraient, naïvement, emporter une part même modeste des terres.

**1791.** C'est le 27 mai 1791 qu'a lieu, à Ribérac, la vente des biens du prieuré de Fontaines <sup>2</sup> (fig. 4). Elle est le reflet de l'exposé général qui vient d'être fait plus avant. En effet :

« Monsieur de Bellabre de Chillac demeurant au bourg de Goûts rachète un domaine situé au bourg de Fontaines ayant appartenu aux Religieuses de Fontaines pour la somme de 15 300 livres. Le sieur Rousseau Maire du bourg de Fontaines rachète une grange au bourg de Fontaines ayant appartenu aux Religieuses de Fontaines pour la somme de 710 livres. »

1792. Envieux de la richesse déclarée du prieuré, déçus à la suite de la vente des biens qui leur a échappé, les esprits des paysans s'échauffaient devant leur misérable condition. Ce qui semblait normal, hier, devient intolérable

<sup>2.</sup> ADD, 1 Mi 218.

	DETADORDOGNE,
	DISTRICT DE Cherre
	CANTON De champones
	MUNICIPALITE De godoun)
Co Co James Produced	JAN note de grand de la mais de Ditad, les home champaignes de la
	dont la première enchère a été faite le Dex. Du Couraint  de la dernière cejourd'init, ainsi que cella sitt indiqué par assiches, publiées au requis dudit sieur Procureur-Syndie.  Cette adjudication demeure saite au prosit d'ud, it suite Alabre descheelles?
	commme étant 1 dernier encherisseur par le procès verbal de ce jour, moyennant
	la somme de quine Moille levro contro dis acres sous la condition des charges ci-après détaillées; satoir departer Danie la quint sur selle ser hauf,
e. ;	a da Paite De district wede I astrandinine 2 mere some tout
3 7 7	Duprin de Son auguision De four Cour le restant dupris donne amender igeler, je my ables on donne and dance on accuse on accuse

Fig. 4. Adjudication du prieuré au profit de Bellabre de Chillac, 1791.

aujourd'hui. Ci-après le texte de la fin tragique de la dernière abbesse du prieuré de Fontaines, Antoinette de Lageard <sup>3</sup>.

« Des récits épouvantables de terreur à Bordeaux, La Rochelle, Paris parvenaient jusqu'à ces paysans, pieds-terreux, charbonniers, bûcherons, mais surtout impécunieux. Du fond de leurs chétives bicoques monta une haine énorme contre cette religion et ces femmes qui ne représentent plus rien à leurs

<sup>3.</sup> Durieux, s. d.

yeux si ce n'est le symbole de l'argent. Cette quinzaine de religieuses occupées seulement de dévotion et de bonnes œuvres devenait le symbole d'un royalisme déchu et abhorré.

C'est alors que la sérénité de cette bourgade fut troublée par une rumeur menaçante. Soudain des pas heurtés d'un groupe de paysans mal nourris, coiffés de larges feutres délavés et bosselés, armés de bâtons, de pieux et de fourches, se firent entendre. Ils traînaient entre eux une malheureuse femme pâle et décoiffée, les mains croisées sur son fichu noir : c'était Dame Antoinette de Lageard, prieure de Fontaines, héroïne de ce drame naissant. Son cœur était calme et acceptait le destin que Dieu lui envoyait, espérant une défense, un geste clément de ces petites gens qu'elle avait aimés, secourus, soignés et éduqués. Le groupe se gonflait d'hommes gesticulant, nerveux, hurlant leur joie d'écraser les Maîtres et les seigneurs, les curés et la Religion.

Tout cela représenté par une chétive nonne dont le but était le bonheur des autres.

Elle fut conduite sur la place de Fontaines, parmi les cris hostiles et les gestes horribles dénotant des intentions redoutables. Les femmes rentraient leurs enfants, les volets claquaient, les portes se verrouillaient. D'autres, au contraire, criaient sous le nez de la religieuse d'abominables reproches, l'accusant, entre autre, d'être riche, bien nourrie, chaudement abritée l'hiver.

Dame Antoinette de Lageard reçut quelques coups mais resta muette, opposant un silence hautain à ces vilenies, à ces brusques colères. La haine s'enfla, on voulut réduire cette fierté. On la gifla, la bouscula. Son chapelet tomba à ses pieds. C'est alors qu'un forcené lui trancha le nez dans un geste dément. Elle tomba à genoux comprenant que tout était perdu. Un autre lui coupa une oreille... puis l'autre... les lourds sabots ferrés la piétinèrent. Ce ramassis de brutes frappait à coup de bâtons. Tous s'acharnaient sur elle et elle s'évanouit toute saignante. Remise sur pieds, on la revêtit d'un habit de forçat et on la coiffa du bonnet phrygien, symbole de la force du peuple. Promenée ainsi, insultée, méconnaissable, autour de la place, elle fut poussée jusqu'au bûcher. La vie quitta ce pauvre corps martyrisé tandis qu'une odeur épouvantable de chair humaine calcinée s'insinua à travers portes et fenêtres closes.

Au petit matin, les dernières fumées apaisèrent cette foule lâche qui bientôt disparut non sans vider un dernier pichet de vin. Les lamentables restes se consumaient dans les cendres tandis que le soleil montait haut entre les saules et les ormeaux de la place. Le village était vide de bruits, nul n'osait approcher de ce lieu d'horreur.

Cependant quelques catholiques, qui connaissaient bien Antoinette de Lageard, ne pouvaient se résoudre à laisser ces cendres et ces os calcinés. Ils prélevèrent les ossements et entreprirent de leur trouver une sépulture. À proximité existait un risque. Aussi, afin d'éviter de nouveaux excès des républicains, ils prirent le sage parti d'ouvrir un pan du mur du cimetière de Saint-Pardoux-de-Mareuil et d'y enfermer leur relique <sup>4</sup>. »

<sup>4.</sup> Il convint de rappeler que les Lageard possédaient, entre autres, le château de Beauregard situé dans la paroisse de Saint-Pardoux-de-Mareuil (réunie à la commune de Mareuil-sur-Belle en 1827).



Fig. 5a. Le tombeau d'Antoinette de Lageard dans l'église de Saint-Pardoux-de-Mareuil (BSHAP, 1934, p. 131).



Fig. 5b. Inscription sur le mur du cimetière de Saint-Pardoux-de-Mareuil (BSHAP, 1934, p. 131).

Au fil des années les esprits se calmèrent. Mais ce n'est qu'en 1868, soit près de 80 ans plus tard, que le curé de Saint-Pardoux, l'abbé Bouthonnier, fit transporter les restes de la prieure dans l'église. Elle repose dans la chapelle nord sous un sarcophage que supportent six fortes colonnes <sup>5</sup> (fig. 5a).

Le mur du cimetière subsiste encore et sous une ogive <sup>6</sup> que supportent deux colonnettes on pouvait lire :

Ci-gît Antoinette Lageard En son vivant, prieure

De l'Abbaye de Fontaine (fig. 5b)

L'inscription a été effacée ou est cachée sous la plaque du monument aux morts de la Grande Guerre qui a été placée sous l'ogive. Une pierre gravée de la même inscription (peu lisible) la remplace au-dessus du mausolée.

Nous ne connaissons pas la date exacte de ce drame. Mais, une liste datée du 23 janvier 1793, visée par les autorités municipales de Fontaines, nous indique « la sortie de la communauté » des dernières religieuses le 3 août 1792. En voici le texte <sup>7</sup> :

« Du 30 janvier 1793

Visé une liste fournie par les officiers municipaux de la commune de Fontaine des dames religieuse de la cidevant Communauté de Fontaine et qui sont sorties de la communauté le 3 août 1792.

Signé du Maire et officiers municipaux de Fontaine. Suit ladite liste

Monteu, 1934, p. 72.

MONTEIL, 1934, p. 72.

ADD, 9 L 30

Premièrement Dame Marie Belabre Ducluzaud née le six janvier 1726

- 2º Dame Marguerite de l'Aubarderie née le 26 octobre 1737
- 3º Dame Marie Boige Pichon née le 1er mai 1748
- 4e Dame Françoise Blanchardière née le 12 août 1755
- 5° Dame Jeanne Agatte Dexant Lagarde née le 28 mai 1748
- 6º Dame Valérie Giboin née le 22 juillet 1764
- 7º Dame Louise Fayole née le 10 février 1766
- 8° Dame Léonarde Aubin Decourrade née le 24 novembre 17618
- 9º Dame Marie Lacroix Dubruil née le 12 mai 1721
- 10<sup>e</sup> Dame Marie Auger sœur converse née le 16 mai 1735
- 11e Dame Louise Demoutin sœur converse née le 29 mars 1736
- 12º Dame Marie Suarie Pichon née le 3 mai 1759

Nous Maire et Officiers municipaux certifions l'état sincère et véritable que nous avons pris sur les déclarations que les dites Dames nous ont fait, en foi de quoi nous avons signé.

Signé: Rousseau Maire, Pierre Grele, Boulanger Officiers municipaux. »

On remarquera l'absence du nom de la prieure Antoinette de Lageard sur cette liste. Le drame ayant dû se produire avant le 3 août 1792.

Dans son manuscrit en 32 volumes consacré à la vie de l'Église en Périgord, conservé aux Archives diocésaines de Périgueux, l'abbé Brugière reprend la lettre que le curé de Saint-Pardoux-de-Mareuil, l'abbé Bouthonnier, adressait, le lundi 7 septembre 1868 au chanoine René, concernant l'exhumation d'Antoinette de Lageard qui a eu lieu le samedi 5 septembre 1868 9:

#### « Monsieur le Chanoine,

Dans plusieurs circonstances je vous ai parlé des restes de la dernière supérieure de Fontaines déposée dans l'un des murs du cimetière de Saint-Pardoux. Je vous avais aussi fait part du projet que j'avais, projet que vous approuviez, de les faire transporter dans une des petites chapelles de l'église à cause de la profonde vénération dont ils ont toujours été entourés par l'opinion publique et aussi pour intéresser les familles de Marcellus, de Monteil, de Fayolle, de Cherval, de Male etc. dont cette religieuse était la parente, à la restauration de mon église.

La persistance de l'opinion publique à entourer cette religieuse de vénération provient de la croyance qu'elle a été mise à mort en 93 en haine de la religion, croyance que les preuves matérielles semblent confirmer, car

<sup>8.</sup> Grâce aux archives de Saint-Pardoux-de-Mareuil (Vives, s. d.), on retrouve Léonarde Aubin-Descourade réfugiée chez son père, Pierre Aubin-Descourade, au Repaire. Elle a donné l'hospitalité à une autre religieuse figurant sur la précédente liste, à savoir, Anne Françoise Blanchardière. Toutes deux sont convoquées le 9 nivôse de l'an III (29 décembre 1794) à la maison de la Commune-sur-Rocher (nouveau nom de la commune de Saint-Pardoux-de-Mareuil) pour prouver qu'elles ont toujours habité la France et ne peuvent être considérées comme émigrées. Auparavant, le 20 pluviôse an II (8 février 1794), Léonarde Aubin-Descourade avait été nommée représentante de la commune auprès de l'agence de contrôle d'aide aux indigents du canton.

<sup>9.</sup> BRUGIÈRE, s. d., vol. 19, p. 170 et p. 174.

ses ossements portent l'empreinte très prononcée de l'action du feu ; ils sont littéralement carbonisés. Il y a peu de temps j'avais regardé pendant la nuit pour savoir dans quel état ils se trouvaient. Samedi dernier j'ai extrait ces restes du mur où ils étaient renfermés.

Le lendemain à mon grand étonnement il est accouru de toutes les directions plus de quatre mille personnes. Mon intention n'était point de la montrer, n'ayant demandé aucune autorisation à Monseigneur, mais la foule était si impatiente de la voir puis beaucoup étaient venus de si loin, de Brantôme, de Nontron, de La Tour-Blanche, de la Charente, que je me vis dans la nécessité de l'exposer mais cela sans chant, sans cérémonie aucune, craignant qu'on ne donnât à cette translation les proportions d'une canonisation. Des personnes qui avaient assisté à sa translation de Fontaine à Saint-Pardoux (les personnes qui assistèrent à cette translation étaient au nombre de dix mille) m'ont assuré l'avoir vue à peu près conservée, sauf quelques mutilations que les révolutionnaires lui avaient fait subir, par exemple l'amputation du nez et des oreilles, mais tout était carbonisé. Ils l'avaient revêtue, mais après sa mort, de l'habit des forçats, lui avaient mis un fusil dans la main et un bonnet phrygien rouge sur la tête. (La tradition rapporte que son corps fut ensuite relégué et oublié sur un tas de fagots dans une grange, puis retrouvé, plusieurs années après, un peu desséché mais dans le même état qu'au jour de sa mort). Pendant près de trois heures cette foule a fait toucher des objets avec une profonde vénération. »

Sans être trop malveillant, on remarque que la possibilité de récupérer des fonds pour la restauration de son église et une éventuelle canonisation ne seraient pas pour déplaire au curé de Saint-Pardoux, lors de cette opération quelque peu « médiatique »!

D'après le document cité précédemment, il y a erreur sur la date du drame qui a dû se produire avant le 3 août 1792 et non en 1793 comme l'écrit l'abbé Bouthonnier.

1792. En novembre et décembre 1792, « l'an premier de la république française », alors que les moniales ont quitté définitivement les lieux, le nouveau maire de Fontaines, Jean Boulanger, accompagné de Jean Lafon, Nicolas de Combalbert, François Laborie, Jean Avril, Sicaire Rousseau, cidevant maire, Pierre Badaillac ci-devant procureur et Pierre Grel ci-devant officier, procèdent à l'inventaire mobilier du prieuré <sup>10</sup>. Ce document de 48 pages décrit de façon très détaillée ce qui reste comme meubles et objets divers dans les différentes pièces et dans l'église. Il nous permet de nous faire une idée de son importance : l'église, la sacristie et le clocher, le cloître attenant, les parloirs, le dortoir composé de 24 chambres, une multitude de pièces dont le chapitre, le grand réfectoire, la cuisine, le grand chauffoir, le petit chauffoir, la grande infirmerie, les dépendances : fournil, cuvier (chai), moulin à huile,

<sup>10.</sup> ADD, Q 1052.

vollaillères, pigeonnier, bûcher, écurie, granges diverses, jardins potagers, chenevière, etc.

L'inventaire de la sacristie est intéressant :

« on nous a présenté premièrement dix aubes et huit surplis : vingt-cinq purificatoires et vingt-cinq lavabos ; vingt-quatre amicts [linge béni que le prêtre se plaçait sur le cou et les épaules avant de passer l'aube], plus un calice en argent ouvré à la poignet de coupe et au pied marqué d'une petite croix et une patène marquée I H S pesant le tout une livre une once, plus une custode ouvrée et dorée à la poignet et au bas du pied ouvré au dessous cette inscription, achetée par Marguerite Avril de la Brouce dame prieure de Fontaines, pesant dix onces, plus un rayon [ostensoir] pesant avec les deux vitres et le croissant [support de l'hostie consacrée] dix onces ouvré à la poignet et au pied, plus une paire de burettes, un bassin en argent pesant dix sept onces, les dites burettes ouvrées au pied et le basin tout autour. La dite argenterie formant en total le poids de trois livres six onces. »

#### Celui de la cuisine l'est également :

« nous ont conduit dans la cuisine de la dite maison. Là avons entré par la porte qui regarde sur la cour, nous avons observé que la dite porte est ferrée de deux gonds et deux bandes une serrure en fer et un petit loquet, plus une mauvaise armoire de grandeur de deux pieds environ de hauteur sur un pied de largeur ferrée avec deux gonds une serrure ; plus un placard ferré par deux petits gonds et deux pommelles une serrure en fer, plus un petit buffet ferré par quatre mauvais couplés sans fermeture plus une mauvaise table, plus une mauvaise salière sans fermeture, plus avons observé un fourneau au milieu de la cuisine contenant douze trous avec leur grille à la réserve de deux qui n'en ont pas, plus un mauvais tourne-broche, plus deux chenets pesant environ deux cents [...] plus un devant de feu en fonte de la largeur de quatre pieds, de hauteur quatre pieds et demi, plus deux grils pesant environ six livres, plus une petite lèchefrite, plus une passette en cuivre jaune, plus une cuillère à tremper la soupe presque usée, plus une pelle à feu pesant environ cinq livres, plus trois pots de fonte à savoir un grand un moyen et un petit, plus une grande poêle à frire, plus trois crémaillères supportées par une barre de fer ».

Dans la grande infirmerie qui servait en particulier à soigner les habitants de Fontaines, on constatera la pauvreté et la vétusté du mobilier :

« avons remarqué la porte de l'entrée ferrée et fermant à clef avec un petit loquet et verrou par derrière ; plus avons remarqué un grand placard dans le mur à plusieurs étages ferré et fermant à clef et ayant deux petites targettes ; plus ayant trouvé dans la dite infirmerie cinq chaises de paille ; un fauteuil aussi de paille ayant un support de bras cassé ; plus deux fauteuils couverts un de calmandre rayée et l'autre d'une étoffe bleue ; plus ayant trouvé deux chaises une de fer battu l'autre de fonte pesant les deux environ quarante livres et une petite pelle à feu pesant environ deux livres ; plus avons remarqué dans la dite

infirmerie quatre tableaux portraits en estampes suspendus au mur et un autre à coté de la croisée ; plus dans y celle il y a une grande croisée à quatre battants et six volets la dite croisée vitrée en petits carreaux et en plomb fermant en douze targettes les haut-vents d'icelles supportés par cinq bandes et cinq gonds et deux petits fléaux ; plus avons trouvé dans la dite quatre petits lits avec leurs traversins garnis de plumes ; de courtil de Flandres rapiécée en plusieurs pièces et en plusieurs endroits ; les quatre châlits ayant chaque leur paillasse de toile de pays usée et chacun une couverte, à savoir trois de couleur bleue et l'autre de laine blanche et grise fort usée. Les garnitures des dit quatre lits d'une étoffe bleue et festonnées garnis en ruban ainsi que les dossiers des dits quatre lits ; de plus un drap de lit de toile bien usé ; plus avons trouvé à coté de la porte de l'entrée une petite table avec un tiroir sans aucune fermeture et un mauvais tapis pour mettre par dessus. »

Enfin, il est intéressant de noter l'importance du chai, qu'un des notables locaux s'était déjà, en partie, approprié!

« Dans le cuvier où l'on fait le vin, avons entré par un portail ferré et fermant à clef avec une serrure en bois ayant un fléau par derrière, y ayant trouvé six cuves, deux grandes et quatre petites avec un pressoir. Le tout nous a paru en bon état, plus nous avons trouvé dans le dit cuvier vingt fûts de barrique qu'on nous a dit être pleins de vin et appartenir à Pierre Grel et à l'instant s'est présenté ledit Grel à qui nous avons dit qu'il fallait qu'il ôte son vin et nous a répondu qu'il n'en voulait rien faire, plus ayant trouvé dans le dit cuvier six autres fûts de barriques des fonds par un bout, dans tous lesquels il y avait de la vendange sortant du pressoir qui nous ont dit appartenir aussi audit Grel, plus avons trouvé quatre paires de fonds de barriques. »

On peut ainsi constater que la richesse excessive reprochée à cette communauté, au moment du massacre de la prieure Antoinette de Lageard, était toute relative.

Enfin il ressort de cet inventaire qu'un grand nombre de pièces étaient vides, les serrures et autres loquets brisés ou disparus, des fenêtres cassées, des murs de clôtures éventrés, ce qui laisse supposer que le prieuré a été, en partie, pillé.

An II (1793-1794). En séance publique tenue à Périgueux le 21 brumaire an II (11 novembre 1793), le conseil général d'administration du département de la Dordogne arrête 11 : « qu'il sera écrit à tous les districts pour qu'ils fassent connaître dans le plus bref délai le nombre des châteaux et autres édifices qui s'y trouvent et qu'ils pensent devoir être démolis ». Dans la liste, le prieuré des Dames est dûment nommé. Le décret de démolition fut porté par le

<sup>11.</sup> ADD, K 431, p. 77 et L 801.

représentant du peuple Roux-Fazillac le 7 frimaire an II (27 novembre 1793) et mis à exécution peu de temps après, comme l'indique le procès-verbal de travaux concernant Fontaines <sup>12</sup>.

« Maison et chapelle à Pierre Forestas Fontaines duquel lieu de Lavigerie [la Ligerie] nous avons été conduit par ledit maire officier municipal dans le bourg dud. Fontaine, maison appelée la cidevant communauté, appartenant actuellement au citoyen Pierre Forestal, dans laquelle étant, de même que dans une église ou chapelle, en dépendant avons fait une très exacte perquisition et recherche des objets sujets à nos opérations, ce faisant avons remarqué 1e en dessus du portail de la première entrée de la basse-cour assorty dans l'intérieur et l'estérieur de créneaux et courtines ; 2° au dessus du second portail y ayant plusieurs créneaux, surmonté de courtines garnies de canonnières, et à coté dud, portail sur la partie droite en entrant et une tourelle ; 3° enfin toute la partie occidentale de lad. église, bordée de créneaux surmontée de courtines garnies de canonnières, pour raison de quoy et l'exécution dud. art. 4 du conseil nous ordonnons 1º l'estration des créneaux, courtines et canonnières qui sont au-dessus desd. portails ; 2º la démolition de lad. tourelle jusque et au niveau des bâtiments auxquels elle est attenante; 3e enfin lestration des créneaux, courtines et canonnières quy sont dans la susd. partie de l'église. Laquelle démolition sera commencée le jour 7 pluviose [26 janvier 1794] aux frais dud. Forestas, et continuée jusqu'à la fin, en présence de lad. municipalité, dont et du tout nous avons fait et dressé le présent procès-verbal.

Signé J. Boulanger maire, Delattre, D. Lafon, off. Labonne, B. Lacour. »

On remarquera que les bâtiments n'appartiennent déjà plus à François Bellabre de Chillac mais à un certain Pierre Forestas ou Forestal.

### VI. Les objets de dévotion conservés par le prieuré : la Vraie Croix et saint Chose

En dehors de son importance matérielle que nous avons pu noter et qui fut en grande partie la cause de sa fin tragique, le prieuré des dames de Fontaines eut un rayonnement spirituel notoire dans toute la région. Il était en effet, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, dépositaire d'une célèbre relique et le lieu d'un culte ancien un peu particulier.

#### 1. La Vraie Croix de Fontaines

Qui la porta en Périgord ? Les circonstances qui suivent vont nous donner sinon la certitude, du moins une forte présomption.

<sup>12.</sup> H.B., 1901, p. 374.

Il est probable qu'il s'agissait de Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault (1637-1670), fille naturelle d'Henri IV et de Charlotte des Essards, légitimée en 1608, demi-sœur de Louis XIII.

Dans la liste des 70 dames professes et parmi celles « qui persistent à demeurer en cette maison » en 1790, lors de la dissolution de la communauté de Fontevrault, nous relevons le nom de Françoise Adélaïde de Saint-Hubert, 20 ans. Cette dame de Saint-Hubert vécut près d'un demi-siècle comme institutrice de la commune de Fontevrault, elle y mourut en vénération en 1848. C'est de cette personne dont parle la lettre conservée à Fontaines <sup>13</sup> et écrite par l'abbé Merienne, curé de Fontevrault, à M<sup>me</sup> Lavaux à Fontaines en date du 14 février 1848, et dont voici le texte :

#### « Madame.

Je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Voici les renseignements qui m'ont été donnés par une dame de St Hubert, qui a été élevée dans la communauté de Fontevrault et y a été religieuse jusqu'à l'époque de la Révolution. Il y avait en effet dans cette communauté un morceau si considérable de la Vraie Croix qu'on aurait pu facilement en donner des parcelles à toutes les églises de France. Madame de St Hubert a souvent vénéré ces reliques. Un vieillard de ma paroisse qui a été enfant de cœur dans cette communauté m'a donné le même témoignage et il se rappelle avoir entendu dire à des Pères visiteurs qu'ils allaient porter des parcelles de Vraie Croix à d'autres communautés qui dépendaient de celle de Fontevrault. On ignore ce qu'est devenue la Vraie Croix de Fontevrault qui était dans un riche reliquaire [...]

Signé: Merienne, curé de Fontevrault. »

Voici les circonstances qui mirent l'abbaye de Fontevrault en possession de cette relique.

À son retour de la 3° croisade (1189-1192) dont il avait été le héros, Richard Cœur de Lion fut fait prisonnier par le duc d'Autriche Léopold qui le livra à l'Empereur d'Allemagne afin de lui faire expier les affronts qu'il lui avait infligés pendant la croisade. Il ne fut libéré que grâce au pape Célestin III (1191-1198) que la reine Aliénor d'Aquitaine, mère de Richard et régente de son royaume, avait « sommé » d'intervenir. Pendant sa captivité, Richard s'était recommandé aux prières des Fontevristes. Il se crut redevable de sa liberté à leurs pieux suffrages et s'empressa de venir lui-même leur en témoigner sa reconnaissance. Il leur apporta en même temps de très précieuses reliques, en particulier un morceau de la Vraie Croix. Voilà sans doute l'origine de la relique de Fontaines.

<sup>13.</sup> Archives particulières.

Au mois de juin 1669, Jeanne-Baptiste de Bourbon. 31° abbesse de Fontevrault, demi-sœur de Louis XIII, revenant de visiter le Petit Fontevrault de La Flèche, fit une chute grave dont elle ne put se relever. D'ailleurs, sa vie austère, ses jeûnes rigoureux, ses pénibles voyages en toute saison avaient depuis longtemps altéré sa robuste constitution. Le 11 janvier 1670, elle s'alita définitivement. Les religieuses et les religieux entouraient la chère malade qui garda jusqu'à la fin toute sa lucidité d'esprit. Elle fit préparer elle-même son suaire et les autres insignes de sa mort 14.

« Ses yeux étaient constamment fixés sur les reliques de la Vraie Croix. Elle s'appliqua à connaître ce qui regardait chaque maison de l'ordre en particulier, l'éloignement des lieux ne l'éloignait point de sa pensée et de son cœur. Elle voulait savoir leurs besoins, pour avoir moyen d'y pourvoir, se faisant rendre un compte si exact de toutes choses qu'elle savait ce qui s'y passait, comme si elles eussent été dans l'enceinte de sa maison. Vous le savez, Nos Révérendes Mères et Chères Sœurs, vous qui avez le bonheur de la voir quelques fois dans vos couvents.

Pendant la maladie qui devait la conduire au trépas, après avoir montré une vénération particulière pour la relique du Saint Sang quand il fallut le remporter, elle s'en consola prenant sa Vraie Croix, qu'elle n'abandonna quasi plus jusqu'à la mort... Nous savons que durant sa vie, c'était sa pratique de baiser souvent la Vraie Croix. Durant sa dernière nuit, elle fit une longue suite d'actes de contrition. Elle baisait tendrement la Vraie Croix, afin de les unir à ceux qu'y avait fait cet aimable Sauveur pour les péchés de tous les hommes et les siens en particulier. Au dernier moment, elle fit mettre autour de son lit les châsses des saints martyrs qu'elle nous a obtenues de Rome. Mais quand nous la considérions elle-même, la Vraie Croix à la main, ayant auprès de soi ces cierges bénits et au milieu de ces saints martyrs, ah, qu'il nous semblait avec sujet qu'elle était cette épouse, la bien aimée du grand Salomon, qui était terrible à ses ennemis comme une armée rangée en bataille. »

Cet attachement à la relique de la Vraie Croix est, sans doute, une confirmation implicite de ce que le chanoine Mazeau, qui fut curé de Goûts jusqu'à sa mort en 1941, disait à mon père, avoir lu ou entendu dire : « La relique de la Vraie Croix de Fontaines y fut porté par une fille de Louis XIII. » Le chanoine Mazeau ne croyait pas à la vérité de cette opinion car il ne trouvait pas trace de cette princesse. Il est probable qu'il s'agissait de Jeanne Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault (1637-1670) fille naturelle d'Henri IV et de Charlotte des Essards, légitimée en 1608, demi-sœur et non fille de Louis XIII.

La grande dévotion de cette abbesse pour la Vraie Croix, le fait qu'elle alla en personne dans un grand nombre de maisons de son ordre, la figuration

<sup>14.</sup> Passages de la longue lettre circulaire adressée le 24 février 1670 à tout l'ordre de Fontevrault à la mort de Jeanne-Baptiste de Bourbon par sœur Bonne Binnot de Montifroy.

de ses armoiries dans l'église paroissiale de Fontaines <sup>15</sup> (lig. 6) nous inclinent à penser que c'est bien elle qui vint faire présent de la relique à cet important prieuré <sup>16</sup>.

« Les moniales acqueillirent avec joie et ferveur l'insigne relique. Et, aussitôt, aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix, des solennités s'organisèrent. Les fidèles accouraient de tous les environs immédiats et des régions plus éloignées, des pays charentuis et limousin. Ils cheminaient sans hâte, groupés par paroisses, leurs curés en tête, assistés souvent de quelques religieux... Le voyage durait de longs jours, prêtres et laïques, même fortunés, vivaient uniquement, et en esprit de pénitence, des aumônes qu'ils solficitaient en chemin. Nul ne refusait d'assister les pèlerins de la Sainte-Croix ; on leur confiait des messages, on leur demandait des prières et, au retour, ils distribuaient quelques objets ayant touché la Relique. »



Fig. 6. Blason de Jeanne de Bourbon, abbesse de Fontevrault (1637-1670). Église paroissiale de Fontaines.

Ces manifestations durèrent sans interruption jusqu'à la Révolution. Au moment où le prieuré fut détruit et les religieuses tragiquement dispersées, la relique fut confiée à l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Fontaines.

En 1905, lors de la séparation de l'Église et de l'État, la relique fut remise à Anne Dumias <sup>17</sup> dont la famille résidait dans l'ancien presbytère.

Pendant de nombreuses années la relique fut quasiment oubliée. Ce n'est qu'en 1925 que l'abbé Lasserre, nommé curé de Champagne, donna suite à une idée qui était dans l'air, à savoir, relancer le pèlerinage annuel. Celui-ci eut un rapide succès et les pèlerins accoururent à nouveau des alentours. Le chanoine Henri Mazeau, curé de Goûts, écrit 18:

« après l'ostension et la vénération, ce fut l'apothéose. Porté sur un élégant brancard, le reliquaire, escorté par les fidèles, parcourut les routes qui sillonnent le verdoyant vallon. Des bannières flottaient au vent et de nombreuses guirlandes formaient au-dessus des têtes comme un arc de triomphe prolongé.

La batterie de Larochebeaucourt, les Buissonnais, qui faisait elle aussi son pèlerinage, ouvrait la marche avec ses amusants petits tapins et ses fiers clairons au geste large, à la voix éclatante. Elle alternait avec le chœur infatigable des chanteuses, jetant aux échos le refrain toujours populaire du vieux cantique : Vive Jésus, vive sa Croix. »

18.

<sup>15.</sup> Le blason, donné par l'Histoire de l'ordre... porte trois fleurs de lys d'or sur champ d'azur à la barre d'or, mais celui de Fontaines où figurent les trois fleurs de lys et un besant en chef sans barre paraît bien être celui représenté par la reproduction du portrait de l'abbesse (t. II, p. 246).

16. « Ostension et vénération... », 1938.

 <sup>«</sup> Ostension et vénération... », 1938.
 Arrière-grand-mère de M<sup>ms</sup> Desages de l'Étang des Faures.

<sup>«</sup> Ostension et vénération... », 1934.

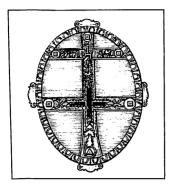


Fig. 7. Reliquaire de la Vraie Croix (dessin Marcel Vergnaud).

Le pèlerinage de Fontaines avait lieu le dimanche le plus proche de la fête de l'exaltation de la Sainte Croix (14 septembre). Il perdura jusqu'à la fin des années 1960.

Les descendants de M<sup>mc</sup> Dumias n'habitant plus en permanence à Fontaines, l'abbé Chêne, curé de Champagne, prit l'initiative, en 1973, de faire déposer le reliquaire à l'abbaye de Chancelade dans ce qui fut, pendant un temps, le musée d'art religieux, aujourd'hui disparu. Après trois ans d'enquête difficile, on a retrouvé la trace de ce reliquaire qui semble avoir finalement été déposé au Trésor de la cathédrale Saint-Front de Périgueux (fig. 7). Jean Secret en fait la description suivante <sup>19</sup>:

« Le reliquaire ovale (90 x 60 mm; poids 92 gr) se compose d'une boîte d'argent enfermant une croix de Lorraine en or enrichi de 6 rubis; la croix tout entière est finement gravée de feuillage. Le croisillon supérieur est occupé par le sigle I.H.S. (le H étant sommé d'une croix). Le croisillon inférieur porte trois petits fragments de la Vraie Croix, disposés et sertis dans le métal en dessinant une croix latine. L'avers du reliquaire porte encore les rubans de fermeture et le sceau de M<sup>gr</sup> Dabert, évêque de Périgueux de 1863 à 1901, qui fit une récognition de la relique, par lui jugée authentique. »

#### 2. Saint Chose

La notoriété du prieuré de Fontaines était également due à la présence de l'effigie d'un saint particulièrement vénéré par les jeunes femmes désirant avoir un enfant, à savoir saint Chose, appelé également saint Foutin ou Faustin.

« O combien de femmelettes brehaignes [stériles] sont devenues joyeuses mères de beaux enfants pour s'estre vouées à S. Faustin en Périgueux, que les femmes du païs appellent S. Chose <sup>20</sup>. »

Un passage d'un autre ouvrage plus ancien 21 nous donne un précieux complément d'information :

« Il y a aussi au pays de Fontaine, diocèse de Périgueux, un monastère de femmes où est l'image de saint Faustin, qui est appelé par les hommes en ce pays, saint Foutin. Ils l'appellent ainsi par moquerie, laquelle leur fait corrompre le mot. Et ceci est plus vraisemblable, comme s'ils voulaient ramener et remettre en usage ce vilain dieu Priape, lequel ces paysans ont presque nommé de ce

<sup>19.</sup> SECRET, 1973.

<sup>20.</sup> MARNIX DE SAINTE-ALGONDE, 1599, t. I, cité d'après Estienne, 1879, t. II, p. 321-323. Article « Saint Fautin », secteur Dordogne, in Merceron, 2002, p. 222.

<sup>21.</sup> FAME, 1587. REGHELLINI, 1834.

même nom. Pour cette cause les femmes ont honte de le nommer et l'appellent saint Chose. Or quand elles ne peuvent pas avoir d'enfant, elles se vouent à ce saint Foutin et lui offrent pour leurs vœux des offrandes faites en la forme des membres honteux tant des hommes que des femmes. Outre cela, elles mettent les chandelles qu'elles lui offrent sur le membre honteux de ce tant vénérable saint, lequel membre est d'un grand demi-pied de grandeur. »

Il est probable que l'on venait de fort loin pour obtenir l'aide de ce merveilleux saint. On ne peut que regretter la disparition de cette statue, dont on ne possède aucune photo.

# VII. Emplacement du prieuré

L'opinion de X. de Monteil lorsqu'il écrivait <sup>22</sup> : « L'église actuelle isolée à la partie nord du bourg était-elle celle de l'abbaye ? c'est probable », n'est certainement pas exacte.

Nous pouvons constater que la disposition de cet édifice ne correspond en rien à la description détaillée des transformations et réparations que doit faire François Boutin, tailleur de pierre à La Chapelle-Montabourlet. Ces transformations sont décrites dans les deux actes des 13 août et 19 décembre 1669 déjà cités. De plus, si l'édifice existant était l'église conventuelle nous verrions des traces de son raccordement avec les autres bâtiments de la communauté. Visiblement, l'église actuelle, encore entourée de son vieux cimetière, a toujours été isolée. Il est certain que l'église des dames religieuses était bien contiguë aux bâtiments claustraux puisque l'un des actes précités mentionne : « ils monteront les murailles à 18 pieds, de l'alignement des cloîtres, en forme de pavillon carré. » Une des preuves irréfutables se trouve dans le compte rendu de la visite des églises « paroisielles » faite en 1688 <sup>23</sup>.

« [Fontaine :] François Aubry, prieur. Sanctuaire voûté. La nef sans voûte ny lambris, sans pavé, sans vitres. La voûte du clocher est rompue. Deux chapelles dont les autels ne sont pas garnis. Le Saint-Sacrement n'y repose et le prend de l'église des dames religieuse, n'y n'ayant de calice, custode ny ornements. Y pleut partout. Les habitants ont dit qu'il y avait dans le bourg une maison appelée de la cure dont les dames jouyssent, et n'ont d'autre curé que celuy qui sert les dames ».

Il ne saurait donc y avoir aucun doute, il y avait bien deux églises distinctes et celle qui est venue jusqu'à nous correspond en tous points à la description de celle de la paroisse. La voûte du clocher et celle de la nef n'ont

<sup>22.</sup> Monteil, 1934, p. 118.

<sup>23.</sup> Roux, 1928, p. 146.



Fig. 8. Bourg de Fontaines, carte de Belleyme. On y distingue à gauche l'église paroissiale, le prieure et le Petit Bournet.



Fig. 9. Bourg de Fontaines, cadastre « napoléonien », 1825.

jamais été relevées, le chœur est voûté et les deux chapelles sont dédiées à la sainte Vierge et à saint Antoine.

Par surcroît, dans l'extrait des dépenses de l'état des biens et revenus du prieuré de Fontaines en 1790, nous lisons : « 10° Plus, pour l'entretien des ornements et linges et bougies, tant de notre prieuré que de la paroisse qui n'a point de fabrique : deux cents livres. »

Les cartes de Cassini et de Belleyme (fig. 8) montrent la présence d'un bourg avec église, en plus d'un important prieuré ainsi que le prieuré du Petit Bournet.

La dernière preuve se trouve dans l'inventaire mobilier du prieuré, en novembre 1792, qui fait état de l'église, du clocher et du cloître de la ci-devant communauté (voir p. 307),

Un relevé de la « tenance du Buisson <sup>24</sup> » nous permet d'avoir une idée de cette situation. Nous avons noté que le monastère se trouvait au point de départ du chemin de Fontaines à Mareuil. Mais les routes actuelles ne suivent pas toujours les anciens chemins et cela peut entraîner des erreurs. Le cadastre « napoléonien » daté de 1825 (fig. 9) nous montre l'état des chemins qui devait être à peu près semblable 30 ans auparavant. En fait, le chemin de Mareuil partait de la vieille halle qui figure sur le plan. Le prieuré était proche.

En 2007, grâce à l'amabilité du propriétaire d'une des demeures de Fontaines, le rédacteur de cette monographie a découvert au sous-sol de cette maison les vestiges romans de l'ancien prieuré. Cette découverte a été confirmée

Archives particulières.







Fig. 10a, 10b et 10c. Vestiges du prieuré de Fontaines, bourg de Fontaines (clichés Michel Vergnaud).

par M. Emmanuel du Chazaud, architecte, spécialiste de l'architecture religieuse romane. (fig. 10a, 10b et 10c). Il conviendrait à présent de tenter de découvrir d'autres vestiges dans les bâtiments voisins.

M. V.

Mes très vifs remerciements vont au chanoine Pierre Pommarède qui m'a guidé, dans la rédaction de cette monographie, en me prodiguant ses conseils éclairés et bienveillants. Mes remerciements amicaux vont à Francis Gérard, François Giroux et Jean Férignac pour leur aide précieuse.

#### Annexe. Prieures et moniales

Les différents documents consultés permettent de dresser une liste, certes bien incomplète, des prieures de Fontaines et parfois des moniales.

- 1330. Imberge de Mareuil, moniale 25.
- 1389. Sœur Jeanne de la Vaure, prieure.
- 1449. Sœur Marguerite, moniale de Fontevrault, prieure.
- 1618. Sœur Claude Dubarry, prieure.
- 1631-1632. Sœur Renée du Prat, prieure ; sœur Elisabeth Dubarry, dépositaire.
- 1634-1635. Sœur de Labrouce, prieure ; sœur Jeanne de Camein, dépositaire.
- 1641. Sœur Renée du Prat, prieure.
- 1642. Sœur Elisabeth Dubarry, prieure ; sœur Renée du Prat, dépositaire.
- 1643-1653. Sœur Jeanne-Baptiste Bremon, prieure; sœur Jeanne de la Cropte, prieure du Cloître; sœur Catherine Devaux; sœur Gabrielle de la Touche, dépositaire; sœur Anne Faligond; sœur Magdelaine Faligond; sœur Marguerite Devars; sœur Françoise Flamen; sœur Françoise Griffond; sœur Marie du Long; sœur Marie Goullard; sœur Françoise Goullard; sœur Marie Faucher; sœur Françoise Faucher, sœur Marie Dulau et sœur Charlotte de la Croix.
- 1657. Sœur Jeanne de la Cropte, prieure ; sœur Catherine Devaux, dépositaire.
- 1669. Sœur Marie de Feydeau du Peyrat, prieure.
- 1674. Sœur Anne de Falignon de Fortron, prieure ; sœur Françoise Flamen. dépositaire.
- 1683. Sœur Françoise Flamen, prieure ; sœur Jeanne de la Cropte, dépositaire ; sœur Gabrielle de la Touche.
- 1699. Sœur Magdellaine de Fallignon de Saint-Simeux, prieure ; sœur Françoise Foucher de Versac, dépositaire ; sœur Marie du Laux d'Allemans, tourière ; sœur Marie du Long de Fompitou.
- 1706. Sœur Marie du Lau d'Allemans, prieure ; sœur Françoise de Goulard, dame d'Escoire, dépositaire ; sœur Charlotte de Galard de Béarn, dame de Brassac, tourière.
- 1711. Sœur Françoise de Faucher, dame de Versac, prieure ; sœur Marie du Laux d'Allemans, dépositaire ; sœur Marie de Rochechouart ; sœur de Saint-Avent, boursière ; sœur Marie Sarlandie ; sœur Anne Sarlandie ; sœur Anne Seguin ; sœur Marie Gilbert ; sœur Jeanne Dayres ; sœur Marguerite Seguin ; sœur Roussilhe ; sœur P. Sarlandie ; sœur Lagrange ; sœur Pindray ; sœur Rastouil ; sœur Dupeyrat ; sœur Le Chazaud ; Marie Sarlandie, novice.

<sup>25.</sup> Mentionnée dans le testament de Guillaume, seigneur de Mareuil, son frère (BNF, coll. Périgord, t. 114, n° 35).

1731. Sœur Jeanne de Rabeyrie, dame de Tauza, prieure ; sœur Marie de Sarlandie, dame de la Grange, dépositaire ; sœur Soignier (Saunier) des Hortes, boursière.

1735. Sœur Marie de Sarlandie de la Grange, prieure ; sœur de Jouet, dépositaire.

1736-1741. Sœur d'Etanzac, prieure : sœur Jeanne de la Horte, dépositaire.

1744. Sœur Jeanne de Saunier des Hortes du Plessat, prieure.

1756-1761, Sœur Jeanne des Hortes, prieure ; sœur de Lageard, dépositaire ; sœur de La Jeaufresnie, boursière ; sœur Marie Auger.

1763. Sœur Aubin de Jaurias.

1764. Sœur de Lageard, prieure ; sœur de la Horte, dépositaire.

1770. Sœur Sarlandie, prieure ; sœur des Hortes, dépositaire.

1772. Sœur Sarlandie, prieure ; sœur Antoinette de Lageard, dépositaire.

1773. Sœur Antoinette de Lageard, prieure ; sœur de la Jofrenie, dépositaire.

1777. Sœur Sescaud de Saint-Just (fig. 11).



Fig. 11. Sceau du prieuré apposé sur la lettre écrite en 1777 par la moniale de Sescaud de Saint-Just à son oncie chanoine à la cathédrale de Périgueux (ADD, 2 E 1795 34 ~ 269).

1784. Sœur de Lambertie, prieure ; sœur du Breuil de Beauchamp, dépositaire.

1790. Sœur Antoinette de Lageard, prieure : sœur de la Jofrenie, dépositaire.

1792. voir p. 305-306, la liste des moniales ayant quitté le prieuré le 3 août 1792, lors de sa fermeture définitive – document du 30 janvier 1793.

### Bibliographie

Bourgueil (B. de), Vie du Bienheureux Robert d'Arbrissel, La Flèche, éd. G. Griveau, 1648.

Broquelet (A.), Nos abbayes, Paris, éd. Garnier, 1921.

Brugière, L'ancien et le nouveau Périgord, 32 volumes manuscrits (Archives diocésaines), s. d.

Dessalles (L.), Histoire du Périgord, t. 1, Périgueux, impr. Delage/Joucla, 1883.

DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Extrait du deuxième volume des voyages du chevalier de Lagrange-Chancel », BSHAP, t. XLIII, 1916.

Durieux (A. et P.), *Prieuré « Notre-Dame » Fontaine - Prieuré royal de Fontevrault*, tapuscrit, s. d. (coll. de l'auteur).

ÉDOUARD (abbé), Fontevrault et ses monuments ou histoire de cette royale abbaye depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, 20 volumes, Paris, 1873.

Estienne (H.), L'Apologie pour Hérodote, éd. P. Ristelhuber, 1879.

ESTIENNOT (Dom Cl.), Antiquités bénédictines (volumes manuscrits conservés à la BNF).

Fame (R.), Des Divines Institutions contre les Gentils et Idolâtres, Genève, 1587 (traduction et adaptation française des Institutiones de Lucius Coelius Lactance (après 313)).

GENDRAUD (M.), « État des biens et revenus du prieuré de Fontaines en 1790 », BSHAP, t. XXX, 1903.

H.B., « Démolition des châteaux du Ribéracois en 1793 », BSHAP, t. XXVIII, 1901, p. 374.

Jaffé (P.), Regesta Pontificum romanorum, t. 1, Leipzig, 1885.

MARNIX DE SAINTE-ALGONDE (P. de), Tableau des Différens de la Religion, Leyde, 1599. MERCERON (J. E.), Dictionnaire des saints imaginaires et facétieux, Paris, éd. Seuil, 2002.

MIGNE (J.-P.), Patrologie latine, 1844-1855.

MONTEIL (X. de), « Le prieuré de Fontaines en Périgord », BSHAP, t. LXI, 1934.

PAVILLON (B.), La vie du bienheureux Robert d'Arbrissel, Paris, 1666.

REGHELLINI (de Schio), Examen du mosaïsme et du christianisme, Paris, Librairie orientale de Prosper Dondey-Dupré, 1834.

Roux (J.), La basilique Saint-Front de Périgueux, Périgueux, impr. Cassard, 1920.

Roux (J.), « Visite canonique du diocèse de Périgueux en 1688 », BSHAP, t. LV, 1928, p. 146.

SECRET (J.), « Sur un reliquaire de l'abbaye de Fontaines », *Périgord Actualités*, n° 647, 3 novembre 1973.

VIVES (J.), Création et vie de la commune de Saint-Pardoux sous la Révolution, éd. Les Amis de Saint-Pardoux, s. d.

Histoire de l'Ordre de Fontevrault par les religieuses de Sainte-Marie de Fontevrault exilées à Vera de Navarre (Espagne) depuis 1904, Auch, impr. L. Cocharaux, 1911.

« Ostension et vénération de l'insigne relique de la Vraie Croix à Fontaines », Semaine Religieuse, 1934, p. 466-467 et 1938, p. 514.

# Châteaux et manoirs en val de Dronne. Les signes des puissants

3º partie\*

par Line BECKER"

# X. La distribution et les équipements de la résidence aristocratique

## 1. L'escalier et la galerie

Le type d'escalier le plus représenté dans l'architecture castrale est l'escalier en vis, notamment aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, ce dernier siècle ayant également vu le développement de l'escalier droit. Si l'escalier de pierre reste la norme du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, on a tendance à sous-estimer l'importance de l'utilisation du bois. Ainsi certaines résidences seigneuriales, dont la porte d'entrée à l'étage noble est encore visible, comme au Méneyplé à Eyvirat sur le gouttereau ou au manoir de Chambon à Brantôme sur le pignon, étaient vraisemblablement dotées d'un escalier extérieur en bois. À ces exemples, on peut également évoquer l'accès primitif de l'aula seigneuriale du château de Bourdeilles.

Voir 2e partie, BSHAP, t. CXXXIX, 2012, p. 183-216.

<sup>·</sup> Chercheur inventaire au service de la Conservation du patrimoine départemental, conseil général de la Dordogne.



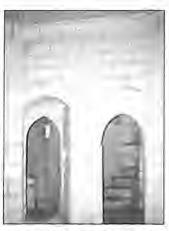


Fig. 99 et 100. Château comtal de Bourdeilles, escalier en vis. Vue par-dessous de la vis de la tour maîtresse et passage à la seconde vis.

La tour maîtresse du château comtal de Bourdeilles est desservie par une vis en œuvre de la fin du XIII siècle (fig. 99). Cette vis, logée dans la maçonnerie, est accessible par un couloir ménagé entre L'aula et le deuxième niveau de la tour maîtresse. Elle dessert en premier lieu une gaine de circulation ménagée dans le mur-éeran oriental conduisant au chemin de ronde gouttereau sud . Au troisième niveau de la tour, la première vis s'achève (fig. 100). C'est à cet endroit qu'une seconde

vis prend naissance, permettant d'une part l'accès au pignon et d'autre part la desserte des étages supérieurs de la tour. Le parti de ménager deux vis décalées dans la maçonnerie de cette tour semble être motivé par des préoccupations défensives<sup>2</sup>. Intégralement compris dans l'épaisseur du mur, cet escalier en vis n'avait pour fonction que de permettre la circulation verticale, ainsi que l'accès aux éléments défensifs, tels que le chemin de ronde. En quelque sorte dissimulé, cet escalier fonctionnel ne participait pas au prestige des résidences nobles.

En revanche, une mutation de la vis s'est effectuée au cours des XV et XVI siècles. Véritable standard, la vis est peu à peu envisagée comme un élément de prestige et tend alors à être logée dans de véritables tours hors œuvre bénéficiant d'un surcroît d'attention, notamment dans le décor. Ce type d'escalier, élevé en façade ou entre deux corps de logis, va perdurer, nous le verrons, jusqu'au XVII siècle. C'est principalement les nombreux manoirs et maisons fortes élevés après la guerre de Cent Ans qui illustrent le mieux cette propension dans l'emploi de la tour d'escalier située au milieu de la façade (fig. 101). Par sa situation à l'extérieur, l'escalier en vis rappelle l'ancien grand degré seigneurial, Pris dans une tour hors œuvre semi-circulaire ou polygonale. l'escalier abrite l'entrée et dessert l'étage noble. Le rez-de-chaussée de ces résidences de second ordre était généralement composé de pièces affectées au stockage ou à la cuisine, l'étage étant réservé au logis nobiliaire. La mise en place de l'escalier en vis induit la réorganisation de la distribution, offrant aux différentes pièces un accès propre à partir de la vis .

BABELON et REMY, 1999, p. 133.

<sup>2.</sup> Ibia

<sup>3.</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1999, p. 608



Fig. 101. Malson forte Au Courret (Verteillac). Logis seigneurial où une tour d'escalier hors œuvre est percée de canonnières.



Fig. 102. Manoir du Lau (Allemans). Exemple de moulures croisées adoptées à la porte d'accès à une tour d'escalier.

Affirmée comme un marqueur de la demeure d'essence noble, la tour d'escalier hors œuvre est l'occasion pour les bâtisseurs d'exercer l'art de la sculpture, notamment dans les ouvertures, telles que les fenêtres et la porte. On peut citer la porte de la maison forte de Saint-Martial-Viveyrol, dotée d'une accolade, ou celle du manoir du Lau à Allemans, dont le linteau présente des moulures croisées (fig. 102). Ce même édifice se distingue également par le soin apporté au traitement de la base du noyau de l'escalier, prismatique et torsadée (fig. 103). La tour d'escalier en vis peut être associée à d'autres fonctions, comme celle du manoir d'Allemans, qui abrite dans sa partie haute un pigeonnier dont la structure en bois est partiellement visible. On peut également y rencontrer des éléments de fortification, tels que les vestiges d'une échauguette, toujours à Allemans, ou des canonnières à la maison forte du Courret ou au château du Breuil à Verteillac (fig. 104). Enfin, on peut citer l'escalier du manoir de Puy-Marteau à Brantôme, développé sous une voûte d'ogives à huit voûtains dont l'extrados est occupé par une petite pièce. Doté d'une cheminée, on peut présumer que ce réduit était lié au guet. La porte d'accès à la tour accuse un traitement Renaissance dans l'utilisation du fronton triangulaire (fig. 105 et 106), retrouvé également au château de La Hierce quelques décennies plus tôt.

L'aire d'étude offre un édifice de la fin du XVI<sup>e</sup>, voire du début du XVII<sup>e</sup> siècle, marqué par la présence de la vis. Il s'agit de l'hôtel noble de La Tour-Blanche dit manoir de Nanchapt. Cette résidence aristocratique urbaine présente deux corps de logis à angle droit, réunis par une tour octogonale renfermant un escalier en vis. La tour possède une porte dont le traitement



Fig. 103. Manoir du Lau (Allemans), escalier. Détail de la base du noyau de l'escalier en vis.



Fig. 104. Château du Breuil, tour d'escalier. Hors œuvre, la tour est dotée de quelques ouvertures de tir.





Fig. 105 et 106. Au manoir de Puy-Marteau (Brantôme), la porte d'escalier, avec son fronton et ses pilastres cannelés évoquant l'architecture Renaissance, est sans doute inspirée de celle du château de La Hierce (Brantôme).

décoratif rappelle le vocabulaire ornemental du gothique tardif (fig. 107). Son linteau monolithique, sculpté en accolade et flanqué de deux pinacles, est orné de crochets arrondis et achevé par un fleuron végétal. Le soin porté à cette réalisation participe à la mise en valeur de la cour intérieure de cet hôtel particulier, qui fait figure d'exception au vu de l'époque avancée. Résidence pure, cette demeure a l'intérêt de présenter des corps de logis en retrait par rapport à la rue, une avant-cour mettant quelque distance entre la voie publique et les espaces privés<sup>4</sup>.

GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1999, p. 595.

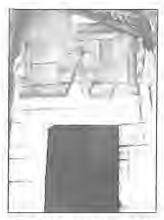


Fig. 107. Hôtel partlculier de La Tour-Blanche, détail de la porte d'accès à la tour d'escalier.



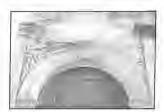




Fig. 108 à 110. Château de Bourdeilles, pavillon d'escalier. Un petit pavillon décoré Renaissance est greffé au château de Jacquette de Montbron pour y accueillir un escalier droit.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la Renaissance apporte différentes innovations, dont les manifestations en matière de distribution verticale se rencontrent dans l'escalier à rampes droites et repos intermédiaires<sup>5</sup>. Déjà dans les années 1520-1530, La Hierce à Brantôme intègre un escalier à volée droite dans une tour rectangulaire. Cet exemple précoce et sans doute réservé aux édifices les plus prestigieux ne doit pas faire oublier que la plupart des résidences de la petite noblesse conservent, nous l'avons vu, la vis hors œuvre.

Globalement, cette période est jalonnée par des réalisations intégrant la distribution verticale à l'intérieur du logis. La fin du XVIs siècle est marquée par la construction du pavillon de Bourdeilles, considéré comme l'archétype du château de l'ultime Renaissance, avec tous les modernismes que cela implique. Ainsi, l'escalier attribuable aux années 1590 est logé dans un pavillon qui lui est entièrement dévolu et non plus dans une tour (fig. 108). Ses deux volées droites opposées et séparées par un repos intermédiaire sont faites de dalles dont la sous-face est apparente. Le pavillon intégrant cet escalier, greffé sur le côté oriental du château, voit sa façade sud divisée en deux travées étroites, tandis que la façade orientale est percée par une large baie éclairant le grand couloir central. Le pavillon présente une décoration ordonnancée : ce sont trois ordres superposés de pilastres avec chapiteaux, frises, métopes et triglyphes, strigiles et feuillages qui valorisent cette partie de l'édifice (fig. 109 et 110).

L'Intérêt pour l'escalier droit est montré par de nombreuses demeures bourgeoises ou aristocratiques de Périgueux et de Sarlat.

<sup>6.</sup> BABELON et REMY, 1999, p. 139. À noter la présence d'un escalier en vis menant aux combles, dont le culot de départ décoré est visible dans la grande salle du premier étage dite le « salon doré ».

L'intégration de l'escalier rampe sur rampe dans œuvre implique une évolution profonde et pérenne du système de circulation et de distribution, et par conséquent, du parti général de la demeure aristocratique.

À Lisle, le hall d'entrée du Château-Haut conserve un escalier monumental en œuvre de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, inscrit sur la liste supplémentaire des Monuments historiques (fig. 111). Bien qu'inachevé, cet escalier de plan carré à rotation adextrée, à deux révolutions de trois volées, présente un décor abouti. Doté de balustres Renaissance, l'escalier repose sur des colonnes doriques cannelées et galbées. La présence de plafonds à caissons ornés d'écussons et de fleurons, et délimités par des culs-de-lampe sculptés de personnages, participent à la monumentalité de l'ensemble (fig. 112 à 114).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la multiplication des grandes résidences classiques à corps de logis multiples implique la prise en compte de l'escalier à l'intérieur même du logis. L'espace dévolu à la circulation verticale tend peu à peu à prendre de l'ampleur, comme en témoigne l'escalier central à quatre volées du château de Fontenilles, édifié en 1676 à Saint-Méard-de-Drône. Le château classique de La Richardie à Champagne-et-Fontaine offre quant à lui, un escalier construit au XIX<sup>e</sup> siècle dans le hall situé côté jardin (fig. 115). Présentant une volée se séparant en deux à l'étage, le traitement de la rampe d'appui chantournée participe aux effets de courbes recherchés par l'ensemble.

Si la circulation verticale est incarnée par l'escalier, la circulation horizontale peut l'être par la galerie de pierre, dont la présence ou les vestiges ont été rencontrés dans quelques constructions. Véritable signe de distinction, la galerie fait partie intégrante de l'édifice et fait souvent l'objet d'un traitement décoratif remarquable. L'hôtel particulier de La Tour-Blanche est symptomatique de l'attention portée alors aux espaces de circulation (fig. 116). Parallèlement à la vis de l'escalier situé à la jonction des deux corps de logis, une galerie relie l'aile qui borde la rue avec l'aile en fond de cour.

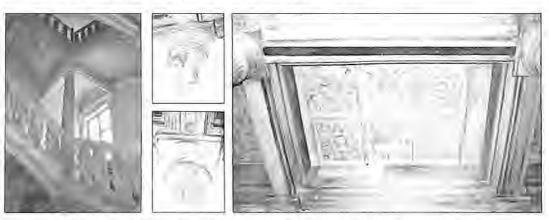


Fig. 111 à 114. Château-Haut (Lisle), escalier Renaissance. Vue générale (à gauche), culs-de-lampe (au centre), plafond à caissons décorés (à droite).

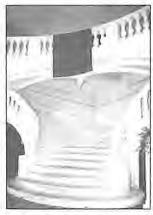


Fig. 115. Château de La Richardie (Champagneet-Fontaine), volée monumentale.

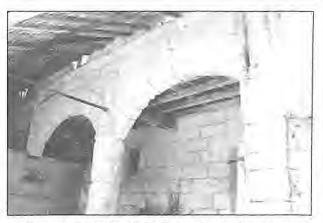


Fig. 116. Hôtel particulier dit manoir de Nanchapt (La Tour-Blanche), galerie. Construite en pierre de taille, cette galerie relie deux ailes.





Fig. 117 et 118. Château de La Martinie (Segonzac), galerie. Elle abrite portes cochère et piétonne.

Le château de La Martinie à Segonzac est agrémenté d'une galerie à arcades et fausses balustrades abritant les portes cochères et piétonnes qui étaient autrefois surmontées d'un toit en carène (fig. 117 et 118). Du côté extérieur, les balustres d'esprit Renaissance sont associés aux corbeaux de mâchicoulis évoquant le Moyen Âge, donnant du même coup une touche éclectique à l'ensemble.

### 2. La baie

Durant la période romane, l'architecture castrale est marquée par des fenêtres élémentaires à ébrasement, désignées comme « fente de jour ». Affectées aux niveaux de stockage et aux caves, elles sont souvent confondues avec les meurtrières ou « fentes de tir ». Ces jours étroits, qui semblent caractériser de nombreux édifices de l'Aquitaine occidentale, notamment dans



Fig. 119. Manoir de Chambon (Brantôme), fentes d'éclairage. Trois ouverture étroites éclairent le rez-de-chaussée.



Fig. 120. Maison forte de Saint-Privat-des-Prés, fenêtre à coussièges. L'ébrasement de la fenêtre permet d'y insèrer deux banquettes en pierre.

l'architecture féodale de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant . trouvent des exemples significatifs en val de Dronne, notamment au manoir de Chambon à Brantôme (fig. 119), au château de Chapdeuil, à celui de La Mothe à Saint-Privat-des-Prés, ainsi qu'au manoir de La Calonie à Cercles.

Équipement de la résidence, au même titre que la cheminée ou les latrines, la baie fait la jonction entre l'intérieur et l'extérieur, répondant à une fonction particulière au sein de l'architecture castrale. Son accessibilité, rendue possible par le percement de la fenêtre en fond de niche, permet alors l'usage de coussièges. Élément de confort intégré à l'embrasure interne des fenêtres, ces banquettes de maçonnerie semblent s'imposer au début du XIII' siècle et se sont alors diffusées dans les salles résidentielles, comme en témoignent celles du manoir de Chambon ou celles de la maison forte de Saint-Privat-des-Près (fig. 120). De telles fenêtres à fort ébrasement, qui pouvaient assurer une double fonction de surveillance et d'éclairement, trouvent quelques spécimens à l'étage noble du château comtal de Bourdeilles, à Chapdeuil (fig. 121 et 122), ou au manoir du Lau à Allemans.

La baie est un élément d'architecture précieux, de par sa structure et son décor, pour l'appréciation de l'époque de construction d'un édifice. En val de Dronne, les châteaux et manoirs présentent différents types de fenêtres, dont les spécimens jalonnent toutes les époques.

En matière de baies perçant l'étage noble, il convient d'indiquer que des modèles différents ont marqué les régions, notamment au cours des XIII et XIII siècles. Ces particularismes formels sont essentiellement représentés par des résidences d'essence noble, dont les ouvertures ont globalement

SERAPHIN, 2002, p. 156.
 MESOUL 1993, p. 226.

été traitées avec un certain degré d'élaboration. Quoi qu'il en soit. certaines formules architecturales sont solidement implantées en Périgord des la fin du XII siècle. Mais c'est par la multiplication des colonnettes. formant une véritable claire-voie, que les logis aristocratiques tentent de se distinguer, comme à l'étage noble de Chambon dans la deuxième moitié du XIII siècle, où le goût et la persistance des formes romanes sont perceptibles dans l'utilisation de trois fenêtres triples composées de deux colonnettes portant un linteau découpé de trilobes (fig. 123). Toujours à Chambon, le pignon oriental présente une petite fenêtre trilobée accompagnée d'une porte en arc brisé. Il semblerait que les portes aient été les premiers éléments d'ouverture à adopter l'arc brisé, tandis que la fenêtre conserva l'arc en pleincintre jusqu'au milieu du XIIIe siècle. notamment à Commarque.

La diversité qui caractérise les formes romanes dites archafques du XIII<sup>e</sup> siècle fait place à une certaine standardisation incarnée par les fenê-





Fig. 121 et 122. Château comtal de Bourdeilles et château de Chapdeuil, fenêtres à coussièges. Les coussièges sont rencontrés à l'étage noble de ces résidences seigneuriales.



Fig. 123. Manoir de Chambon (Brantôme), colonnettes et linteaux trilobés caractèrisent cette claire-voie.

tres à réseau gothiques. Il en résulte un vocabulaire stylistique unifié, normalisé, partageant des références communes des formes venues de l'architecture religieuse. Pourtant, malgré la proximité de l'église abbatiale de Brantôme qui accueillit précocement les formes du gothique angevin, le château comtal de Bourdeilles n'accueille les fenêtres à linteau trilobé et les chapiteaux à crochets qu'entre 1283 et 1289° (fig. 124 et 125). La rareté de ce type de chapiteau en Périgord laisse à penser que sa présence sur ces deux sites sous-entend une origine exogène «. Les baies de la grande salle du château de Bourdeilles comportaient en leur partie supérieure des vitrages fixes et des vantaux sur châssis de bois dans leur partie inférieure «. Composante essentielle de l'architecture, la baie traduit les évolutions esthétiques et techniques au cours des siècles.

<sup>9.</sup> GAHRIGOU-GRANDCHAMP, 1998, р. 29-30.

<sup>10.</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1995, p. 706.

<sup>11</sup> BABRION et REMY, 1999, p. 132.

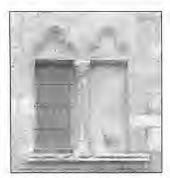




Fig. 124 et 125. Château comtal de Bourdeilles, baies. Rez-dechaussée et étage noble sont percés de simples fenêtres à linteau trilobé de la fin du XIII<sup>®</sup> siècle.





Fig. 126 et 127. Château comtal de Bourdeilles, baies. La grande salle de l'étage noble était également dotée de fenêtres géminées, percées à l'initiative de Géraud de Maulmont.

En d'autres termes, la fenêtre est autant l'œuvre des sculpteurs et tailleurs de pierre, que des ferronniers ou des verriers.

En cette fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la présence d'un agent royal à Bourdeilles a entraîné une application tardive d'une formule de fenêtre en vogue à la charnière des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans les logis prestigieux du sud-ouest de la France (fig. 126 et 127) : ce type de fenêtre géminée divisée en deux par une colonnette et inscrite dans une archivolte moulurée participe à la mise en valeur de l'aula seigneuriale. Parallèlement, on peut développer cette remarque en soulignant le fait que le château intègre trois types différents de fenêtres selon la qualité de l'espace qu'elles desservent. On ne peut écarter l'hypothèse d'un maintien délibéré de formes anciennes dans un édifice tel que celui de Bourdeilles. L'idée de rappeler des « marques d'ancienneté » liées à un tel lieu de pouvoir ne semble pas impossible <sup>12</sup>. En d'autres termes, l'accueil

SERAPHIN, 2002, p. 159.

de nouvelles formes architecturales a parfois pu être freiné par des volontés politiques. Parallèlement, on ne peut omettre de voir derrière la diffusion de ce modèle de fenêtre l'influence certaine du maître d'ouvrage <sup>13</sup>. Dans ce cadre, on ne peut se limiter au simple constat d'une forme d'archaïsme récurrente en Périgord.

Globalement, ce type de fenêtre monumentale ne perdura pas au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle mais trouva des réminiscences jusqu'au XVI<sup>e</sup>, notamment dans la réintroduction des colonnettes, des réseaux et dans l'archivolte ornementale qui garnissent alors certaines fenêtres à croisée.

Après avoir fait l'objet de tâtonnements, notamment dans une adaptation relative à la fermeture de la baie <sup>14</sup>, la colonnette, qui séparait jusqu'alors la baie en deux, laisse progressivement la place au meneau, dont la généralisation dans l'architecture civile aquitaine s'effectue dès le dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>15</sup>. La mise en place des premiers meneaux, liés au croisillon, devait permettre l'usage de vantaux.

L'apparition de la baie à meneau et croisillon se fait en Périgord vers le deuxième tiers du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce modèle de fenêtre, qui connut un succès

national, semble s'imposer rapidement, d'une part dans les maisons urbaines de Périgueux, d'autre part dans les petites résidences aristocratiques rurales. Ainsi un manoir des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, situé dans le bourg de Paussac, présente une façade à baies quadruples du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 128), et une fenêtre à croisée du siècle suivant. Avec l'emploi des fenêtres à croisée, l'architecture résidentielle se libère pour la première fois des modèles de l'architecture religieuse.

Caractérisant l'évolution des fenêtres, la baie quadrangulaire devient alors de plus en plus la norme, remplaçant peu à peu les fenêtres à réseau, dont les exemples ont été rencontrés sporadiquement et en milieu urbain. Ainsi à Brantôme, une maison de la rue Joussen présente à l'étage une fenêtre à croisée réintégrant d'anciens remplages. Imposées comme un véritable standard à la fin du Moyen Âge, ces baies à croisée permettent l'aménagement de vitrages dans les parties hautes et de volets à loquet dans les parties basses. En fait, deux raisons justifient ainsi la division de la fenêtre en quatre panneaux : une raison fonctionnelle dans l'utilisation de vantaux et une raison symbolique, dans l'imitation des modèles

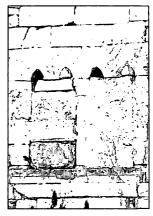


Fig. 128. Manoir situé dans le bourg de Paussac (Paussac-et-Saint-Vivien) (cadastre 1996, section BC, parcelle 24), fenêtre quadruple du XIIIe siècle avec dispositif de fermeture.

15. SERAPHIN, 2002, p. 176.

<sup>13.</sup> On retrouve ce type de fenêtre dans les châteaux limousins de Châlus et de Châlucet, dont le commanditaire était, comme à Bourdeilles, Géraud de Maulmont, agent de l'administration de Philippe le Bel.

<sup>14.</sup> Dans un manoir du XIII<sup>e</sup> siècle à Paussac-et-Saint-Vivien, la colonnette d'une fenêtre quadruple est adossée à un méplat dans le but d'y accueillir un dispositif de fermeture.



Fig. 129. Château de Tinteillac (Bourg-des-Maisons), fenêtres jumelées d'angle à croisillon.



Fig. 130. Château d'Etourneau (Bourdeilles), baie simple à accolade et traverse du XV<sup>s</sup> siècle.



Fig. 131. Manoir de La Meynardie (Siorac-de-Ribèrac), baie à double accolade.

introduits par le pouvoir royal, puis par l'architecture palatiale. Complétant ces grandes fenêtres à croisée, on peut ajouter une variante, constituée par deux fenêtres jumelées d'angle à croisillon, comme au château de Tinteillac à Bourg-des-Maisons (fig. 129), ainsi que la présence d'ouvertures à simples traverses des XIVe et XVe siècles. Adoptant une structure simple, limitée à une fenêtre rectangulaire chanfreinée, ou présentant des variantes avec l'utilisation de l'accolade à Etourneau à Bourdeilles, ces baies à traverses sont légion (fig. 130). Le modèle de la baie à meneau et croisillon a profité à l'architecture vernaculaire au XVIIe siècle, qui n'a eu de cesse de puiser dans le répertoire de formes des résidences des classes dominantes. Ainsi la ferme de Jamaud à Biras, dont l'origine manoriale n'est pas à exclure, est percée d'une fenêtre à croisée.

Le décor de la fenêtre n'adopte pas l'accolade avant la deuxième moitié du XV<sup>s</sup> siècle, sa fréquence culminant à la Renaissance <sup>16</sup>. Remplaçant progressivement l'arc brisé et le trilobe, son utilisation ne modific guère la structure de la fenêtre, comme à la tour de Madona à Vanxains couronnant des fenêtres à croisée, au manoir de La Meynardie à Siorac-de-Ribérac (fig. 131), ou encore au manoir de La Rigeardie à Bourdeilles.

La fin du XV siècle est marquée par la mise en valeur de l'ornementation de la baie : celle-ci se manifeste par la complication et la redondance des moulures. De plus en plus, on rencontre des colonnettes et des bases prismatiques mises en évidence par des gorges intercalaires, comme à la maison forte de Saint-Martial-Viveyrol (fig. 132). Ces moulures sont parfois

<sup>16.</sup> Mesqui, 1993, p. 224.



Fig. 132. Maison forte du bourg de Saint-Martial-Viveyrol, large ouverture, agrémentée de moulures, située à l'étage.



Fig. 133. Manoir situé dans le bourg de Paussac (Paussac-et-Saint-Vivien) (cadastre 1996, section BC, parcelle 109), fenêtre à meneau et croisillon.



Fig. 134, Manoir du Lau (Allemans), fenêtre à meneau, qui conjugue l'accolade et l'arc en plein cintre.



Fig. 135. Château de Lascoux (Celles), fenêtre à meneau. Deux modillons sculptés achèvent l'archivolte.

associées à la mode des baguettes prismatiques, dont l'origine se situe dans les modèles royaux. Soulignant les angles des chambranles, ces baguettes croisées, rencontrées dans un manoir de Paussac (fig. 133) ou à l'étage noble du manoir du Lau à Allemans, sont vraisemblablement attribuables à la seconde moitié du XVe siècle.

L'agrandissement des baies a rendu nécessaire le recours aux grilles en fer forgé, attesté avant la guerre de Cent Ans, mais vraisemblablement systématisé à partir du XV siècle. Si la plupart de ces grilles ont aujourd'hui disparu, leur souvenir est attesté par la présence des trous d'encastrement, comme à la maison forte de Saint-Martial-Viveyrol, au manoir de Méneyplé à Eyvirat ou au château de Jovelle à La Tour-Blanche.

Nous l'avons évoqué, l'archivolte décorative garnit les fenêtres à croisée du XV siècle. Si l'une des ouvertures du manoir du Lau adopte un parti différent, à savoir un grand encadrement arqué laissant libre un tympan plein rappelant des fenêtres de la seconde moitié du XIV siècle (fig. 134), le parti le plus répandu accueille une archivolte décorative horizontale. Le château de Lascoux à Celles offre un type d'archivolte horizontale familier, retombant de chaque côté de la baie par deux verticales accueillies par de petits modillons sculptés de têtes humaines 17 (fig. 135).

L'importante diffusion des fenêtres à croisée s'effectue également au sein de la lucarne, développée au début du XVIº siècle. Les modèles

<sup>17.</sup> Une fenêtre sise place de l'Hôtel de ville à Péngueux présente une croisée associée à une double accolade et une archivolte achevée par deux modillons anthropomorphes

Renaissance les plus simples présentent globalement une formule similaire ; l'encadrement des baies est alors agrémenté de spirales, tandis que le fronton en plein cintre est propice à l'accueil d'une coquille, accompagné d'acrotères, comme au manoir du Repaire à Champagne-et-Fontaine. Ce modèle récurrent de lucarne connut un vif succès au fil des siècles ; ainsi au XVIII<sup>e</sup> siècle au château de Fontenilles à Saint-Méard-de-Drône et au XVIII<sup>e</sup> à Jaurias à Gout-Rossignol (fig. 136 et 137). Les modèles Renaissance les plus complexes sont rencontrés à Brantôme, Ainsi à La Hierce, la croisée pendante de lucarne surmontée d'un fronton-pignon présente un traitement décoratif de qualité qui associe des pilastres soulignant les piédroits, ainsi que la coquille et les acrotères couronnant la baie (fig. 138). Non loin de là, au manoir de Puy-Marteau, le décor des lucarnes s'est largement inspiré de celui de La Hierce (fig. 139).

Le développement des baies résulte de la volonté de l'aristocratie de vivre dans un cadre plus lumineux et plus spacieux. Au sortir de la guerre de Cent Ans, le château est moins perçu comme un ensemble fortifié axé sur l'efficacité militaire mais davantage comme un château de plaisance lié au confort. Les baies à croisée ordonnancées en travée percent alors les tours et l'ensemble des pièces du logis, comme à La Côte à Biras ou au pavillon Renaissance de Bourdeilles, cette prédisposition annonçant déjà l'élévation des châteaux classiques.

Les XVIII et XVIII siècles s'expriment essentiellement par l'ordonnancement de travées de plus en plus nombreuses. La baie, rectangulaire ou légèrement cintrée, perce régulièrement les façades marquées par une rectitude verticale accentuée par la présence des lucarnes. Seules ces ouvertures offrant de la lumière aux combles sont les témoins récurrents de la reprise de modèles qui caractérisaient la Renaissance. Il en est ainsi par exemple à La Vassaldie à Gout-Rossignol.





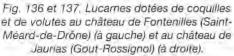






Fig. 138 et 139. Le décor de la lucarne du manoir de Puy-Marteau (Brantôme) (à gauche) est à rapprocher de celui de la fenêtre du château voisin de La Hierce (à droite).

Globalement, les façades des châteaux classiques ont adopté l'arc segmentaire pour des fenêtres qui ont tendance à s'allonger, comme en témoigne le château de Vendoire, Au Breuil à Verteillac, ces ouvertures cintrées rappellent le fronton de la porte d'entrée (fig. 140). Les volets pleins de l'époque médiévale font alors place aux contrevents. Des feuillures, parfois ménagées après coup dans des baies chanfreinées du XVe ou XVIe siècle, permettent de recevoir l'épaisseur du contrevent, disparu au château de Lusignac et au manoir de La Meynardie à Siorac-de-Ribérac. La modernisation des systèmes de fermeture des fenêtres a malheureusement été fatale au meneau, comme en témoignent de nombreux exemples rencontrés, notamment à la tour de Madona à Vanxains (fig. 141). Une autre solution, qui peut paraître malheureuse à bien des égards, a été de combler tout ou partie d'une baie à croisée, pour ne conserver qu'un ou deux compartiments ouverts, propice à la réception d'un système de fermeture, comme au manoir de Haut-Prézat à Paussac-et-Saint-



Fig. 140. Château du Breuil (Verteillac), façade antérieure. Fenêtres et lucarne sont alignées.



Fig. 141. Manoir dit la tour de Madona (Vanxains), fenêtre. Le meneau a disparu pour l'accueil de contrevents.







Fig. 142 à 144. Fenêtres à meneau et lucarne. Les compartiments formes par le meneau et le croisillon ont été parfois partiellement bouchés. Manoir du Haut-Prézat (Paussac-et-Saint-Vivien) (à gauche), manoir de Chez Goudet (Verteillac) (au centre), hôtel particulier (La Tour-Blanche) (à droite).



Fig. 145. Château de La Valouze (La Roche-Chalais), pignon méridional, fenêtres du XIXº siècle.

Vivien, à la maison forte de Chez Goudet à Verteillac, ou encore à l'hôtel de Nanchapt à La Tour-Blanche (fig. 142 à 144).

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'offre pas de changement significatif. l'élévation des châteaux s'inspire directement de celle des édifices classiques, tandis que le traîtement des fenètres, et notamment des lucarnes, tel un leitmotiv, renvoie une nouvelle fois aux éléments décoratifs de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et du début du XVI<sup>e</sup>, comme au château du Meynard à Allemans ou à celui de La Valouze à La Roche-Chalais (fig. 145).

## 3. La cheminée

L'échantillon de cheminées présentes dans les résidences aristocratiques du val de Dronne est suffisant pour être exploité.

L'apparition des cheminées maçonnées adossées au mur est établie dès le Haut Moyen Âge, mais leurs vestiges sont rares jusqu'au XIII<sup>s</sup> siècle. En Périgord, les plus anciennes connues relevant de l'architecture civile sont datables du XII<sup>s</sup> siècle. Situées dans l'agglomération périgourdine au lieu-dit « La Maladrerie », ces cheminées sont caractérisées par une hotte conique.

À partir du XIII<sup>c</sup> siècle et jusqu'au cours du XV<sup>c</sup>, les cheminées vont adopter des formes plus simples et généralement droites. Ces dernières sont évidemment tributaires de l'épaisseur des murs. Aucun foyer intégralement incorporé dans la maçonnerie n'a été rencontré en val de Dronne. En revanche, les exemples de cheminées engagées à l'intérieur ne manquent pas et présentent différentes formes selon les époques. Ainsi, celle de la grande salle du château comtal de Bourdeilles présente un manteau en saillie. Son linteau, bâti en pierre, est surmonté d'une hotte de forme pyramidale construite en briques et pierre de taille (fig. 146).

Parmi les exemples vus, il existe un cas de cheminée dont le linteau est constitué d'une poutre. Sise au rez-de-chaussée de la maison forte de Chez Goudet à Verteillac, elle comprend une hotte droite enduite et des piédroits simples légèrement biais (fig. 147). Ce cas de figure, rarement conservé, semblait assez fréquent dans les logis médiévaux.



Fig. 146. château comtal de Bourdeilles, cheminée située dans l'aula.



Fig. 147, Manoir de Chez Goudet (Verteillac), cheminée. La hotte est supportée par une poutre en bois.

À partir du XV<sup>e</sup> et surtout du XVI<sup>e</sup> siècle, la structure de la cheminée évolue. La hotte englobe davantage le foyer, le linteau est abaissé sur le foyer, les piédroits sont de plus en plus saillants, afin d'éviter l'enfumage des pièces chauffées. Indispensable dans les chambres et les grandes pièces d'apparat des châteaux, elle est également présente dans les cuisines <sup>18</sup>.

Globalement, le traitement général d'une cheminée indique la nature de la pièce qui l'accueille. Les pièces secondaires sont souvent munies de cheminées sobres, tandis que les pièces de l'étage noble (aula et camera seigneuriales) disposent de cheminées plus ornées, à jambages sculptés. D'abord réservées à la grande salle, les cheminées à jambages et hotte débordante sont présentes dans les autres pièces des châteaux et manoirs à partir du XVe siècle.

Les cheminées des pièces de l'étage noble se distinguent ainsi par leur monumentalité ou leur décor, comme celle du manoir de La Marteille à Saint-Sulpice-de-Roumagnac, présentant un grand manteau accueillant un blason sculpté en biais au décor de fleurs de lys (fig. 148). L'importance accordée à lu décoration de la cheminée de l'étage noble du manoir du Lau à Allemans est également symptomatique de l'aisance du propriétaire des lieux (fig. 149). Bien que seul un piédroit soit conservé, présentant des colonnettes engagées et des bases prismatiques du début du XVI<sup>e</sup> siècle, on peut se faire une idée du soin apporté au traitement général de l'ouvrage disparu.

Avec le XVI<sup>e</sup> siècle, les jambages peuvent parfois être traités en pilastres, achevés en volutes comme au château Renaissance de Bourdeilles. Au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ce même édifice a fait l'objet d'un programme

<sup>18.</sup> Cette pièce, qui s'est développée à partir du XII<sup>e</sup> siècle dans les abbayes et les châteaux, était réservée à une certaine catégorie sociale. Dans l'architecture vernaculaire, le foyer central archaïque s'est sans doute maintenu jusqu'à la fin du Moyen Âge, avant d'être progressivement remplacé par la cheminée murale.

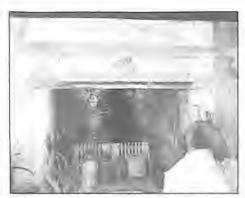


Fig. 148. Manoir de La Marteille (Saint-Sulpice-de-Roumagnac), exemple monumental de manteau de cheminée.



Fig. 149. Manoir du Lau (Allemans), piédroit de cheminée sculpté.



Fig. 150. Château du Breuil (Verteillac), détail d'un panneau peint et aperçu de la cheminée de l'étage supérieur.



Fig. 151. Maison forte du Port (Saint-Méard-de-Drône), souche de cheminée. Quatre conduits de cheminée se réunissent pour ne former qu'une seule souche.

décoratif ambitieux, et ce jusque dans le traitement des cheminées du « salon doré ». Le manteau de chacun des deux foyers maçonnés est orné d'une grande peinture figurative dans le style de la première École de Fontainebleau <sup>19</sup>. Le XVII<sup>c</sup> siècle est marqué par une certaine recherche dans le décor, notamment dans le traitement de la hotte. Ainsi Le Breuil à Verteillac présente plusieurs cheminées dont la hotte est marquée par un panneau peint (fig. 150).

En règle générale, la tendance était de situer les cheminées des différents étages sur les pignons, les unes au-dessus des autres sur un même axe : avec l'aménagement de conduits décalés, cette technique permettait de



Fig. 152. Château de La Valade (Bourdeilles), vestiges de piédroits de cheminée.

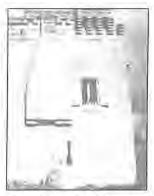




Fig. 153 et 154. Coffres de cheminée visibles sur la paroi extérieure. Manoirs de La Calonie (Cercles) (à gauche) et de La Meynardie (Siorac-de-Ribérac) (à droite).

ne faire émerger du toit qu'une seule souche. À ce propos, on peut noter le cas particulier du groupement central de quatre cheminées, prises dans le mur de refend à la maison forte du Port à Saint-Méard-de-Drône (fig. 151). Extérieurement, une seule souche réunit les quatre conduits accolés.

Au château de Fontenilles à Saint-Méard-de-Drône, la présence d'une cheminée monumentale sur le pignon de l'étage de comble donne une indication sur le souci d'équiper les parties hautes du logis.

Il faut garder à l'esprit que la présence d'une cheminée est toujours liée à un lieu habité ou fonctionnel, tel que la cuisine, la pièce à vivre ou la chambre. Conservés dans une grange-étable du château de La Valade à Bourdeilles, les vestiges d'un manteau, associés à des placards muraux indiquent clairement la vocation originelle de l'endroit (fig. 152).

Lorsqu'elles sont engagées vers l'extérieur, les cheminées sont parfois dotées d'un coffre en encorbellement sur la paroi extérieure, comme aux manoirs de La Meynardie (Siorac-de-Ribérac) et de La Calonie (Cercles) dont l'aspect général est assez similaire (fig. 153 et 154). Ces exemples semblent nombreux dans le Midi de la France et notamment dans le Quercy<sup>20</sup>.

# XI. L'environnement des résidences aristocratiques

# 1. Les communs et les dépendances agricoles

Au centre d'une exploitation agricole que le seigneur dirige en fairevaloir indirect, la résidence seigneuriale est presque systématiquement





Fig. 155 et 156. Toit brisé et lucarnes caractérisent les communs des grands domaines. Châteaux de Segonzac (en haut) et de Clauzurou (Champagne-et-Fontaine) (en bas).



Fig. 157. Château de Segonzac, écurie voutée en plein-cintre.

accompagnée de bâtiments agricoles à usage domestique, comme la charreterie ou la grange, ou destinés à abriter les animaux, en particulier les chevaux de selle ou d'attelage.

L'organisation initiale du château autour d'une cour fermée est encore partiellement observable à Segonzac. Complétant le logis, les dépendances agricoles, les communs et les écuries voûtées en berceau s'organisent au sud-est de l'ensemble. La grange-étable à étage de comble est percée d'une succession de lucarnes, ainsi que d'autres bâtiments agricoles et les écuries sont protégées par un toit brisé donnant un caractère homogène à l'ensemble de la basse-cour, également retrouvé à Clauzurou (fig. 155 à 157).

La plupart des bâtiments agricoles sont dans l'environnement direct des châteaux et manoirs. Les dépendances visibles actuellement datent pour la plupart du XIX siècle. Les étables destinées à abriter les animaux de labour de la réserve sont souvent liées aux granges. On les trouve à accès en pignon, comme au château de Vendoire ou au Pauly à Chassaignes, ou de plan allongé au château de Gandillac à Saint-Martial-Viveyrol.

Les dépendances sont complétées par un fournil abritant un, voire deux fours à pain, comme au manoir du Lau à Allemans. La présence du fournil pouvait être liée à celle d'une petite forge, comme à Jaurias à Gout-Rossignol.

Isolément, on peut également rencontrer une orangerie et une serre comme en témoignent les constructions du château du Mas de Montet à Petit-Bersac.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>a</sup> siècle, les communs faisaient partie intégrante de l'univers châtelain. Ces éléments constitutifs du château participaient à la recherche de rationalité : ainsi étaient-ils développés perpendiculairement au corps de logis, délimitant une cour fermée par un portail monumental. Ce dispositif hérité de l'âge classique est progressivement abandonné à partir du milieu du XIX<sup>a</sup> siècle, les châtelains cherchant à isoler les communs. Ainsi mis à l'écart, ces espaces de service participent à la distinction hiérarchique

des différentes fonctions du domaine et, par l'accueil de la brique et du bois, introduisent des matériaux moins nobles que la pierre de taille et l'ardoise caractérisant le château<sup>21</sup>.

Toutes les écuries observables aujourd'hui sont postérieures au Moyen Âge. Les témoins les plus anciens sont de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle comme en témoignent les écuries de Bourdeilles qui ne présentent plus leurs aménagements intérieurs, stalles ou mangeoires. Cet espace, situé sous l'*aula* seigneuriale, est l'ancienne salle basse du logis médiéval, voûté en berceau plein cintre lors de sa transformation en écuries et cellier en 1587<sup>22</sup>. La présence de baies géminées à coussièges et de la latrine indique bien l'ancienne vocation résidentielle de cette vaste pièce<sup>23</sup>.

Faisant partie intégrante des communs d'un château ou d'un manoir et située à proximité du corps de logis, l'écurie fait souvent l'objet d'un surcroît d'attention, notamment dans les matériaux utilisés, tels que la pierre de taille. À ce titre, le rendez-vous de chasse de Galbrun (Saint-Michel-Léparon à La Roche-Chalais) est un exemple intéressant. On y rencontre une première écurie en pan de bois du XVIII<sup>e</sup> siècle, complétée d'une seconde plus récente en pierre de taille, conservant ses mangeoires. Le traitement intérieur y est remarquable, avec la présence de fines colonnes à chapiteau soutenant un faux plafond.

Si les écuries de petites dimensions sont indissociables des petits manoirs ou des maisons fortes, comme au Courret à Verteillac, leur présence est récurrente jusqu'au début du XX° siècle, dans des domaines réinvestis par la bourgeoisie. Ainsi, le château de Mazerat à Bourdeilles, dont la construction des années 1840 remplace un repaire noble, est complété par une écurie des années 1910 accueillant de la brique. Si ces édifices demeurent en général assez proches des châteaux, les bâtiments de la réserve ont tendance à s'en éloigner, ne faisant plus partie de l'environnement immédiat du corps de logis <sup>24</sup>.

La présence des écuries est complétée par celle de dépendances agricoles liées à la production viticole, telles que le chai, bâtiment où l'on garde le vin ou les eaux-de-vie, et le cuvier, local où est effectuée la fermentation du moût de raisin dans les cuves<sup>25</sup>.

# 2. Des bâtiments d'exploitation liés à la viticulture

Ce sont principalement les châteaux classiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui présentent les témoins matériels de la production viticole en val de Dronne. Ces domaines sont caractérisés par une organisation rationnelle

<sup>21.</sup> GRANDCOING, 2002, p. 142.

<sup>22.</sup> BABELON et REMY, 1999, p. 126.

<sup>23.</sup> BABELON et RÉMY, 1999, p. 131-132.

<sup>24.</sup> GRANDCOING, 2002, p. 144.

<sup>25.</sup> Définitions rencontrées dans le *Thésaurus de l'architecture*, éd. du Patrimoine, 2000.

des différents bâtiments d'exploitation alliant la viticulture et les autres productions : ainsi l'on retrouve de vastes bâtiments permettant le traitement et la conservation du vin, et des granges et étables pour le stockage des autres produits de l'agriculture et des animaux.

L'exploitation de la vigne dans les grands domaines, ayant atteint son apogée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, génère des constructions contemporaines, caractérisées par une certaine homogénéité. En fait, les principes constructifs des bâtiments liés à la viticulture sont fixés dès le XVII<sup>e</sup> siècle et perdurent jusqu'au XIX<sup>e</sup>.

Si la production viticole aquitaine et charentaise actuelle est incarnée par le Cognaçais, le Bordelais et dans une moindre mesure par le Bergeracois, il convient îci de porter notre attention sur cet ancien « pays » viticole qu'était le Ribéracois <sup>26</sup>. En réalité, l'ensemble du territoire périgordin était ainsi occupé par la vigne. En 1868, soit quelques années avant la crise du phylloxéra, le docteur Jules Guyot notait : « Le climat de la Dordogne est un des plus heureux de France pour la viticulture [...] quant au sol, il est composé des meilleures formations pour la vigne [...] le département de la Dordogne possède d'excellents cépages, et partout où ces cépages sont dominants, les vins sont bons <sup>27</sup> ».



Fig. 158. Carte de Belleyme, Verteillacois, présence de la vigne. Le vin, autrefois très étendu, est à l'origine de la prospérité de grands domaines à la tête desquels se trouvent châteaux ou manoirs.

27 Guyon, 1868, p. 507 sq.

Sur ce sujet, voir notamment Auurenie et La Ville, 1987, p. 379-383.

Les cartes de Bellevme et de Cassini, réalisées dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, sont éloquentes quant à l'importance de la présence viticole dans le nord-ouest du Périgord (fig. 158). D'un bon rapport, la viticulture occupe les deux tiers des terres défrichées durant cette période. Séduite par la demande venant du Limousin, la paysannerie locale s'oriente alors vers la

culture de la vigne 28.

Avant que le phylloxéra ne réduise à néant la superficie des 107 000 hectares de terres labourables consacrées à la viticulture en Dordogne, le Ribéracois, où la vigne occupait environ 4 000 hectares, produisait des vins appréciés. En effet, le val de Dronne était situé jusqu'au milieu du XIXe siècle dans une zone importante de vignoble. Les vins de l'ancien arrondissement de Ribérac, dont la production a atteint son apogée dans la première moitié du XVIII siècle, étaient de qualité suffisante pour être vendus vers Périgueux et surtout vers le Limousin et les Charentes29. Ils étaient ainsi commercialisés directement à partir des propriétés ou de négociants 30. À cette époque, le transport de l'alcool était effectué à l'aide de barriques. l'usage des bouteilles s'étant imposé plus tardivement.

C'est notamment sur les territoires de Gout-Rossignol et Verteillac que des exploitations étaient consacrées au vin. La production était alors écoulée localement et dans les régions fimitrophes. Il s'avère qu'en 1835, parmi les vins particulièrement appréciés et notables, figurent les crus de Jaurias (Gout-Rossignol). Grattechat et Rossignol 31 Pour Rossignol, la production de vins rouges de qualité était complétée par des vins blancs secs, peu alcoolisés et légèrement pétillants. À Verteillac, La Meyfrenie produisait des vins mousseux, qui ont connu un véritable succès au XIXº siècle, Ainsi Eugène Le Roy se remémore un passage au château où il dégusta le vin de Ghéropiga (fig. 159), qu'il qualifia de « doux mais traître en diable " ».

Dans les environs de La Roche-Chalais, Verteillac. La Tour-Blanche, Saint-Aulaye et Ponteyraud, on trouyait des vins à eau-de-vie de



Fig. 159. Étiquette d'une bouteille de Ghéropiga, autrefois produit au château de La Meyfrenie (Verteillac).

MARTY, 1993, p. 122.

En 1725 et 1727, une réglementation intérdit de planter de nouvelles vignes dans le but d'augmenter la production de blé. Cette action a vraisemblablement mis à mal de nombreux vignobles au profit des crus déjà renommés à cette époque:

Une de ces maisons de négoce était située à Mareuil mais dépendant du château de La Vassaldie à Gout-Rossignol.

A ce sujet, voir Becouart, 1970, p. 291 sq.

<sup>32</sup> LF Ray, 1970.

qualité, produits sur des terres faisant suite à celles de la *fine champagne*<sup>33</sup>. Les terrains du secteur qui se prêtaient alors le mieux à la qualité de l'eau-de-vie étaient les sols calcaires et argilo-calcaires.

À ce propos, on peut rappeler que 87 hectares autour de Saint-Aulaye sont situés sur la zone d'appellation Cognac créée en 1909, où les vignes sont désignées par les appellations de *Bons Bois* ou de *Bois Ordinaires* <sup>34</sup>. De qualité plus commune que les produits distillés venant des terres de *Grande Champagne* et de *Petite Champagne*, les eaux-de-vie du canton de Saint-Aulaye ont malgré tout marqué le territoire. L'enquête de Cyprien Brard de 1835, consacrée à un état des lieux de la vie rurale en Périgord, indique que cette eau-de-vie était exportée vers Angoulême. De manière générale, les surplus de qualité étaient commercialisés hors du département, rendant le vin plus cher. Signe d'aisance au XIXe siècle, la consommation de vin ne semble pas être l'apanage de tous <sup>35</sup>. Dans de nombreuses communes du Ribéracois, on produisait de l'eau-de-vie lorsque le raisin était de mauvaise qualité ou lors de récoltes abondantes. Les sources du XIXe siècle indiquent qu'il fallait en moyenne sept à huit barriques de vin pour obtenir une barrique d'eau-de-vie <sup>36</sup>.

Riche d'enseignements, la lecture de l'enquête de Brard révèle également les noms vulgaires donnés aux différents cépages locaux : par exemple à Bertric-Burée ou Comberanche, on apprend que l'on cultivait le *Balzat*, le *chevrier*, le *pied de perdrix*, la *blanquette* et le *colombard* pour la qualité, et le *fou*, également dénommé *folle blanche*, le *Saint-Rabier* et le *doux noir* pour la quantité. On connaît également le mode de plantation des vignes du secteur : plantées en joelles, elles étaient attachées et fixées sur des traverses. Cette technique particulière permettait de complanter vignes et céréales ou arbres fruitiers <sup>37</sup>.

Aujourd'hui, la production viticole a quasiment disparu dans le secteur étudié, mais il convient de s'arrêter un moment sur les témoins matériels attestant de cette activité.

Parmi les châteaux dont la réputation a été forgée par la vigne, on peut citer Jaurias à Gout-Rossignol, qui conserve encore dans son cuvier le système de grue pour acheminer la vendange dans les cuves, La Vassaldie, dont les deux pièces d'eau présentes à l'entrée de la grande cour étaient nécessaires au lavage des barriques et au gonflement des bois, La Richardie et Clauzuroux à Champagne-et-Fontaine, ainsi que La Meyfrenie à Verteillac (fig. 160 à 162). Chacune de ces unités de production formait un ensemble uniforme. Ces propriétés se suffisaient à elles-mêmes et étaient guidées par une réelle

<sup>33.</sup> AUDRERIE et LA VILLE, 1987, p. 380.

Les territoires de Parcoul, Puymangou, Saint-Aulaye et La Roche-Chalais avec Saint-Michel-Léparon sont concernés par l'appellation Cognac.

<sup>35.</sup> Сомвет et Молетті, 1995, t. 1, p. 82 et t. 2, p. 34-35.

<sup>36.</sup> Voir l'enquête de Cyprien Brard et RENAULT, 1870.

<sup>37.</sup> AUDRERIE et La VILLE, 1987.



Fig. 160: Château de La Vassaldie (Gout-Rossignol), pièces d'eau. Deux citernes forment l'entrée de la grande cour.



Fig. 161, Chais du château de Jaurias (Gout-Rossignol), vue extérieure,



Fig. 162. Chais du château de Jaurias (Gout-Rossignol), vue intérieure.

hiérarchisation de l'espace. l'ensemble des bâtiments étant rationnellement ordonné autour de la cour principale. Ainsi on retrouve le corps de logis, dans une position centrale, les communs avec le logement des domestiques et les écuries, les chais, caves ou cuviers, les fours à pain, les dépendances agricoles avec les étables et les granges, L'activité économique de ces unités de production liée à la vigne était complétée par des industries annexes de conditionnement, telles que la forge, la tonnellerie, ou encore la menuiserie.

Nés de l'organisation seigneuriale des campagnes, les rapports hiérarchiques sont prégnants dans l'architecture des dépendances châtelaines.

À La Meyfrenie, les dépendances reconstruites à neul vers 1835 suite à un incendie sont situées un peu à l'écart du château suivant un plan rigoureux guidé par la symétrie. Espaces et fonctions s'organisent rationnellement dans un souci hiérarchique, les différentes activités occupant une place bien déterminée. Autour de la maison du chef de culture et délimitant la cour intérieure se répartissent les bâtiments viticoles et d'exploitation. L'ensemble de la propriété exploitée tend à une certaine harmonie dans les constructions.

Il serait intéressant, dans un autre cadre, de s'interroger sur la conception que les châtelains du XIX<sup>c</sup> siècle se faisaient de leur propriété, sur la prise en compte esthétique des métairies alentours, des bâtiments de la réserve, des communs et du logis castral d'un même ensemble foncier. Il s'agirait de mettre en lumière, en quelque sorte, le rayonnement du château, placé au centre théorique de l'exploitation, depuis le parc et la réserve jusqu'aux métairies

les plus éloignées <sup>38</sup>. Une telle organisation dépendait alors de châtelains agronomes, soucieux de la restructuration de leurs domaines. Par là, ils témoignaient de leur volonté de concilier progrès économique et valorisation de leur pouvoir.

Dans ce cadre, nous pouvons restituer l'histoire économique du château de Jaurias dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle le domaine reste tributaire de la présence de François de Jaurias, ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures. Ses compétences ont ainsi permis de redynamiser le domaine et de redresser la situation financière de sa famille, ruinée à la Révolution.

Avec un patrimoine immobilier d'environ deux cents hectares, complété en 1762 par la propriété de Tranchard à Cherval, la famille de Jaurias poursuit l'exploitation agricole parallèlement à l'activité viticole qui fit la réputation du site castral de Jaurias. En 1763, un inventaire notarial dénombre 400 barriques de vin dans les chais de Jaurias <sup>39</sup>. Grâce à ses activités industrielles, l'intervention d'un des membres de la famille Jaurias a permis de moderniser la demeure et la propriété agricole.

Un siècle plus tard, en 1868, François de Jaurias produit encore 300 barriques de vin dont la qualité autorise leur vente à 225 francs le tonneau. L'importante correspondance qui lie les membres de cette famille permet de mieux rendre compte de l'activité au sein de la propriété. Ainsi en 1869, on apprend la modernisation des bâtiments agricoles et l'évacuation rationnelle du purin. Des lettres échangées entre le père et le fils en 1870 informent d'un important projet de construction de cuvier, pressoir, chais, étable, écurie et grenier à foin. Le propriétaire, soucieux d'une bonne gestion de son domaine, sut mettre en pratique dès 1858 son savoir-faire technique en faisant installer l'eau courante par un bélier aménagé dans un moulin désaffecté, des toilettes, des salles de bains et l'éclairage à l'intérieur du logis, ainsi qu'en mettant en place un réseau d'arrosage dans le parc<sup>40</sup>.

#### 3. Le colombier

Le colombier <sup>41</sup> fait partie intégrante des dépendances des châteaux et manoirs. Confirmé par une ordonnance de 1638 ajoutant le droit de colombier

<sup>38.</sup> Grandcoing, 2000. L'exemple de Bort, en Haute-Vienne, est éloquent : « [La réserve] constitue la ferme-modèle qui doit servir d'exemple aux divers métayers fixés sur la propriété. Elle contient des reproducteurs de choix des espèces bovine, ovine, porcine, toujours à la disposition des autres fermes. Une bascule à bétail sur laquelle sont pesés les animaux qui doivent être envoyés en foire, une batteuse à vapeur qui dessert successivement tous les domaines à l'époque de la moisson, une forge pour l'entretien de l'outillage, une pharmacie pour donner les premiers soins aux animaux malades, un laboratoire de chimie pourvu des appareils appropriés à l'analyse des terres et aux essais d'engrais ».

<sup>39.</sup> CLARKE DE DROMANTIN, 2000, p. 123-139.

<sup>40.</sup> CLARKE DE DROMANTIN, 2000.

<sup>41.</sup> Le terme « colombier » vient de « coulon », ancien nom du pigeon.

aux autres privilèges de la noblesse périgordine <sup>42</sup>, cette dépendance traduit la position sociale de son propriétaire.

Ce droit féodal, aboli à la Révolution, est récupéré à partir du XIX<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses fermes, attenant au logis ou aux dépendances agricoles, offrant un caractère seigneurial à l'habitation qu'il accompagne.

Au-delà du symbolisme émanant d'une telle dépendance agricole, signe d'une certaine aisance, la construction d'un pigeonnier répondait également à d'autres besoins de son propriétaire. En effet, à partir du Moyen Âge et jusqu'au XIX° siècle, les pigeons présentaient deux intérêts principaux : alimentaire, en offrant un mets estimé des repas seigneuriaux, et agronomique, dans la récupération de la colombine, engrais naturel riche en azote nécessaire à l'amendement des terres<sup>43</sup>.

Si les témoins les plus anciens sont datables du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle, la plupart ont été érigés au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ils n'en restent pas moins des constructions imposantes faisant partie intégrante des domaines seigneuriaux.

Sur la cinquantaine d'édicules dépendant de châteaux et de manoirs rencontrés sur le secteur d'étude, une vingtaine de colombiers circulaires isolés ont été recensés. Érigés à proximité des autres dépendances agricoles ou en plein champ, ce type d'édicule, le plus fréquemment rencontré, appartient systématiquement à une maison noble. Une variante de colombiers de plan carré, construits à l'intérieur de l'enclos seigneurial (Tinteillac à Bourg-des-Maisons ou Narbonne à Saint-Just), complète cette typologie.

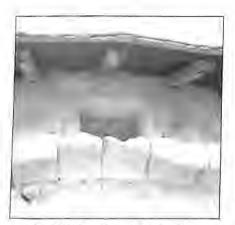
Les pigeonniers sur piles, d'un type assez fréquent en Aquitaine, font pourtant figure d'exception en val de Dronne : le seul témoin aujourd'hui observable est situé à La Rousselie Basse à Bussac. Ce pigeonnier à ossature bois et remplissage de bricou dans sa partie supérieure est soutenu par des piles surmontées de « cépels » dont le rôle était de dissuader les prédateurs de monter. Transformé, l'édicule voit l'espace entre ses piles occupé par des murets de moellons de calcaire. Une variante de ce type peut être illustrée par le pigeonnier sur arcades de plan circulaire, situé à La Longue à Coutures.

Les autres types de pigeonniers, notamment au-dessus d'un porche ou attenants au logis ou à la grange-étable, relèvent davantage de maisons de maîtres ou de fermes.

Construits en pierre de taille et moellons de calcaire enduits, tous les colombiers sont dotés d'une randière dont le principal intérêt était d'empêcher l'accès des rongeurs aux trous d'envol (fig. 163). La pierre de taille peut parfois se substituer à l'emploi du moellon de calcaire, offrant alors un appareillage des plus réguliers et des plus soignés, rappelant la position de leurs propriétaires, comme celui de La Tour-Blanche ou celui de L'Enrequis à Cercles (fig. 164).

<sup>42.</sup> Marty, 1993, p. 124.

<sup>43.</sup> Châtelain, 1998, p. 9.



Fíg. 163. Randière d'un colombier. Ces pierres convexes empêchent toute incursion de prédateurs à l'intérieur.



Fig. 164. Colombier de L'Enrequis (Cercles). Cet édicule circulaire est érigé en pierres de taille appareillées. Il devait dépendre du domaine castral de La Tour-Blanche.



Fig. 165. Colombier du château de La Roche-Pontissac (Saint-Frontd'Alemps), anciennement vouté d'une coupole.

Un cas unique est illustré par le colombier cylindrique du château de La Roche-Pontissac à Saint-Front-d'Alemps. Vraisemblablement érigé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, ce colombier, aujourd'hui en très mauvais état, montre encore les premières assises d'une coupole de pierres appareillées. On peut imaginer la présence, à l'origine, d'un lanterneau d'envol sommant la coupole (fig. 165).

L'accès intérieur n'ayant pas été systématiquement possible, on ne peut se faire qu'une opinion fragmentaire de l'espace occupé par la volière. Le dispositif intérieur en bois, formé traditionnellement d'un mât central pivotant avec ses potences et une échelle tournante, n'a pas résisté aux affres du temps. Seul le colombier de La Grande Ferrière à Ribérac, bien que restauré, présente un tel dispositif (fig. 166). On peut également citer le colombier du château de Lavergne à Petit-Bersac, où l'ancienne volière a conservé plusieurs échelles fixes (fig. 167). À Tinteillac, c'est une structure en bois destinée aux pigeons qui est associée à une échelle fixe.

Le caractère emblématique de ces constructions est magnifié par le soin que leurs constructeurs ont parfois eu dans l'utilisation du décor sculpté, notamment dans le traitement des lucarnes. L'ornementation géométrique assez riche du colombier de Paussac, dissimulant les trous d'envol, fait figure d'exception (fig. 168). On préfère généralement couronner lucarnes et fenêtres d'envol d'une tête sculptée, comme au château de Narbonne ou au manoir de La Calonie à Cercles (fig. 169 et 170), ou simplement les doter d'une accolade, par exemple à La Tour-Blanche. Complétant ces ornementations, un blason surmonte la porte du colombier du manoir de Puy-Marteau à Brantôme (fig. 171). Le seul millésime rencontré est situé sur la lucarne du colombier du château des Biards à Valeuil, gravé des chiffres 1772 (fig. 172).



Fig. 166. Colombier du château de La Grande Ferrière (Ribérac). Rares sont les colombiers conservant leurs échelles tournantes.



Fig. 167. Colombier du château de Lavergne (Petit-Bersac), échelles fixes.

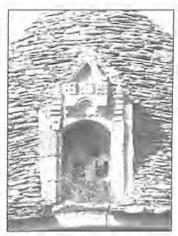


Fig. 168. Colombier de Paussac-et-Saint-Vivien, riche ornementation de la lucarne d'envol





Fig. 169 et 170. Lucarnes d'envol sculptées des colombiers du château de Narbonne (Saint-Just) (à gauche) et du manoir de La Calonie (Cercles) (à droite).



Fig. 171. Armoiries couronnant l'entrée du colombier du manoir de Puy-Marteau (Brantôme).



Fig. 172. Millésime gravé sur la lucarne d'envol du colombier du château des Biards (Valeuil).

Aux édicules isolés répondent les pigeonniers situés en partie haute du porche d'entrée de la basse-cour comme au manoir de La Jalerie à Vanxains, au manoir de Feraillou à Bourg-des-Maisons ou à celui du Chatenet à Brantôme.

Les exemples prolongeant une aile agricole sont fréquents : de plan carré ou circulaire, ces pigeonniers achèvent les dépendances à la manière d'une tour défensive, comme celui du manoir de La Grande Cour à Saint-Antoine-Cumond, celui du manoir de La Rochette à Lisle ou encore celui de La Ligerie à Champagne-et-Fontaine, dont la base était aménagée pour servir d'abri ou de cellier. La situation de ces pigeonniers-tours confère à de nombreux sites un caractère seigneurial.

Les circonstances historiques et militaires ont parfois amené les châteaux à réaménager leurs dépendances, notamment en temps de paix. Ainsi, il apparaît que les tours de défense circulaires désaffectées ont parfois pu être récupérées dans leur totalité afin d'y disposer trous de boulins, randière et fenêtre d'envol, comme ce fut le cas au château d'Etourneau à Bourdeilles.

À partir de la Révolution, nous l'avons vu, le droit de colombier n'est plus l'apanage de la seule noblesse. Il caractérise alors de nombreux corps de ferme, limités généralement à de simples fuies ménagées dans la maçonnerie des granges-étables, comme dans l'ancienne métairie de Tinteillac à Bourg-des-Maisons.

L'utilisation générale des engrais chimiques, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, a rendu inutile la précieuse colombine si convoitée sous l'Ancien Régime et partant, les pigeonniers souffrent depuis de l'indifférence générale. Si une solution de protection semble avoir été trouvée dans leur réhabilitation en habitation secondaire comme La Montagne à Allemans ou Clauzurou à Champagne-et-Fontaine, la quasi-totalité a perdu toute fonction.

### 4. La chapelle castrale

La chapelle est considérée comme un élément indispensable du programme architectural d'un château. Au Moyen Âge, la ferveur religieuse a ainsi amené les seigneurs à construire ou à aménager une chapelle à l'intérieur de leur domaine. Désireux d'acquérir les faveurs divines en affichant leur piété, ils ont ainsi financé une chapelle privée vouée aux services religieux quotidiens. Parallèlement, ils participaient à la construction de chapelles secondaires à l'intérieur des églises paroissiales, comme par exemple à Lisle.

Dans l'architecture castrale, cet élément d'ostentation peut répondre à deux programmes différents. Globalement, on distingue les petites chapelles en œuvre, parfois de simples oratoires, et les chapelles indépendantes.

Les premiers cas sont situés dans une pièce du château, généralement dans l'une des tours d'angle et révélés extérieurement par une baie distincte des autres ouvertures de l'édifice, comme l'oratoire de Montardy à Grand-Brassac, situé au rez-de-chaussée d'un pavillon. À Ramefort, la chapelle est située dans une tour d'angle édifiée après la guerre de Cent Ans. La tour ainsi occupée est parfois dénommée « tour de la chapelle ». Elle peut parfois être implantée dans une tour d'angle de l'enceinte, comme au château de La Martinie à Segonzac, reconnaissable à l'extérieur par la présence d'un étroit portail en plein cintre (fig. 173 et 174). Percée de quelques ouvertures de tir, cette chapelle de la fin du XV<sup>e</sup> siècle est voûtée d'ogives reposant sur des chapiteaux trapus. La tour, percée d'ouvertures de tir et couronnée à l'origine d'un chemin de ronde, possède à l'étage une cheminée pour l'accueil des gardes. Cette situation de la chapelle dans une tour n'était sans doute pas rare, son indépendance par rapport au logis étant vraisemblablement fonction des possibilités offertes par le site.





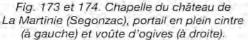




Fig. 175. Chapelle médiévale du château de Jovelle (La Tour-Blanche). Surplombant la route, elle présente une fenêtre trilobée.

À Jovelle, la chapelle castrale impressionne par sa position. Dominant un promontoire rocheux culminant à 144 mètres, située à une vingtaine de mètres au-dessus de la route, la chapelle du XIV siècle est voûtée d'un berceau brisé et percée d'une baie axiale gothique au chevet (fig. 175). Surmontant une chambre de défense percée de plusieurs archères à double croisillon, l'édifice religieux est conçu comme un appendice saillant de la résidence castrale.

Au cours du Moyen Âge, certaines chapelles privées, alors exclusivement affectées au service religieux seigneurial, ont pu perdre leur statut primitif, comme l'atteste l'ancienne chapelle castrale de Ribérac, devenue église collégiale en 1500, et aujourd'hui seul vestige témoignant de l'ancienne implantation du château fort. À Chapdeuil, la proximité immédiate de l'église paroissiale et du château laisse également planer le doute quant à l'origine de l'édifice religieux, cité dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Globalement, la persistance des traditions architecturales médiévales est ressentie dans la construction des chapelles castrales. L'art gothique demeure fortement identifié comme l'art religieux par excellence<sup>44</sup>. Ainsi à Beauséjour à Tocane-Saint-Âpre, la chapelle réalisée en 1607, aujourd'hui en ruines, jouxte le logis : elle présente encore quelques pans de mur et le départ d'une ogive.

Dans les châteaux modernes du val de Dronne, l'édification des chapelles répondant au style gothique rappellent, par la même occasion, la ferveur catholique. Appréhendée comme une formule à dupliquer, la chapelle est naturellement intégrée au sein des châteaux des XVIIIs et XIX siècles. Ces petits édifices de culte offrent un plan globalement similaire, dont la simplicité s'exprime par un vaisseau unique et un chevet semi-circulaire, comme Brochard à Saint-Front-d'Alemps ou Gourjou à Agonac (fig. 176 et 177).





Fig. 176 et 177. Chapelles des châteaux de Brochard (Saint-Front-d'Alemps) (à gauche) et de Gourjou (Agonac) (à droite). Les élévations des chapelles castrales du XIXº siècle sont assez proches les unes des autres.

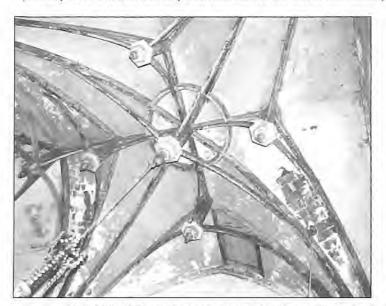




Fig. 178 et 179. Intérieur peint de la chapelle du château de Jaurias (Gout-Rossignol).

Si la plupart d'entre-elles ne présentent pas de caractéristique architecturale particulière, on peut toutefois mentionner celle de Jaurias à Gout-Rossignol, dont le couvrement est particulièrement soigné. Conjuguant voûte nervurée à clefs pendantes et décor polychrome néo-gothique, cette dernière fait figure d'exception 45 (fig. 178 et 179).

<sup>45.</sup> On peut noter la présence de la brique et du métal dans ce couvrement.

## Conclusion et perspectives de recherche

Au terme de cette étude consacrée à l'architecture castrale dans la vallée de la Dronne, nous avons tenté de faire la distinction entre la résidence aristocratique fortifiée du Moyen Âge et les châteaux de plaisance et autres demeures d'Ancien Régime. Si la conception de certains édifices a parfois délaissé tout élément défensif ou dissuasif, d'autres et ce, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, ont « récupéré » les signes de puissance ou de domination incarnés par les fortifications ou par la situation topographique. Ainsi, la compréhension de l'usage des éléments de défense passe par la compréhension de leur rôle symbolique dans une société fortement hiérarchisée.

Le paysage castral actuellement perceptible est mis en place au sortir de la guerre de Cent Ans. Les édifices concernés ont souvent subi des modifications architecturales qui leur ont donné une physionomie évolutive. Englobées dans une architecture soumise aux aléas de l'histoire, ces résidences nobiliaires sont parfois difficiles à considérer, voire à reconnaître. Parallèlement, il s'avère que les témoins antérieurs au conflit franco-anglais souffrent d'une réelle méconnaissance.

Ce constat implique de s'interroger sur les édifices antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle. Si ces derniers, incarnés notamment par les maisons fortes et petits manoirs, n'ont pas été intégralement détruits lors des conflits, on peut s'imaginer qu'ils étaient tout ou partie construits en matériaux périssables.

Il s'agirait alors, sur la base d'une méthode éprouvée, d'appréhender un territoire en abordant la question des châteaux du Haut Moyen Âge, dont l'étude, archéologique ou monumentale, semble encore lacunaire aujourd'hui. Cette question constitue l'un des axes de recherche à privilégier dans le cadre d'une autre étude, au même titre que l'organisation et la structuration des habitats aristocratiques secondaires jusqu'au XIV siècle. L'étude de la mise en place des ensembles castraux, d'un point de vue monumental et politique, de l'organisation du peuplement, des contextes économiques et sociaux avant la guerre de Cent Ans, ainsi que l'approche du phénomène de dispersion des milites castri dans des repaires champêtres ou à l'intérieur de bourgs ecclésiaux pourrait largement contribuer au renouvellement des connaissances liées à l'histoire de l'occupation du sol en Périgord.

Une synthèse ne saurait être complète qu'avec une prise en compte systématique d'archives dans le but de pallier une documentation scientifique qui fait défaut. Ces sources écrites (inventaires après décès, alliances entre lignages...) peuvent être à même de nous éclairer sur les conditions qui ont guidé les châteaux et autres résidences aristocratiques dans leur construction ou leur modification au cours des siècles. Ainsi, cette présente étude doit être envisagée comme une base de travail évolutive et n'a pas d'autre prétention que de tenter de réactualiser les connaissances relatives à l'habitat nobiliaire en Périgord.

L.B.

### Bibliographie complète

- ARAGUAS (P.), FAYOLLE-LUSSAC (B.), GAUTHIER (M.), MARQUETTE (J.-B.). Recherches sur l'habitat fortifié d'époque médiévale en Périgord, Bordeaux, éd. Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement, Institut d'histoire, Université de Bordeaux III, 1981.
- AUDRERIE (D.), La notion et la protection du patrimoine, Paris, éd. PUF (coll. Que saisje?), 1997.
- Audreie (D.), La Ville (A. de), « Sur la route des vins en Ribéracois », in Sarlat et le Périgord, Actes du XXXIX<sup>e</sup> congrès d'études régionales tenu à Sarlat les 26 et 27 avril 1987, Périgueux, éd. SHAP, 1987, p. 379-383.
- Babelon (J.-P.), « Hautefort : les étapes de la construction du château neuf », in *Monuments en Périgord, Congrès archéologique de France, 156<sup>r</sup> session, Périgord, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 225-240.
- Babelon (J.-P.), Rémy (C.), « Les châteaux de Bourdeilles », in *Monuments en Périgord*, Congrès archéologique de France, 156 session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 119-142.
- Becquart (N.), « Coup d'œil sur le vignoble périgourdin vers 1835 », in Vignobles et vins d'Aquitaine, Actes du XX<sup>e</sup> congrès d'études régionales tenu à Bordeaux les 17, 18 et 19 novembre 1967, Bordeaux, éd. FHSO, 1970.
- BÉLINGARD (J.-M.), Le Périgord des maisons fortes, Périgueux, éd. Pilote 24, 1999.
- Belingard (J.-M.), Chazaud (E. du), Audrerie (D.), Le Périgord des chartreuses, Périgueux, éd. Pilote 24, 2000.
- Berdoy (A.), « Maisons fortes des vallées béarnaises (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Aquitania*, XIX, 2003, p. 222-235.
- Bernardi (P.), « La construction en pierre », in Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Un corpus et une esquisse, Paris, éd. CNRS, 1998, p. 55-61.
- Bolard (L.), « La refortification des châteaux périgourdins au temps des guerres de Religion. Causes et caractères », BSHAP, t. CXXII, 1995, p. 569-583.
- Bolard (L.), La Renaissance en Périgord, châteaux et civilisation, Périgueux, éd. Fanlac, 1996.
- Bourdeille (M. de), « Travaux de défense au château de Bourdeille en 1587 », *BSHAP*, t. LII, 1925, p. 299-304.
- CASTELLANE (H. de), « La Rigale en 1746 », BSHAP, t. CXVII, 1990, p. 41-51.
- Castellane (H. de), « Le manoir de La Rigale à Villetoureix », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 6, Le Bugue, éd. PLB, 1991, p. 7-13.
- Chapelot (J.), Fossier (R.), Le village et la maison au Moyen Âge, Paris, éd. Hachette, 1980.
- Charneau (B.), Le Pays Beaumontois, Dordogne, Bordeaux, éd. Le Festin (coll. Itinéraires du patrimoine, n° 219), 2000.
- Chastel (A.), « Les axes de la recherche », in Châteaux et sociétés du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Actes des premières rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque, Périgueux, éd. Fanlac, 1986.
- Chastel (A.) (sous la direction de), L'église et le château. X°-XVIII° siècle, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1988.
- Chastel (A.), L'art français. Pré-Moyen Âge. Moyen Âge, Paris, 1993.

- CHATELAIN (A.), Patrimoine rural, reflet des terroirs, Paris, éd. REMPART, 1998.
- Chazaud (E. du), « Châteaux classiques en Mareuillais », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 3, Le Bugue, éd. PLB, 1988, p. 39-67.
- CHEVALIER (H.), Villes et villages du Périgord occidental au Moyen Âge, D.E.A. d'histoire, Bordeaux III, 1982.
- CHEVÉ (J.), Au pays des mille châteaux. La noblesse du Périgord, Paris, éd. Perrin, 1998.
- CLARKE DE DROMANTIN (P.), « Travailler pour le roi de Prusse ou comment restaurer son château en Périgord », in Château et innovation, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord les 24, 25 et 26 septembre 1999, Bordeaux, 2000.
- Cocula-Vaillières (A.-M.), « Les sources du financement de la construction des châteaux périgourdins aux XV et XVI siècles », in Châteaux et sociétés du XIV au XVI siècles, Actes des premières rencontres internationales de Commarque, Périgueux, éd. Fanlac, 1986.
- Cocula (A.-M.), « Introduction à l'histoire du Périgord », Monuments en Périgord, Congrès Archéologique de France, 156 session, Périgord, 1997, Paris, éd. Société française d'archéologie, 1999, p. 11-16.
- COMBET (M.), MORETTI (A.-S.), La Dordogne de Cyprien Brard, 2 tomes, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne (coll. Archives en Dordogne, études et documents), 1995.
- Cumond (comte de), « Notes sur la châtellenie de Bourzac », BSHAP, t. IV, 1877, p. 268-277.
- Collectif, Congrès archéologique de France, Périgueux, 1859.
- Collectif, Congrès archéologique de France, XCe session, Périgueux, 1927.
- Collectif, Congrès Archéologique de France, 156° session, Monuments en Périgord, 1998, Paris, éd. SFA, 1999.
- DAINVILLE (F. de), La carte de la Guyenne par Belleyme, Bordeaux, éd. Delmas, 1957.
- DELLUC (B. et G.), Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851, Périgueux, éd. SHAP, 2001.
- H.B., « Démolition des châteaux du Ribéracois en 1793 », BSHAP, t. XXVII, 1900, p. 416-420 et p. 463-471 et t. XXVIII, 1901, p. 373-376, p. 502-504, p. 656-660 et p. 810-813.
- Dessalles (L.), *Histoire du Périgord*, t. I à III, Périgueux, éd. Libro Liber, rééd. 1997 (1886).
- DIOT (M.-F.), FAYOLLE-LUSSAC (B.), « Analyse palynologique d'un site médiéval : la motte de Bourzac (Dordogne) », Aquitania, t. I, 1983, p. 155-172.
- Doux (C.), « Étude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan », BSHAP, t. CXXIV, 1997, p. 601-619.
- DOYON (G.), HUBRECHT (R.), L'architecture rurale et bourgeoise en France, Paris, éd. Ch. Massin et Cie, rééd. 1996 (1942).
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Documents inédits sur Tocane-Saint-Âpre », BSHAP, t. XI, 1884, p. 249-263.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Recherches historiques sur le château de Marouate ». *BSHAP*, t. XV, 1888, p. 155-195.
- DUJARRIC-DESCOMBES (A.), « Le château de La Tour-Blanche », BSHAP, t. XXXV, 1908, p. 338-350 et p. 416-436.
- Du Mas Des Bourboux (G.), Le Périgord des « nobles » bourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle, Périgueux, éd. Pilote 24, 2003.

- Durand de Ramefort (G.), Le château de Ramefort, Périgueux, éd. Pilote 24, 2001.
- Dusolier (E.), « La Double et l'ancienne vicomté de la Double », BSHAP, t. LXVI, 1939, p. 297-311.
- Dusolier (E.), « Le château de Ribérac », BSHAP, t. LXVIII, 1941, p. 264-268.
- Dusolier (E.), Écrits sur l'histoire de Ribérac, 2 tomes, Bayac, éd. du Roc de Bourzac, 1989.
- Erlande-Brandenburg (A.), Merel-Brandenburg (A.-B.), Histoire de l'architecture française. Du Moyen Âge à la Renaissance, IV siècle-début XVI siècle. Paris, éd. du Patrimoine, 2003.
- FARNIER (abbé), Histoire de Lisle, Bayac, éd. du Roc de Bourzac, rééd. 1986 (1945).
- FARNIER (abbé), Autour de l'abbaye de Ligueux, 1968.
- FAYOLLE-LUSSAC (B.), La motte et la châtellenie de Bourzac (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et l'occupation du sol de la frontière occidentale du Périgord, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bordeaux III, 1983.
- FOURNIOUX (B.), « La demeure et le décor intérieur d'un simple chevalier périgordin à la fin du Moyen Âge », BSHAP, t. CXVI, 1989, p. 293-301.
- Gaillard (H.), Carte archéologique de la Gaule : La Dordogne, Paris, éd. Ministère de la Culture, 1997.
- Galy (A.), « Saint-Aulaye, l'autre pays du vin et du Cognac », *Journal du Périgord*. n° 31, 1996, p. 38-41.
- Gardelles (J.), « Essai d'inventaire des résidences féodales en Périgord à la veille de la guerre de Cent Ans », in *Châteaux et sociétés du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles, Actes des premières rencontres internationales de Commarque*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986, p. 21-35.
- Garrigou-Grandchamp (P.), « L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *BSHAP*, t. CXXII, 1995.
- Garrigou-Grandchamp (P.), « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », in *Monuments en Périgord, Congrès archéologique de France, 156<sup>e</sup> session, Périgord, 1997*, Paris, éd. Société française d'archéologie. 1999.
- Garrigou-Grandchamp (P.), « Les maisons 1400 en Périgord. Étude sur une transition ». BSHAP, t. CXXVI, 1999.
- Gourgues (A. de), *La Dordogne, Dictionnaire topographique du département*, Paris, éd. Res Universis (coll. Monographies des villes et villages de France), rééd. 1992 (1873).
- Grandcoing (P.), « Les mirages de l'innovation : la mise en valeur des domaines châtelains dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en Haute-Vienne », in *Château et innovation*, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord les 24, 25 et 26 septembre 1999, Bordeaux, 2000, p. 103-121.
- Grandcoing (P.), Le siècle d'or des châteaux, Haute-Vienne 1800-1914, Limoges, éd. Culture et patrimoine en Limousin, 2002.
- Grillon (L.), Reviriego (B.), *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Chancelade*, 2 tomes, Périgueux, éd. Archives départementales de la Dordogne (coll. Archives en Dordogne), 2000.
- Grillon (L.), « Une liste des fiefs de la famille de La Tour », Mémoire de la Dordogne, Revue des services du patrimoine départemental de la Dordogne, n° 16, 2003, p. 3-8.

- GUYOT (Dr J.), Étude des vignobles de France, Paris, 1868.
- HIGOUNET (C.), « Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, in *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux, 1975.
- HIGOUNET (C.) (sous la dir. de), « Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol du Périgord », Centre de recherches sur l'occupation du sol et le peuplement dans le Midi de la France, E.R.A. n° 443, Paris, éd. du CNRS, 1978.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « La bastide comtale de Tocane », *BSHAP*, t. CII, 1975, p. 134-141.
- HIGOUNET-NADAL (A.), « Villes et bourgs du Périgord au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle », in *Le Périgord roman*, t. I, éd. Reflets du Périgord, 1996, p. 61-70.
- LABORIE (Y.), in LACHAISE (B.) (sous la dir.), *Histoire du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2000, p. 129.
- LAGRANGE (J.), Le Périgord des Mille et Un Châteaux, Périgueux, éd. Pilote 24, 2005.
- LAHARIE (M.), « Le pouvoir comtal en Périgord de la fin du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle », in *Périgueux, le Périgord, les anciennes industries d'Aquitaine. Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest / Fédération des sociétés savantes du Centre*, Périgueux, 1981.
- Lameyre (A.), Le rasement des châteaux forts en Périgord sous la Révolution, mémoire de maîtrise d'histoire (dir. A.-M. Cocula), Université de Bordeaux III, 1991-1992.
- LAPOUGE (H.), « Le château de Ramefort à Valeuil », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 5, Le Bugue, éd. PLB, 1990, p. 61-66.
- LA VILLE (A. de), ZPPAUP de Brantôme, Périgueux, éd. Patrimoine du Périgord, 1993.
- LA VILLE (A. de), « La Meyfrenie à Verteillac », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 3, Le Bugue, éd. PLB, 1989, p. 37-51.
- LE Roy (E.), Carnet de notes d'une excursion de quinze jours en Périgord, Périgueux, Les éditions du Périgord Noir, 1970.
- LOYER (F.), Histoire de l'architecture française. De la Révolution à nos jours, Paris, éd. du Patrimoine, 1999.
- Marty (C.), Les campagnes du Périgord, Bordeaux, éd. PUB, 1993.
- Mesqui (J.), Châteaux et enceintes de la France médiévale, t. I, Paris, éd. Picard, 1991.
- Mesqui (J.), Châteaux et enceintes de la France médiévale, t. 2, Paris, éd. Picard, 1993.
- Mesqui (J.), Châteaux forts et fortifications en France, Paris, éd. Flammarion, 1997.
- Collectif, Millevaches en Limousin. Architectures du plateau et de ses abords, éd. Ministère de la Culture / Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France (coll. Cahiers de l'Inventaire) / Région du Limousin / Association Patrimoine-Inventaire-Limousin, 1987.
- MOREAU-DETHOUARS (P.), « Le château de Chapdeuil », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 2, Le Bugue, éd. PLB, 1989, p. 29-38.
- NAPOLEONE (A.-L.), « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », in La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Actes des journées d'étude, 19-20 mai 2001, éd. Société archéologique du Midi de la France, 2002, p. 239-263.
- PAYEN (E.), « Nos toits dessinent le paysage », Le Journal du Périgord, juin 1991.

- Penaud (G.), Dictionnaire des châteaux du Périgord, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 1996. Pérouse de Montclos (J.-M.), Histoire de l'architecture française, De la Renaissance
- PÉROUSE DE MONTCLOS (J.-M.), Histoire de l'architecture française, De la Renaissanc à la Révolution, Paris, 1999.
- POMMARÈDE (P.), Le Périgord oublié, Périgueux, éd. Fanlac, 1977.
- POMMARÈDE (P.), Tocane et Saint-Âpre oubliés, t. I, Périgueux, éd. Fanlac, 1987.
- Pommarède (P.), Tocane et Saint-Âpre oubliés, t. II, Saint-Âpre, Périgueux, éd. Fanlac, 1996.
- Pouyllau (S.), Approche des volumes et des structures de vie de l'habitat aristocratique médiéval en Aquitaine: analyse historique et archéologique à l'aide de l'outil informatique. Le Boisset: restitution en réalité virtuelle d'une maison forte, mémoire de D.E.A., Université de Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1998, http://www-sira.montaigne.u-bordeaux.fr/boisset/dea
- RANOUX (P.), Atlas de la Dordogne-Périgord, Montrem, 1996.
- RÉMY (C.), Seigneuries et châteaux forts en Limousin, la naissance du château moderne (XIVe-XVIIe siècles), t. 2, Limoges, éd. Culture et patrimoine en Limousin, 2005.
- Renault (L.), « Les vignes à eaux-de-vie du Ribéracois », Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, t. XXXI, 1870, p. 372-378.
- Rocal (G.), Secret (J.), Châteaux et manoirs du Périgord, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.
- ROUDIÉ (P.), « Les châteaux du Périgord de la fin de la guerre de Cent Ans à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Constructions, reconstructions, modifications », in *Châteaux et sociétés du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, Actes des premières rencontres internationales de Commarque*, Périgueux, éd. Fanlac, 1986, p. 37-74.
- RoumeJoux (A. de), « Excursion dans le Ribéracois », BSHAP, t. XVII, 1890, p. 389-390.
- Secondat (M.), « Les forts de Frotaire », in *Vieilles demeures en Périgord*, n° 1, Le Bugue, éd. PLB, 1988, p. 7-17.
- Secret (J.), « Brantôme et sa région », in La France historique et pittoresque, Paris, éd. Floury, 1948.
- Secret (J.), Le Périgord, châteaux, manoirs et gentilhommières, Paris, éd. Tallandier, 1966.
- SÉRAPHIN (G.), « Les tours féodales du Périgord roman », in *Le Périgord roman*, t. 1, éd. Reflets du Périgord, 1996, p. 101-122.
- SÉRAPHIN (G.), « Les fenêtres médiévales en Aquitaine et en Languedoc », in La Maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Toulouse, éd. MSAMF, 2002.
- SIRE (M.-A.), La France du patrimoine. Les choix de la mémoire, Paris, éd. Galllimard, 2005
- VERNEILH (F. de), « Encore Le Chapdeuil », BSHAP, t. XIV, 1887, p. 192-193.
- Verneilh (F. de), « Constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle en Périgord, le château de Fayolle », *BSHAP*, t. XXIV, 1897, p. 315-331.

# Jean-Baptiste Sirey (1762-1845), prêtre, révolutionnaire, jurisconsulte et arrêtiste. Une vie tourmentée au service du droit

2º partie\*

par Patrick PETOT

Acquitté par le Tribunal révolutionnaire, Jean-Baptiste Sirey (fig. 1), plus chanceux que ses compagnons, avait sauvé sa tête, mais il se trouvait dans une situation précaire, sans le sou, sans perspective d'avenir. Il avait cependant bénéficié au cours de son procès de l'appui de son compatriote Maleville et c'est tout naturellement vers lui qu'il se tourna. Jacques de Maleville s'était intéressé au sort de Sirey dont il avait reconnu les talents. Son intervention discrète mais efficace avait été décisive. Il était donc naturel que Maleville apporte à Sirey l'assistance et le secours matériel dont ce dernier avait besoin dans l'immédiat. C'est donc dès ce moment que Sirey commença, dans l'entourage et avec l'appui de Maleville, une nouvelle carrière consacrée au droit.

Voir 1<sup>re</sup> partie, BSHAP, t. CXXXVIII, 2011, p. 361-372.

Sirey occupa des fonctions administratives d'abord en qualité de secrétaire du Bureau de Législation de la Convention, puis, sous le Directoire, celles d'adjoint au chef de la division criminelle du ministère de la Justice dirigé par Merlin de Douai <sup>1</sup>, bon juriste, ancien conventionnel, auteur de la loi des suspects et l'un des organisateurs de la Terreur. Il fut également affecté au Bureau des Émigrés. C'est dans le cadre de ces fonctions, qui le mettaient en contact avec des familles dont certains membres avaient quitté la France, que Sirey connut sa future femme, Jeanne-Joséphine de Lasteyrie du Saillant <sup>2</sup>, qu'il épousa au cours de l'an VIII (1800), après avoir défendu les droits de son père, propriétaire en Corrèze.

Sincèrement attaché aux principes de la Révolution, Sirey avait vécu douloureusement la confiscation des libertés publiques par le Gouvernement révolutionnaire. Son attachement à la libre expression de ses idées avait failli le mener à l'échafaud. Cette pénible expérience l'amena dans un premier temps à combattre le principe même du Tribunal révolutionnaire. Sirey publia en 1795 une brochure intitulée *Du Tribunal révolutionnaire* dans laquelle il condamne cette juridiction d'exception.

À la fin de l'année 1802, Sirey entreprit des démarches en faveur de Jean Espic <sup>4</sup>, ancien doctrinaire et, comme lui-même, ancien vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel Pontard. Espic s'était marié civilement. À présent, il dirigeait un collège à Sainte-Foy-la-Grande et souhaitait obtenir la permission de se marier religieusement. Sirey écrivit donc en faveur d'Espic à l'archevêque de Bordeaux, M<sup>gr</sup> d'Aviau <sup>5</sup>, en insistant sur le fait que le cardinal Caprara <sup>6</sup> l'avait dispensé, c'est-à-dire relevé de ses vœux ecclésiastiques, et qu'il se trouvait réduit à l'état laïque. Sirey était, à ce moment-là, avoué au Tribunal de cassation depuis 1800. Il portera ensuite le titre d'avocat, rétabli par la loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804). Sa nouvelle carrière de juriste ne peut se

<sup>1.</sup> Merlin de Douai (1754-1828) fut ministre de la Justice du 3 novembre 1795 au 5 janvier 1796 puis, à nouveau, du 4 avril 1796 au 24 septembre 1797 après un court passage à la tête du ministère de la Police.

<sup>2.</sup> Jeanne-Joséphine de Lasteyrie du Saillant publia plusieurs ouvrages (Marie de Courtenay, Paris, 1818; Louis et Cécile, Paris, 1822; Conseils d'une grand'mère aux jeunes femmes, Angers/ Paris, 1832; Petit Manuel d'éducation, Paris 1841) ainsi que de nombreux articles dans le Journal des Femmes. Elle publia en 1833-1836 un journal mensuel intitulé La Mère de Famille, journal moral, religieux et littéraire.

Le Tribunal révolutionnaire avait été institué par Danton qui en fut d'ailleurs la victime.

<sup>4.</sup> Jean Espic, né à Sète en 1767, était entré chez les doctrinaires en 1786. En 1790, il enseignait au collège de Périgueux. Prêtre constitutionnel, il est élu curé de Bruc-de-Grignols en 1792 et, la même année, il est choisi comme vicaire épiscopal par Pontard. Il se « déprêtrise » le 22 brumaire an II (12 novembre 1793). Il se marie en 1794 avec la nièce du curé de Gardonne. Il est alors bibliothécaire national à Périgueux. Au moment du Concordat, il demande la régularisation de son mariage au cardinal Caprara.

<sup>5.</sup> Ancien archidiacre de Poitiers, il avait été nommé archevêque de Vienne en Dauphiné le 13 septembre 1789. Il fut nommé archevêque concordataire de Bordeaux 9 avril 1802. Il mourut en 1826.

<sup>6.</sup> Le cardinal Caprara, envoyé comme légat par le pape Pie VII en France en 1801, avait négocié le Concordat avec le Premier consul. Il eut ensuite à examiner et régulariser la situation des membres du clergé constitutionnel.

comprendre sans la protection de Jacques de Maleville, nommé juge au Tribunal de cassation en avril 1800 puis membre de la commission de rédaction du code civil.

Lorsque Sirey commence, à partir de 1800. à publier la jurisprudence du Tribunal puis de la Cour de cassation 8 et s'attèle à un énorme travail d'analyste juridique, il fait non seulement œuvre utile dans un pays dont le système social et les normes juridiques ont été entièrement transformés, mais il s'assure en outre une place de choix dans le marché éditorial du livre de droit qui ne lui sera guère disputée dans la première moitié du XIXe siècle que par Armand et Désiré Dalloz 9, et qui lui procurera la célébrité et une solide fortune 10.



Fig. 1. Jean-Baptiste Sirey (1762-1845).

Au sortir de la Révolution. Bonaparte avait entrepris une vaste réorganisation du pays fondée sur les principes de 1789 mais dans un esprit d'ordre et d'autorité. L'œuvre du Consulat doit en fait beaucoup aux régimes qui l'ont précédé. Les assemblées révolutionnaires avaient mis en chantier un projet de codes. Cambacérès, ministre de la Justice du Directoire, devenu Deuxième consul, y avait consacré beaucoup de temps. Ajoutons que le Troisième consul, Lebrun, secrétaire du chancelier Maupéou, avait joué un rôle dans la tentative de réforme judiciaire décidée à la fin du règne de Louis XV. La nouvelle organisation judiciaire du pays se trouvait complétée par le principe de la séparation du juge judiciaire et du juge administratif. La Révolution avait d'emblée posé ce principe afin de soustraire les actes de l'administration au contrôle des tribunaux. En créant le Conseil d'Etat. Bonaparte lui assignait pour mission, outre le conseil juridique du gouvernement, la préparation de solutions aux litiges dans lesquels l'administration était partie. À partir de 1806 Sirey devient également avocat au Conseil d'État 11, après la création de cette fonction.

<sup>7.</sup> Bonaparte confia, sous la direction de Cambacèrès, Deuxième consul, la rédaction du code civil à quatre éminents juristes, deux originaires du Midi, pays de droit écrit, Maleville et Portalis; et deux issus de la France septentrionale, pays de coutumes, Bigot de Préameneu et Tronchet.

Le Tribunal de cassation institué par une loi du 27 novembre 1790 devint, en vertu d'un sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), la Cour de cassation.

Les deux collections, comme le savent tous les juristes et étudiants en droit, ont fusionné et sont connues depuis 1965 sous le titre de Recueil Dalloz-Sirey.

La collection Sirey (ut continuée par son collaborateur et gendre, M. Lemoine de Villeneuve.

<sup>11</sup> Decret du 11 juin 1806 sur l'organisation et les attributions du Conseil d'Etal.

Les deux charges d'avocat auprès de la Cour de cassation et au Conseil d'État seront rattachées à un même ordre en 1817, sous la Restauration, sous l'appellation d'avocat au Conseil du roi et à la Cour de cassation. Sirey exercera les fonctions de président de cet ordre distinct du Barreau et très jaloux de sa spécificité.

Sirey ne se désintéressa pas de sa ville natale. En 1828, Sarlat dut faire face aux conséquences d'une tempête qui avait dévasté la cité. Il envoya un secours de 100 francs par mois pendant trois ans, soit une somme totale de 3 600 francs, pour venir en aide à ses compatriotes les plus nécessiteux. Sirey se trouvait au sommet de sa carrière. Il avait atteint la notoriété et ses publications lui assuraient une solide fortune. Il habitait alors rue de Tournon, à deux pas du Palais du Luxembourg.

Pourtant, la vie de Sirey fut assombrie par des difficultés d'ordre familial. C'est principalement cet aspect de son existence que nous souhaitons mettre en lumière. Son mariage avec Jeanne de Lasteyrie du Saillant l'avait fait entrer dans une famille de l'aristocratie d'Ancien Régime dont la fortune avait souffert de la Révolution 12. Son épouse, fille du ci-devant marquis du Saillant, se trouvait être la nièce par alliance de Mirabeau, lequel était comte avant la Révolution 13. De cette union naquit en 1807 un fils baptisé Aimé 14, ainsi que trois filles. Ce fils se trouve à l'origine d'un double drame familial qui attrista la fin de la vie de Sirey.

Le comte du Saillant, beau-frère de Sirey, avait trois enfants. deux fils, Charles et Fortuné, et une fille, Honorine, qui avait épousé Pierre-Alexis Durepaire <sup>15</sup>, qualifié dans les documents de « propriétaire en Dordogne <sup>16</sup> ». Or, une querelle entre Aimé Sirey et Durepaire, son cousin par alliance, entraîna la mort de ce dernier au cours d'un duel entre les deux hommes <sup>17</sup>. Ce duel avait pour origine une gifle donnée par Aimé à Durepaire le 27 novembre 1835. Le duel, au pistolet, eut lieu le lendemain dans la campagne proche de Paris, au bas du village d'Issy. Sirey fut légèrement blessé, mais son adversaire mortellement touché. Transporté d'abord dans une maison de paysans, il décéda peu après.

<sup>12.</sup> Les Lasteyrie, possessionnés dans la haute vallée de la Vézère, entre Brive et Uzerche, contrôlaient le passage des gorges du Saillant avec le château du même nom au sud et celui de Comborn au nord, niché dans un repli de la rivière. Au XVIII° siècle, ils étaient marquis du Saillant et d'Objat, vicomtes de Comborn et grands sénéchaux du Limousin.

<sup>13.</sup> Son appartenance au deuxième ordre ne l'empêcha pas de se faire élire député du Tiers État, après avoir été récusé par la noblesse de Provence.

<sup>14.</sup> C'était le deuxième prénom de son père : Jean-Baptiste, Aimé, Auguste, Charles Sirey.

<sup>15.</sup> Pierre-Alexis Durand du Repaire, fils de Pierre qui, avant la Révolution, se disait chevalier et seigneur de Saint-Rabier.
16. Il habitait Terrasson.

<sup>17.</sup> Les duels étaient fréquents à l'époque et défrayaient parfois la chronique. La loi ne les interdisait pas. En 1834, Bugeaud, député de la Dordogne, avait tué son collègue François-Charles Dulong, député de l'Eure, au cours d'un duel au pistolet. Bugeaud s'était senti offensé par une allusion de Dulong à son rôle de « geôlier » de la duchesse de Berry à la forteresse de Blaye. L'année suivante, Armand Carrel, journaliste, opposant farouche au régime de Louis-Philippe, fut tué par Émile de Girardín.

Inculpé pour l'assassinat de Durepaire, Aimé Sirey fut renvoyé devant les assises du département de la Seine. Le procès s'ouvrit le 26 août 1836. La mère de Pierre-Alexis Durepaire, son épouse et sa tante, la baronne de Vieil-Castel, se portèrent parties civiles. L'accusé fut défendu par maître Crémieux 18.

Le procès mit rapidement en lumière la nature du différend opposant Aimé Sirey à Durepaire. À tort ou à raison, ce dernier s'était institué défenseur des intérêts de la famille du Saillant, spoliée, selon lui par Jean-Baptiste Sirey. De fait, les affaires des du Saillant paraissent singulièrement embrouillées. Le marquis du Saillant, beau-père de Sirey, avait fait de très mauvaises affaires. Il s'était trouvé bien incapable de redresser sa fortune compromise par les événements politiques autant par inexpérience que par manque de fonds. En effet, les débris de la fortune familiale qui avaient surnagé au bouleversement de la Révolution consistaient en propriétés qui représentaient davantage une charge qu'une source de revenus. En épousant mademoiselle du Saillant, Sirey était entré dans la famille et, disposant des moyens pécuniaires susceptibles d'arranger ses affaires, il en avait pris la direction, ce qui créa des tensions avec son beau-frère, le comte du Saillant, et les enfants de ce dernier. Sirey entreprit de redresser la situation de la famille, mais il le fit à sa façon, en homme de loi rigoureux, et sans perdre de vue ses propres intérêts. On imagine donc le ressentiment des membres de la famille, endettés, empêtrés dans de multiples difficultés, envers un Jean-Baptiste Sirey suspecté de s'approprier à bon compte les propriétés ancestrales. À cela s'ajoute la différence d'origine entre des membres de l'ancienne noblesse et un parvenu comme Sirey, exprêtre qui plus est.

Les propriétés du marquis du Saillant étaient toutes hypothéquées. Il semble probable que Sirey, qui disposait de liquidités, les ait dégagées, vraisemblablement à la demande de sa belle-famille, dans le cadre d'un arrangement domestique. Ainsi, loin d'être un spoliateur, Sirey serait un bienfaiteur.

La famille du Saillant possédait quatre biens immobiliers en Corrèze. Tout d'abord le château de Comborn que l'épouse de Sirey apporta en dot <sup>19</sup>. C'est là qu'il vivait lorsqu'il ne résidait pas à Paris, rue de Tournon. Le domaine d'Aigues-Perse, ensuite, vendu à Sirey pour la somme de 95 000 francs alors qu'il était estimé à 209 000 francs. Cette transaction fut contestée et donna lieu à un procès. Le troisième bien, le château du Saillant, fut lui aussi acheté par Sirey, même si plusieurs documents indiquent qu'il continue à appartenir à Fortuné du Saillant, ce qui va dans le sens de la thèse de l'arrangement familial,

<sup>18.</sup> Adolphe Crémieux, futur membre du gouvernement provisoire en 1848 et du gouvernement de la Défense nationale en 1870, était déjà un avocat célèbre.

<sup>19.</sup> La famille de Jean-Baptiste Sirey posséda le château de Comborn jusqu'à sa vente en 2000.

Sirey s'étant engagé à le restituer <sup>20</sup>. Quant au quatrième bien, un domaine appelé Les Pressoirs, il fut vendu par expropriation 75 000 francs à Sirey qui le restitua également à ses neveux. Ceux-ci le revendirent 125 000 francs.

On le voit, la situation est loin d'être claire. Deux thèses s'affrontent au cours du procès. Pour l'avocat de la famille du Saillant, Me Chaix d'Este-Ange, Aimé Sirey est venu gifler Durepaire et le provoquer en duel, non pour venger une insulte faite à son père, mais dans l'intention de le tuer pour l'empêcher d'intenter un procès contre ce dernier au sujet de la succession du Saillant, comme il l'avait annoncé.

Aimé serait venu voir son cousin pour lui faire signer une déclaration sur papier timbré dans laquelle il renonçait à toute action et exprimait sa reconnaissance envers Jean-Baptiste Sirey pour la façon dont celui-ci avait administré les biens de la famille du Saillant. C'est parce qu'il aurait refusé de signer cette reconnaissance qu'Aimé aurait giflé Durepaire et l'aurait provoqué en duel dans l'intention de le tuer.

M° Crémieux s'employa à démonter la préméditation. Pour lui, tout au contraire, Aimé n'a agi que sous le coup de l'indignation, ne pouvant supporter de voir mis en cause l'honneur de son père. Le duel devait laver l'affront. D'ailleurs, il prenait des risques car Durepaire était, d'après plusieurs témoins, de première force au pistolet.

Durepaire avait emprunté avant son départ pour Paris de l'argent au curé et au maire de Terrasson <sup>21</sup>. On a retrouvé 6 000 francs dans ses affaires. Que comptait-il faire d'une pareille somme ? Payer des dettes de jeu, comme l'avance la défense, ou régler les frais de l'enregistrement de l'acte de restitution du domaine du Saillant par Jean-Baptiste Sirey ? Durepaire s'était vanté de récupérer 300 000 francs, somme pouvant effectivement correspondre à la valeur de cette propriété. Détail important, il aurait été sous le coup d'une expulsion pour ses biens personnels de Dordogne, ce qui pourrait expliquer son attitude.

Aimé Sirey fut acquitté le 28 août, mais condamné à payer 25 000 francs de dommages-intérêts en faveur de la fille de Durepaire ainsi qu'aux dépens du procès.

Il semble que Jean-Baptiste Sirey ait redouté la personnalité de son fils. Lorsque celui-ci vint lui demander sa bénédiction avant le duel qui devait être fatal à Durepaire, il s'entendit répondre : « Mort ou vif, je te maudis ; tu empoisonneras ma vieillesse ». Cette malédiction paternelle, rapportée lors du procès, infirme la thèse de la complicité entre le père et le fils, mais elle met en lumière le caractère excessif et emporté de ce dernier qui devait lui causer,

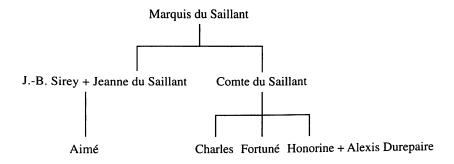
<sup>20.</sup> Aujourd'hui, le château appartient toujours à la famille du Saillant qui a ouvert les jardins à la visite.

<sup>21.</sup> M. Chabannes-Saint-Georges, maire, et M. Carrugues, curé.

sept ans plus tard, un dernier tourment. En 1842, Aimé fut tué dans le boudoir d'une actrice en vogue par la canne-épée d'un rival<sup>22</sup>. On imagine le scandale dans la société bourgeoise de la Monarchie de Juillet que pouvaient représenter les frasques d'un père de deux enfants et la douleur qu'en éprouva Sirey, alors âgé de quatre-vingts ans. C'est alors un homme brisé qui meurt d'une crise d'apoplexie le 4 décembre 1845 dans le bureau d'un juge d'instruction de Limoges alors qu'il répondait avec véhémence à des accusations liées encore à des démêlés familiaux.

Jean-Baptiste Sirey mourut à quatre-vingt-trois ans. La publication de la collection qui porte son nom lui avait assuré une notoriété et une fortune que n'aurait pu imaginer le jeune prêtre qu'il fut à la veille de la Révolution. Celleci lui ouvrit des perspectives nouvelles, non sans péril. Ses engagements, son caractère, aussi, et finalement des soucis d'ordre familial firent d'une existence consacrée au service du droit une vie tourmentée. Sirey reste pour la postérité une référence majeure et l'un de nos plus grands juristes du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>23</sup>.

P. P.



### Bibliographie

### Liste des ouvrages de Sirey :

Discours des qualités nécessaires à un évêque, Périgueux, 1791.

Sur la nécessité et obligation de prêter le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics, Périgueux, 1791.

<sup>22.</sup> Lequel fut défendu par M° Chaix d'Este-Ange, l'avocat des parties civiles dans le procès de 1836.

<sup>23.</sup> Son ouvrage Du Conseil d'État selon la Charte constitutionnelle ou Notions sur la justice d'ordre politique et administratif a été réédité en 2004 et constitue le premier volume de la collection « Une Histoire du droit public ».

- Les derniers vœux d'un opprimé, factum imprimé rue Saint-Jacques à Paris, le 15 vendémiaire an III (6 octobre 1794).
- J.-B. Sirey aux Sociétés populaires des districts de Bergerac, Sarlat et Belvès, Paris, 1794.
- Du Tribunal révolutionnaire, Paris, 1795.
- Les six codes annotés: Code civil, Code de procédure civile, Code de commerce, Code pénal, Code d'instruction criminelle, Code forestier, avec les suppléments, contenant toute la jurisprudence à ce jour, 1829, 1832 et 1846.
- Recueil général des lois et arrêts en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public depuis 1800, Paris, 1802-1830, 30 vol. in 4°.
- Du Conseil d'État selon la charte constitutionnelle ou notions sur la justice et l'ordre politique et administratif, 1818.
- Bouet (Robert), Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française, Dictionnaire biographique, 2 vol., Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 1993 et 1994.
- CHARLIAC (Henri), Une vie tourmentée, Jean-Baptiste Sirey, Paris, éd. Sirey, 1961.
- Lafon (Charles), Un épisode de la Révolution à Périgueux. L'affaire Pipaud, Moulin, Sirey et Lambertie, Périgueux, 1938.
- LASSAIGNE (J.), « Un bicentenaire, J.-B. Sirey », BSHAP, t. LXXXIX, 1962, p. 82-89.
- VILLEPELET (Robert), « Périgourdins condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire », BSHAP, t. XXXIX, 1912.
- Extrait de l'Observateur des Tribunaux. Journal des documents judiciaires, t. XIV. 1836. « Affaire Sirey. Duel suivi de mort. Accusation d'homicide volontaire et avec préméditation », Paris, imprimerie de Dezauche, Faubourg Montmartre, n° 11.
- Le Tribunal révolutionnaire et criminel de la Dordogne sous la Terreur, Périgueux, 1881 et 1882 (procédures engagées entre mars 1793 et août 1795 contre les ennemis de la Révolution).
- AD 24, Q. 438 sur le domaine de Chatras à Coursac.

# La « Tour Carrée » à Nontron. Laborieuse naissance d'une étonnante construction

par Hervé LAPOUGE

Avenue du Général-Leclerc, autrefois avenue Victor-Hugo ou encore avenue de la Gare et même avenue du Maréchal-Pétain, à Nontron, à l'entrée sud de la ville et peu après le pont routier enjambant les basses rues, un imposant édifice sous forme de tour fortifiée (fig. 1) incite à une certaine perplexité et invite à s'interroger.

Son histoire commence le 10 février 1901. Ce jour-là, Antoine Bertrand dit Deschamps, né le 30 décembre 1863, rue du Fort, fils de Pierre Bertrand, maçon, et de Marguerite Deschamps, écrit une première fois au maire de Nontron :



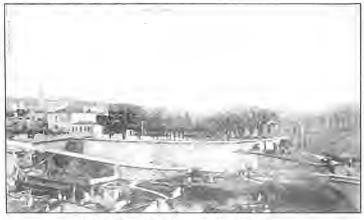


Fig. 1. La tour en 2012.

Fig. 2. Avant la construction de la tour.

« Monsieur le Maire.

J'aurais l'intention d'acquérir, si la commune y consentait et moyennant prix à fixer, le petit emplacement situé avenue Victor-Hugo, autrefois jardin de la commune.

Mon intention serait également, au cas où je deviendrais acquéreur de cet emplacement, d'y édifier une construction pour habitation.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Maire, de vouloir bien soumettre cette question à votre conseil municipal.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations respectueuses et empressées.

Antoine Bertrand dit Deschamps »

La demande d'Antoine Bertrand, maçon, comme son père, ne provoque guère, c'est le moins qui puisse être dit, de réactions. En effet, il faut attendre le 13 novembre 1902 pour voir le conseil municipal saisi de l'affaire.

Ce 13 novembre, le maire, en l'occurrence Pierre André Joseph Louis Picaud (1851-1905), se décide enfin à donner lecture à son conseil de la lettre du sieur Bertrand « demandant à acquérir le terrain communal situé à l'extrémité sud du mur de soutènement du Fort, joignant le chemin de Grande Communication n°85, dit avenue de la Gare, pour y construire une maison » (fig. 2 et 3).

Le conseil, comme il se doit, délibère et, séance tenante, accepte sur le principe la demande du sieur Bertrand. Il est toutefois décidé que la parcelle de terrain concernée pourra lui être vendue à la condition expresse qu'il se conformera pour l'édification de sa future construction aux plans qui lui seront imposés par la municipalité.

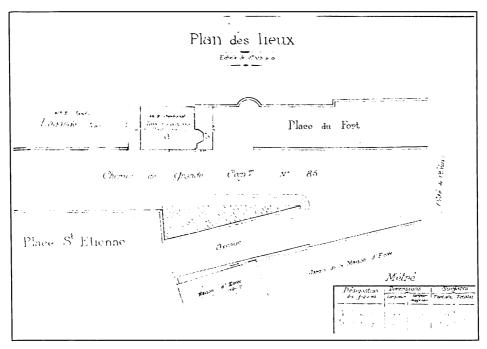


Fig. 3. Plan des lieux (Archives municipales de Nontron).

Henri Gut, architecte domicilié au numéro 270 de la rue Saint-Honoré à Paris, est alors chargé d'établir un « Projet de Tour fortifiée à l'entrée de la ville ».

Nontron et ses élus traduisent là, par l'intermédiaire de l'architecte Gut, une nostalgie certaine d'un passé médiéval auquel la ville a tourné le dos au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les plans, introduits par un texte de présentation véritablement dithyrambique, sont remis aux élus nontronnais le 25 janvier 1903 et détaillent les quatre élévations, Est, Nord, Sud et Ouest, de la tour à édifier, assorties des plans du rez-de-chaussée, des caves, du premier étage et de la terrasse (fig. 4).

L'affaire semble entendue, ou du moins en bonne voie. Pourtant, il n'en est rien et le feuilleton du projet de construction de la « maison Bertrand » connait une nouvelle et plutôt longue interruption.

Près de trois années s'écoulent et, le 19 novembre 1905, deux mois après le décès du docteur Picaud - mais il s'agit peut-être là d'une simple coïncidence - François Olivier dit Alfred Villepontoux (1855-1926), tout fraîchement élu premier magistrat de Nontron, donne lecture à son conseil d'une nouvelle lettre, en date du 14 novembre, du tenace maçon nontronnais :

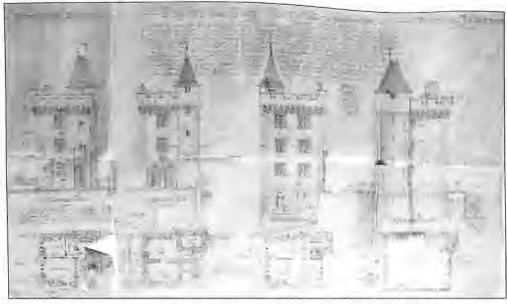


Fig. 4. Plans dressés par l'architecte Gut (Archives municipales de Nontron).

### « Monsieur le Maire,

Il y a environ trois ans, j'eus l'honneur de vous demander de vouloir bien m'autoriser à bâtir une maison à Nontron, le long du chemin de Grande Communication n° 3 en face l'école de garçons, sur un terrain communal,

Cette demande fut agréée par le conseil municipal et fut l'objet d'une délibération aux termes de laquelle non seulement l'autorisation de bâtir me fut accordée, mais encore la commune s'engageait à me céder gratuitement le terrain nécessaire à ma construction, le tout à la condition de me conformer, pour l'édification de l'immeuble futur, aux dispositions d'un plan élaboré par les soins de l'administration municipale.

Comme je ne possède aucun document officiel relatif à cette affaire, j'ai l'honneur, Monsieur le Maire, de vous demander de vouloir bien me mettre en possession de ces documents qui seront pour moi la sanction de la cession de terrain qui m'a été faite, aussi bien que de l'autorisation qui m'a été accordée.

Ce n'est en somme qu'une simple régularisation des opérations faites entre la commune et moi que je vous demande de faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et dévoués.

### Signé: Bertrand Antoine dit Deschamps »

Au terme de cette lecture, le maire confirme à son conseil que suivant délibération du 13 novembre 1902, il avait alors été décidé de vendre (et non pas de céder gratuitement) au sieur Bertrand l'emplacement sur lequel il a d'ailleurs déjà commencé à construire sa maison (fig. 5 à 8).



Fig. 5. Début des travaux (1905).



Fig. 6. L'élévation se poursuit (1907-1908).

Particulièrement prudent, le conseil, « après les renseignements qui viennent d'être portés à sa connaissance », préfère soumettre l'examen de l'affaire à la commission des Travaux publics.

Véritable exploit, six mois vont suffire pour qu'une nouvelle étape soit franchie. Le 30 mai 1906, Émile Lacotte, agent voyer cantonal à Nontron, se transporte au lieu dit « au Fort » pour procéder au métré et à l'estimation d'une parcelle de terrain communal située sur le territoire de la commune de Nontron à aliéner à Antoine Bertrand par suite de l'exécution d'une construction :

« J'ai reconnu que la surface de ce terrain est de cent dix-sept mètres carrés ainsi qu'il résulte du plan et du métré, d'autre part j'estime que le prix du mètre carré sera équitablement fixé à un franc et qu'ainsi la somme à payer par M. Bertrand doit s'élever à cent dix-sept francs.

En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal sous la réserve de l'approbation de qui de droit. »

Le 15 juin, Antoine Bertrand, entrepreneur de maçonnerie, demeurant rue des Arceaux n° 20, (actuelle rue Camille-Chabaneau) déclare « adhérer à l'estimation faite par Monsieur Lacotte... et s'engage en conséquence à passer acte de cette acquisition, à ses frais, aussitôt qu'elle aura été autorisée. »

Le 19 août, le conseil municipal est à nouveau saisi de l'affaire et, « pour donner une suite concrète aux délibérations des 13 novembre 1902 et 19 novembre 1905 », le conseil « considérant que la parcelle de terrain dont il s'agit est inutile à la commune ; qu'elle n'otera rien à la régularité du communal dont elle sera détachée ; qu'elle n'a qu'une valeur de convenance pour le sieur Bertrand, et que le prix de 1 franc le mètre offert et désigné au métré est acceptable et en rapport à la valeur vénale, décide qu'il y a lieu de vendre au sieur Bertrand Antoine, la parcelle de terrain ci-dessus désignée, moyennant la somme de 117 francs qu'il versera à la caisse municipale, aussitôt après la passation de l'acte à intervenir. »

Antoine Bertrand doit sans doute penser qu'il touche enfin au but. Pourtant, il n'en est rien.

En effet, le 10 septembre 1906, le sous-préfet de Nontron se saisit à son tour de l'affaire et « considérant qu'il y a lieu de prescrire l'ouverture d'une enquête pour constater les avantages ou les inconvénients de l'aliénation projetée » arrête la nomination de « M. Desvard, maire de Lussas, commissaire-enquêteur pour recevoir l'enquête à laquelle sera soumis le projet formé par la commune de Nontron. »

Les dernières formalités vont ensuite bon train : le 24 septembre, le commissaire-enquêteur conclut à l'aliénation par procès-verbal ; le 16 novembre, le sous-préfet donne à son tour un avis favorable ; enfin, par arrêté du 26 novembre 1906, le préfet de la Dordogne, Henri Estellé, « autorise la commune de Nontron à aliéner une parcelle de terrain communal située au Fort,



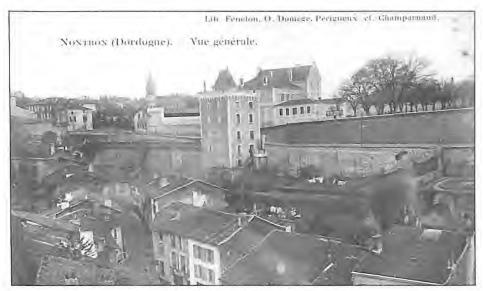


Fig. 7 et 8. La tour enfin achevée (avant 1911).

inscrite au plan cadastral sous le n°416, section E... Le produit de cette aliénation sera versé dans la caisse communale, à titre de recette extraordinaire. »

L'« affaire de la Tour carrée » semble enfin bouclée. Pourtant, il faut attendre le 25 juillet 1911 pour que « M. François Olivier Villepontoux, maire de la commune de Nontron, agissant en vertu d'une délibération du conseil

municipal en date du dix neuf août mil neuf cent six et d'un arrêté préfectoral en date du 26 novembre 1906, d'une part, et M. Antoine Bertrand, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Nontron, avenue Victor-Hugo, d'autre part, » signent enfin l'acte de vente du terrain. Acte de vente, vu et approuvé par la préfecture de la Dordogne le 11 août 1911, puis dûment enregistré le 29 août de la même année (fig. 9).

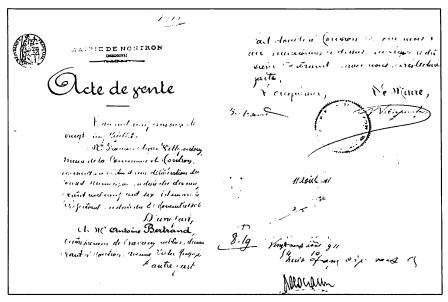


Fig. 9. Acte de vente du terrain communal (1911) (Archives municipales de Nontron).

En conclusion, il n'est pas nécessaire de préciser que la « maison Bertrand », déjà commencée en novembre 1905, était, comme le confirme le dénombrement de la population de l'année 1911, parfaitement terminée et d'ailleurs occupée par son constructeur, son épouse, née Anne Conte, son fils Roger, né en 1891, coiffeur à Nontron, Albert Arnaudet, maçon ouvrier, ainsi que par un locataire : Jean François Louis Peyrazat, médecin de son état. Et ce, bien avant que ne fut réalisé d'une manière officielle et incontestable l'achat du terrain destiné à la supporter...

H.L.

### Sources

Archives de la commune de Nontron (actes, plans). Registre des délibérations du conseil municipal. État civil.

# DANS NOTRE ICONOTHÈQUE\*

# De quand date Lascaux?

par Brigitte et Gilles DELLUC

En 1979, une étude pluridisciplinaire conduite par une vingtaine de spécialistes de diverses disciplines a permis de publier les travaux du préhistorien André Glory dans la grotte de Lascaux de 1952 à 1963, à partir d'une partie des dossiers et du matériel retrouvés peu après sa mort accidentelle en juillet 1966. Ce Lascaux inconnu, dirigé par Arlette Leroi-Gourhan et Jacques Allain<sup>1</sup>, a conclu à une fréquentation de la grotte pendant une courte durée (une ou plusieurs générations), au début du Magdalénien (Magdalénien II), il y a 17 000 ans.

Cette conclusion a été parfois remise en question, pour deux raisons : 1 - parce que certains caractères stylistiques des animaux ou des signes de Lascaux pouvaient se retrouver aussi bien dans des périodes plus anciennes que dans des périodes plus récentes<sup>2</sup> ; 2 - parce que deux datations radiocarbone récentes pouvaient faire évoquer, une attribution « à la période couvrant la fin du Solutréen et le début du Magdalénien » ³, négligeant l'abondant matériel archéologique de la grotte ⁴. Certains même n'hésitent pas à attribuer l'art de Lascaux au Solutréen ⁵ voire au Gravettien ⁶.

Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

<sup>1.</sup> Leroi-Gourhan Arl., Allain et col., 1979.

LORBLANCHET, 1990; LORBLANCHET, 1995, p. 278.

<sup>3.</sup> AUJOULAT et col., 1998; GENESTE, 2011, p. 55.

Geneste et col., 2003, p. 50 et 61.

Berrouet, 2009, p. 37.

JAUBERT, 2011.

Mais, plus récemment, la découverte en 1999 et la publication en 2008 de la totalité des documents et des objets du fonds Glory permettent de confirmer l'attribution de Lascaux au Magdalénien II<sup>7</sup>.

### I. Introduction

Aucune nouvelle étude archéologique dans la grotte de Lascaux n'a été réalisée depuis 1963. Mais, en 1999, a été retrouvé le manuscrit, préparé par l'abbé André Glory pour la revue *Gallia* à la demande d'André Leroi-Gourhan, ainsi que les objets sur lesquels il était encore en train de travailler. Ce manuscrit ainsi que le matériel archéologique retrouvé en 1999, ont été publiés par nos soins en 2008 8 : « Cette nouvelle publication ne fait pas double emploi avec *Lascaux inconnu*, elle en est le complément documentaire. Le plus souvent, elle confirme la validité des informations concernant les collections présentées dans le premier ouvrage. Mais elle permet d'aller beaucoup plus loin dans la connaissance de l'archéologie de Lascaux 9 ».

L'objet du présent article n'est pas de discuter du style des représentations pariétales de Lascaux. Notre but est de présenter : les découvertes archéologiques effectuées dans la grotte depuis 1940, le bilan archéologique et les éléments de datation. Le très riche contexte archéologique des peintures et des gravures de Lascaux est en effet un cas très rare dans l'ensemble des grottes ornées paléolithiques, le plus souvent datées par comparaison stylistique.

# II. Les découvertes archéologiques dans la grotte

Lascaux a été découverte le 12 septembre 1940. Très vite, le public est venu en foule pour visiter cette cavité au décor exceptionnel. Au cours des jours qui ont suivi, puis en 1947-1948, au moment de l'ouverture au public, le sol de la grotte a commencé à subir des transformations concernant : 1 - l'entrée ; 2 - le cheminement dans la grotte ; 3 - les objets. Ces travaux sont effectués sans recherche archéologique préalable, mais Léon Laval et les inventeurs mettent nombre d'objets à l'abri. Il faut attendre les missions d'André Glory à partir de 1952, pour que soient notées des informations précises sur l'aspect de la cavité au moment de la découverte et sur les conditions dans lesquelles les objets ont été recueillis. Ce document n'ayant été publié que tout récemment, quatre décennies après la mort du préhistorien, les données sur l'archéologie

<sup>7.</sup> GLORY, 2008.

GLORY, 2008.

DELLUC, 2008a.

de Lascaux, pourtant multiples et précises, sont encore fort peu connues <sup>10</sup>. Il nous a paru nécessaire de les reprendre point par point.

### A. L'entrée

L'orifice par lequel Marcel Ravidat et ses trois compagnons, Jacques Marsal, Georges Agniel et Simon Coencas, ont pénétré dans la cavité était un étroit conduit de 20 cm de diamètre environ, rapidement élargi, au fond d'un entonnoir de 1 m de diamètre environ, donnant accès au sommet d'un cône d'éboulis de 10 mètres de hauteur, obstruant l'accès des Hommes préhistoriques. Quelques jours après la découverte, l'entonnoir est déjà bien dégagé et le trou élargi. Le comte Bégouën, préhistorien toulousain, visite la grotte un mois et demi après la découverte, le 29 octobre 1940, avec ses étudiants, sous la direction de l'abbé Henri Breuil : l'accès se fait alors par une vaste excavation munie d'une échelle (fig. 1). L'automne est très pluvieux. Pour éviter que des



Fig. 1. Lascaux. Visite du comte Bégouën (en clair, à gauche), le 29 octobre 1940, sous la direction de H. Breuil (veste claire). Au niveau de l'échelle : M. Ravidat et, en arrière, J. Marsal.

<sup>10.</sup> GLORY, 2008.

eaux torrentielles ne pénètrent trop abondamment dans la grotte, l'entrée est couverte par un toit de genévrier, une tranchée d'évacuation des eaux a été creusée et, très vite, la grotte est fermée par une porte provisoire.

Sitôt la guerre terminée, le propriétaire engage des travaux pour pouvoir accueillir commodément le public. La partie supérieure du cône d'éboulis est excavée sur environ 5 m de hauteur. La porte monumentale est installée.

Dès l'inauguration en 1948, les visiteurs se pressent en foule. En 1957, les conditions de visite étant devenues difficiles en raison d'un excès de gaz carbonique, d'importants travaux de climatisation sont engagés par le propriétaire sous la direction de l'architecte des Monuments historiques <sup>11</sup>. Une grande partie du cône d'éboulis résiduel est supprimée pour permettre l'installation de la machinerie et l'aménagement des escaliers. André Glory, missionné depuis 1952 pour effectuer le relevé des gravures, put en outre assister aux travaux, procéder alors au levé d'une douzaine de coupes stratigraphiques et recueillir les objets mis au jour par les ouvriers <sup>12</sup>. C'est à cette initiative que l'on doit l'essentiel des observations archéologiques concernant la grotte de Lascaux.

C'est ainsi que l'on dispose d'une coupe longitudinale et d'une coupe transversale du cône d'éboulis, minutieusement légendées, montrant l'emplacement de la couche archéologique, enfouie sous plusieurs couches de plaquettes rocheuses éboulées du toit de la galerie d'accès, au point de l'obstruer quasi complètement <sup>13</sup>: cette couche contient quelques outils de silex (en particulier un burin analogue à un autre trouvé en 1957 dans la couche archéologique du Passage) et quelques esquilles osseuses de renne. A. Glory fait appel à la palynologue Arlette Leroi-Gourhan pour tenter de connaître le climat au moment de la fréquentation paléolithique de la grotte <sup>14</sup>.

Des charbons recueillis « au-dessus du second effondrement » de la voûte, prélevés le 28 mai 1957, ont été alors datés : GrN 1514 :  $8\,060 \pm 75\,BP^{15}$ . Ces charbons avaient donc été entraînés là par les eaux pluviales, bien après la fréquentation paléolithique de la cavité.

### B. La Salle des Taureaux

La Salle des Taureaux est la première grande galerie au fond de laquelle aboutit la descente sur le cône d'éboulis. Le plan de la grotte de Lascaux est bien connu (fig. 2). Dans l'axe de l'entrée, la vaste Salle des Taureaux est prolongée par le Diverticule axial. Le deuxième axe part de la Salle des Taureaux : il commence par le Passage, prolongé par l'Abside et la Nef et se termine par

<sup>11.</sup> FROIDEVAUX, 1960.

<sup>12.</sup> GLORY, 1960.

<sup>13.</sup> GLORY, 2008, p. 26-36.

<sup>14.</sup> LEROI-GOURHAN Arl. et GIRARD, 1979; LEROI-GOURHAN Arl., SCHWEINGRUBER et GIRARD, 1979.

<sup>15.</sup> Date classique non calibrée (LEROI-GOURHAN Arl. et Evin, 1979, p. 83-84). *BP*: *Before present*: avant le présent (plus précisément : avant 1950).

l'étroit Diverticule des Félins. Enfin, on accède au Puits à partir de l'Abside.

L'abbé Henri Breuil, le plus grand préhistorien de l'époque, spécialiste de l'art paléolithique, s'est rendu sur les lieux huit jours après la découverte. Il est tout de suite convaincu de l'intérêt de cette grotte ornée. Il procède à quelques observations, mais ne mêne aucune recherche archéologique, en dehors d'une petite excavation dans le talus argileux, au pied des deux premiers taureaux : elle lui fournit des charbons qu'il attribue à des feux d'éclairage. Pour pouvoir poser commodément un pied photographique sur le sol de la Salle des Taureaux, il fait percer le plancher stalagmitique, au centre des gours, alors remplis d'eau de pluie. Un effet de puissante chasse d'eau entraîne un effondrement d'un mètre de diamètre environ à l'entrée du Diverticule axial et un remaniement du sol de cette galerie (fig. 3). En 1947-1948, des pistes sont aménagées le long de la paroi nord-est, pour la circulation des visiteurs.

Des empreintes sont observées dans l'argile recouvrant la partie inférieure des parois. Connues par quelques études préliminaires et par quelques photos, elles ont aujourd'hui disparu. Un seul objet est découvert sous le 3º taureau, entre l'entrée du Diverticule axial et celui du Passage " un gros godet en silex, de 20 cm de haut et 25 cm de large, dont la partie supérieure est creusée en cuvette. D'après les notes d'A. Glory, il a été trouvé retourné, cuvette en bas. Cette « énorme masse de pierre siliceuse, en silex brun jaune enveloppé d'une gangue gréseuse, d'un poids de 15 kg, était à mi-hauteur cimentée dans la calcite <sup>in</sup> ».

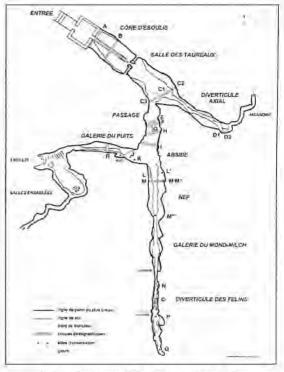


Fig. 2. Lascaux. Plan de la grotte avec l'emplacement des coupes stratigraphiques et des observations d'André Glory (Lascaux înconnu, fond de plan C. Bassier et Spélèo-Club de Périgueux).



Fig. 3, Salle des Taureaux. Effondrement à l'entrée du Diverticule axial (photo extraite du film La Nuit des Temps, tourné en 1942)

Il faut attendre les travaux de climatisation de 1957-1958 pour qu'A. Glory puisse effectuer trois relevés de coupes stratigraphiques permettant de situer précisément l'emplacement de l'unique couche archéologique, c'est-à-dire l'emplacement du sol foulé par les Hommes qui ont réalisé et admiré les œuvres de cette salle : cette couche épaisse seulement de 2 à 3 cm est située immédiatement sous le plancher stalagmitique (épais de 20 cm à l'entrée du Passage, 50 cm au centre de la salle) <sup>17</sup>. La couche archéologique contenait des silex, du manganèse et des charbons. A. Glory précise que ces derniers n'ont pas été recueillis pour datation car ils risquaient d'être contaminés par des charbons inclus dans la base du plancher stalagmitique <sup>18</sup>.

La plus grande partie de la couche archéologique demeure encore intacte sous le plancher stalagmitique, au fond des gours.

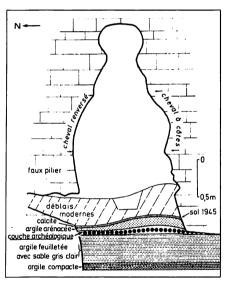


Fig. 4. Diverticule axial. Coupe transversale relevée par A. Glory au niveau du Cheval renversé. Couche archéologique en pointillé.

### C. Le Diverticule axial

On ne connaît rien de la couche archéologique dans la partie centrale de cette galerie. À l'entrée, en 1942, l'effondrement provoqué par le percement des gours en 1940 existe toujours au moment du tournage du film *La Nuit des temps* (1942). Ensuite, cet entonnoir n'est plus jamais mentionné. Il a été rebouché au moment de l'aménagement de la grotte pour la visite touristique en 1947, en nivelant le sol du Diverticule axial.

En 1957, A. Glory se contente donc d'une mini-fouille à l'extrémité de cette galerie, au niveau du Cheval renversé <sup>19</sup>. Au-dessous des déblais des premiers travaux (40 cm d'épaisseur), il trouve la couche archéologique, épaisse à cet endroit de 10 cm (fig. 4) : « Ce lieu a servi de petit atelier pour tailler les lames de silex, comme l'indiquent 4 éclats en silex blonds, habillés de leur cortex. L'un d'eux s'adapte parfaitement à

l'un des côtés épannelés d'un nucléus blond muni de son cortex. Dans ce site, ont été retrouvés 8 lamelles en silex noir, dont une retouchée en grattoir, et 4 lamelles en silex blond, plus ou moins complètes [...], des débris minéraux de matière colorante (ocre rouge sanguine, ocre rose, ocre jaune, manganèse,

<sup>17.</sup> GLORY, 2008, p. 37.

<sup>18.</sup> GLORY, 2008, p. 38.

<sup>19.</sup> GLORY, 2008, p. 39-44.

kaolin blanchâtre) et une petite palette triangulaire 20 ». Cette unique couche est bien attribuable aux peintres de cette galerie dont la voûte est décorée exclusivement de peintures.

Enfin, « à 0.40 m au-dessus du sol, trois lames, deux noires et une blonde, avaient été cachées dans une perforation naturelle de la paroi<sup>21</sup> ». Cette cachette peut être interprétée comme une réserve oubliée ou comme le témoignage d'une action rituelle.

### D. Le Passage

Cette galerie a changé d'aspect depuis la découverte. À l'origine, c'était une galerie surbaissée où l'on devait circuler en marchant très courbé ou même à genoux. Dès le premier aménagement, vers 1947, une tranchée de 1 m de large et environ 1,50 m de profondeur, a été creusée dans le sol pour permettre aux visiteurs de circuler commodément debout <sup>22</sup> (fig. 5).

Pendant les travaux de climatisation de 1957-1958, la tranchée des visiteurs a été élargie

de 0,75 m, supprimant la presque totalité du plancher stalagmitique et les gours qui protégeaient la couche archéologique. La présence d'A. Glory avait été acceptée sur le chantier et il put localiser et recueillir à la hâte les objets mis au jour sous les pics et le marteau-piqueur des ouvriers. C'est alors que se placent six observations majeures:

- 1. A. Glory prélève des charbons de bois inclus à la base du plancher stalagmitique dans le Passage. Ces charbons sont datés par le laboratoire de Groningen <sup>23</sup> (Pays-Bas) : Grn-1632 : 9 070  $\pm$  90 BP ; Grn-1182 : 8 300  $\pm$  75 BP; Grn-3184: 8 510 ± 100 BP. Deux autres prélèvements seront effectués au même endroit en 1975 et datés par J. Evin : ils donnent des dates voisines. avec une moyenne pondérée pour cet épisode :  $8\,380 \pm 60\,BP^{24}$ . Ces charbons avaient été entraînés par les eaux de pluie post-paléolithiques à l'origine du plancher stalagmitique.
- recueille un burin dans la couche archéologique sur le flanc de la tranchée. Ce burin ressemble beaucoup à un outil trouvé par A. Glory dans la couche

Fig. 5. Passage. Coupe transversale relevée par A. Glory montrant l'emplacement de la tranchée creusée en 1947. En 1957-1958, la tranchée a été élargie de 0,75 m vers la droite : cette coupe et la fouille du Gour du Cerf par A. Glory ont été réalisées à ce moment. Couche archéologique en pointillé.

<sup>2.</sup> Le photographe Jacques Lagrange, qui accompagne A. Glory,

<sup>20.</sup> GLORY, 2008, p. 42-44.

GLORY, 2008, p. 39. 21.

<sup>22.</sup> GLORY, 2008, p. 52, fig. 30.

<sup>23.</sup> Ou Groningue.

<sup>24.</sup> Il s'agit de dates classiques non calibrées (LEROI-GOURHAN Arl. et EVIN, 1979, p. 83).



Fig. 6. Passage. Petit fragment de la couche archéologique, d'aspect feuilleté, dans la partie supérieure du prélèvement (1,8 cm de hauteur) (photo J. Oster, Musée de l'Homme).

archéologique dans l'entrée et l'abbé les considère comme un témoignage de la continuité de la couche archéologique 25

- 3. Profitant d'une interruption des trayaux, avant que cette portion de la tranchée des visiteurs ne soit élargie, A. Glory effectue une petite fouille (dite du « Gour du Cerf »), à un emplacement où subsiste le plancher stalagmitique protecteur. Elle lui permet de relever une portion de la coupe longitudinale de la galerie <sup>26</sup>, en complément de la coupe transversale <sup>27</sup> et elle lui livre une série d'objets d'un intérêt exceptionnel : entre autres, une pointe de sagaie intacte portant encore les traces du mastic et des liens qui l'assujettissaient à son emmanchement ; une palette à peinture avec une cupule façonnée ; une aiguille à chas à la pointe brisée : des esquilles osseuses ayant servi à graver sur la paroi rocheuse ; un fragment de bois de cerf à l'extrémité mâchée ayant servi d'écrasoir <sup>28</sup>.
- 4. À cet endroit, la couche archéologique, épaisse de 3 à 4 cm <sup>20</sup>, avait un aspect feuilleté. Un petit fragment de cette couche a été prélevé par A. Glory (fig. 6). Il montre « le litage correspondant aux traces laissées par les dépôts d'ocre rouge » sur 1 cm de hauteur (fig. 6) <sup>30</sup>. Cette ocre correspond aux passages répétés des Hommes préhistoriques et au pigment utilisé pour peindre certaines figures dans cette galerie, en particulier une tête de vache, ou, plus probablement, dans la Salle des Taureaux et/ou dans la Nef.
- 5. Arlette Leroi-Gourhan a effectué des analyses polliniques sur un échantillon prélevé par A. Glory dans le Passage et sur un autre échantillon prélevé par elle-même dans le Passage en 1975, quinze ans plus tard, à quelques mètres du précédent. Elle y détecte les mêmes anthères de fleurs : « Ces herbes

<sup>25</sup> GLORY, 2008, p. 44 et fig. 17.

<sup>26</sup> GLORY, 2008, p. 47, fig. 23.

<sup>27</sup> GLURY, 2008, p. 52, fig. 30.

<sup>28.</sup> GLOHY, 2008, p. 44-50.

<sup>29.</sup> GLORY, 2008, p. 45-49.

<sup>30.</sup> Leroi-Gouяний Arl., Artain et col., 1979, planche II, nº 1. Chaque feuillet mesure environ 1 mm d'epaisseur.

paraissent avoir été déposées sur le sol du Passage, où les Hommes étaient obligés de s'asseoir pour peindre et graver les parois ». Cela se passait pendant la période estivale 31.

#### E. L'Abside

À la jonction entre le Passage et la Nef, au départ de la descente du Puits, cette salle a subi de profondes modifications depuis sa découverte. En septembre 1940, le sol de l'Abside était une butte argilo-sableuse, qu'il fallait escalader. La voûte était alors à portée de la main. Tout au fond était située une sorte de chatière en encorbellement, appelé par A. Glory « le seuil du Puits », d'où les jeunes inventeurs installèrent une corde sur un rondin de bois, puis une échelle de corde de 5 m de hauteur environ, permettant de descendre dans le Puits.

L'aspect de cette salle avait sans doute très peu changé depuis l'époque préhistorique. La couche archéologique était recouverte seulement de quelques centimètres de sable argileux : « D'après le témoignage de J. Marsal et M. Ravidat, les silex et les sagaies de leurs collections ont été recueillis à cinq doigts de profondeur au seuil du Puits, dans la salle de l'Abside 32 ». C'est encore la même indication qui est donnée pour la collection de 32 lamelles de silex offerte par les jeunes inventeurs à L. Laval 33. Parmi ces 32 lamelles, l'une d'elles (Laval n° 31, 45 mm de long) est finement ébréchée sur un bord et conserve sur l'autre bord le mastic desséché qui la solidarisait avec un manche en bois ou en matière dure animale 34. Cette indication est encore confirmée par le fait que « en 1940, l'abbé Breuil avait fouillé le sol très sableux de l'Abside, à 5 et 6 cm de profondeur, et en avait retiré 6 lamelles sans retouche, en silex noir, gris et jaune », que A. Glory a pu dessiner 35. C'est encore là qu'il a recueilli une très fine épingle en os de 8,2 cm de longueur et 1,5 mm de diamètre, intacte malgré sa fragilité 36 (fig. 7). Il semble que H. Breuil en découvrit d'autres, toujours à fleur de sol, ainsi qu'une série d'éclats d'os, mais c'est la seule aiguille qui ait été conservée 37. Cette découverte est importante car elle permet d'affirmer que rien n'était venu bouleverser le sol de cette salle.

En 1947, les travaux d'aménagement pour la visite touristique ont consisté à abaisser le sol sur environ 1,50 m de hauteur, en rejetant les sédiments en petite partie sur le sol de la Nef et surtout au fond du Puits, sans

<sup>31.</sup> LEROI-GOURHAN Arl. et GIRARD, 1979, p. 78-79.

GLORY, 2008, fig. 33, p. 55:7 sagaies et 7 lamelles de silex; fig. 34, 6 lames et éclats de silex et 2 coquillages; fig. 35, p. 5, 5 outils de silex et 1 fragment de baguette en bois de renne; fig. 36, p. 59, 9 sagaies ou fragments de sagaies.

<sup>33.</sup> 

GLORY, 2008, fig. 32, p. 55. GLORY, 2008, fig. 32, p. 53 et ALLAIN, 1979, fig. 80, n° 17, p. 101. 34.

<sup>35.</sup> GLORY, 2008, fig. 38, p. 61.

<sup>36.</sup> GLORY, 2008, fig. 39, p. 61 et LEROY-PROST, 2008, fig. 99, p 148.

Elle faisait partie des objets transmis par H. Breuil à A. Glory et a été retrouvée en 1999. 37.



Fig. 7. Abside. Très fine épingle recueillle par H. Breuîl à fleur de sol, peu après la découverte de la grotte (longueur : 8,2 cm) (photo Delluc).

aucune précaution archéologique 3x. Aujourd'hui le plafond de l'Abside est à environ 4 m de hauteur.

Heureusement tout ce qui avait été recueilli par les jeunes inventeurs, par L. Laval et par H. Breuil, ou conservé par B. Parvau, le régisseur du propriétaire, a pu être dessiné et étudié par A. Glory au cours des années 1950 <sup>39</sup>, puis par J. Allain pour *Lascaux inconnu* <sup>40</sup>. Tout a été conservé, sauf la collection de J. Marsal qui a été emportée par l'inondation de la Vézère à Montignac en 1960 <sup>41</sup>.

L'Abside était manifestement un important lieu d'activités paléolithiques.

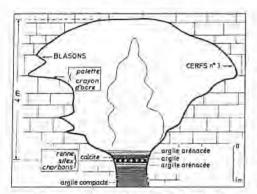


Fig. 8. Nef. Coupe transversale relevée par A. Glory, permettant de bien situer l'emplacement de la couche archéologique (en pointillé), en partie basse de la galerie.

#### F. La Nef

Cette haute galerie, dont la section est en trou de serrure, est décorée en partie haute sur ses deux parois. La partie basse argileuse n'est pas propice à la décoration. La paroi droite, accessible par escalade, est décorée d'une frise de cerfs. La partie gauche, au-dessus d'une vire sur laquelle on peut stationner, est ornée de trois ensembles successifs: le panneau des bouquetins, celui de l'Empreinte, celui de la Vache noire. Comme les autres galeries de la grotte, le sol de la Nef a été excayé, « creusé en 1957 pour y placer l'exutoire d'air climatisé »

À ce niveau, en partie basse, la galerie

est très étroite (1 m de large) (fig. 8). A. Glory a pu y relever deux coupes stratigraphiques 42. La couche archéologique est épaisse d'environ 2 à 4 cm,

<sup>38</sup> DELLUC, 2003.

<sup>39.</sup> GLORY, 2008.

<sup>40.</sup> ALLAIN, 1979.

<sup>41.</sup> Heureusement ces objets avaient été dessinés auparavant par A. Glory (2008, fig. 33 et 35).

<sup>42.</sup> GLORY 2008, p. 62 et 64.

protégée par une mince couche d'argile surmontée du plancher stalagmitique. Elle a livré à A. Glory, pendant les travaux de climatisation, un ensemble d'objets : os, silex, charbons, matières colorantes, mais aussi un bois de renne, 2 hémi-mandibules de renne et une grande quantité de lampes, dont une en calcaire, à cupule faconnée 43.

En outre, les jeunes inventeurs avaient trouvé, déposés sur la vire sous la Vache noire, une palette <sup>44</sup>, un cravon d'ocre et 2 pierres calcaires considérées comme des lampes probables 45.

#### G. Le Diverticule des Félins

Cette étroite et basse galerie, où on circule en marchant courbé et l'un derrière l'autre, après avoir franchi difficilement une chatière montante, n'a pas changé depuis les temps paléolithiques : le rocher est apparent aussi bien sur les parois que sur le sol. Au moment de la découverte, en septembre 1940, on notait au sol quelques petites poches de sédiment argileux.

A. Glory a indiqué sur un plan et une coupe 46 l'emplacement des objets recueillis par lui-même dans les diverses cavités du sol. Il a noté des agglomérats d'ocre rouge, de manganèse, de bois tourbifié ou de charbon de bois, contenant : dans la première cavité, « une petite lamelle de silex noir [...], associée à une petite palette en calcaire dur, en forme de coupelle », avec de l'ocre rouge d'un côté et du manganèse de l'autre ; dans la deuxième, « un burin à coup double, type bec de flûte, en silex noir » ; dans la troisième, une palette teintée de rouge associée à 2 grandes lames de silex noir, avec « au-dessus, les restes tourbifiés d'une corde tressée en matière végétale » 47. Au-delà d'un petit gouffre de 4 m de profondeur, au fond de cette galerie, au pied d'un bison gravé, le sol contenait un petit foyer et, 1,75 m plus loin, une étonnante cachette de bioxyde de manganèse : « La poche noire pulvérulente mesurait 0,25 m de profondeur et 0,15 à 0,20 m de largeur. Elle contenait, en outre, un morceau de pyrolusite minéralisé (manganèse cristallisé), gros comme une noix, et un paquet d'ocre jaune d'or du volume d'une orange. Cette cachette était la réserve la plus importante de peinture, d'une quantité de 10 dm³ de poudre noire, dans l'endroit le plus retiré de la grotte. De quoi refaire un autre Lascaux ! 48 ».

<sup>43.</sup> DELLUC, 1985; GLORY. 2008, p. 61-65 et fig. 40 à 45.

DELLUC, 1979, fig. 96, p. 125.

<sup>45.</sup> DELLUC, 1979, fig. 97, p. 125. GLORY, 2008, fig. 46, p. 65.

<sup>46.</sup> 

<sup>47.</sup> GLORY, 2008, p. 66-67.

<sup>48.</sup> GLORY, 2008, p. 68.

#### H. Le Puits

Le Puits, au-dessous de l'Abside, est la partie la plus énigmatique de la grotte. C'est en fait la partie basse d'une diaclase séparée de sa partie supérieure, l'Abside, par un énorme bouchon argilo-sableux. Ce bouchon a été considérablement diminué depuis la découverte. On en connaît la forme d'origine grâce au récit des inventeurs et à une coupe dessinée par J. Marsal en 1965 49 (fig. 9). Pour descendre dans le Puits, il fallait franchir ce qu'A. Glory appelle « le seuil de l'Abside », « le seuil du Puits » ou même, plus simplement, « le Seuil » : une sorte de chatière, au fond de l'Abside et au ras du plafond. Les Hommes préhistoriques semblent avoir connu les lieux en cet état puisqu'on a retrouvé beaucoup d'objets presque en surface du sol de l'Abside. À chaque descente, des fragments d'argile tombaient sur le sol du Puits aussi bien aux temps préhistoriques qu'au cours des premières explorations. En outre, en 1947, le Puits a servi de dépotoir pour les sédiments extraits du sol de l'Abside, au moment du premier aménagement touristique de la cavité (près de 100 tonnes 50).

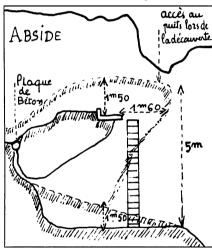


Fig. 9. Abside et Puits. Schéma de J. Marsal montrant l'aspect du sol de l'Abside et de la chatière donnant accès au Puits au moment de la découverte.

En 1949, les 2, 3, 4, 5 et 7 septembre, l'abbé Henri Breuil, accompagné de Séverin Blanc et de Maurice Bourgon, a fouillé le fond du Puits. Il en demeure un court rapport : « Sous un sol en partie moderne [les déblais de l'Abside], il reste une couche archéologique montant du fond de la faille vers la scène « rhinocéros, homme, bison éventré ». Cette couche qui nous semble être du Magdalénien ancien 51 est marquée par une sorte de dallage formé de lampes entières ou fragmentaires 52 ». Entre ces lampes, ils ont recueilli une cinquantaine d'objets 53 : 30 outils de silex ; des esquilles d'os long ; une purée de bois de cervidés (c'est-à-dire des bois en mauvais état de conservation) ; une coquille de Sipho percée ; des pointes de sagaies entières ou fragmentaires, dont une des plus longues connues à l'époque (45 cm de long); une autre au décor fait de traits gravés disposés en étoile autour d'un point

<sup>49.</sup> DELLUC, 2008b.

<sup>50.</sup> Delluc, 2003, p. 197-199.

<sup>51.</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>52.</sup> BLANC, 2008.

<sup>53.</sup> GLORY, 2008, p. 70-71 et 182-183.

central <sup>54</sup> : une pointe ornée de traits en chevron <sup>55</sup>. Ces signes très particuliers, retrouvés à la fois sur les objets et sur les parois, attestent que cette unique couche du Puits est en rapport avec l'activité des artistes.

Une coupe longitudinale dressée par A. Glory selon les indications de H. Breuil a été retrouvée <sup>56</sup>. Le sol du Puits sous la scène homme-bison n'avait pas été fouillé sur environ trois mètres de longueur. En 1960-1961, André Glory put y effectuer une fouille méthodique. Mais, pour atteindre la couche archéologique, il fallut d'abord évacuer, seau après seau, l'énorme masse de déblais qui la recouvrait : environ 85 tonnes. Le tout fut tamisé. Beaucoup d'objets ont été alors découverts, comme le petit fragment d'une lampe en grès rose <sup>57</sup>. Certains de ces objets provenaient des déblais des fouilles de 1949 et les autres des sédiments évacués de l'Abside, ce qui explique certainement l'état fracturé de plusieurs d'entre eux. La zone fouillée par A. Glory lui a permis de préciser la nature et l'épaisseur de la couche archéologique à l'aplomb du bison peint : 15 à 20 cm (fig. 10). C'est en commençant sa fouille qu'il a découvert la célèbre lampe en grès rose, puis un « chandelier », petite structure de pierres, munie d'une mèche (gros fragment de charbon) (fig. 11).

A. Glory signale, en outre, qu'à quelques centimètres sous la couche archéologique ou paléosol (entre 5 et 10 cm), apparaissait « une mince nappe d'argile ondulée (1 cm d'épaisseur), contenant de rares charbons <sup>58</sup> ».

Il y a lieu de faire cinq remarques:

- 1. « Le paléosol occupait tout l'espace compris entre les deux parois et s'étendait devant tout le panneau peint », en remontant suivant la pente naturelle du sol, incliné de 25° 59, et les objets étaient plutôt concentrés le long de la paroi de la scène homme-bison.
- 2. Le paléosol était un ensemble complexe reposant sur une assise de poudre de manganèse et d'ocre rouge, largement étalée, fait de lentilles d'argile brune contenant silex et charbons de bois dans un environnement arénacé plus clair 60, témoins de plusieurs descentes dans le Puits à l'époque paléolithique.
- 3. Le manganèse est le pigment utilisé pour le décor de cette galerie, aussi bien pour les animaux, bison, rhinocéros et cheval, que pour l'homme et les signes. En revanche l'ocre n'y est pas liée au décor : elle a été apportée par les Hommes ou par leurs vêtements.

<sup>54.</sup> Signe que l'on trouve sur les parois d'autres galeries, en particulier dans le Passage.

<sup>55.</sup> Signe que l'on trouve aussi sur les parois d'autres galeries.

<sup>56.</sup> GLORY, 2008, fig. 50, p. 69.

<sup>57.</sup> GLORY, 1961, p. 181.

<sup>58.</sup> GLORY, 2008, p. 74. Cette nappe d'argile n'a livré aucun objet. Son aspect ondulé ne correspond pas à un paléosol de piétinement humain, mais plutôt au résultat d'une entrée abondante d'eau pluviale ayant entraîné, depuis l'extérieur, de rares particules charbonneuses provenant probablement d'un feu de forêt.

<sup>59.</sup> GLORY, 2008, p. 74.

<sup>60.</sup> GLORY, 2008, p. 72.

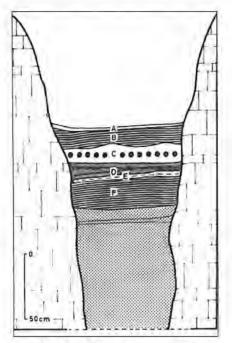


Fig. 10. Puits. Coupe transversale relevée par A. Glory au début de ses fouilles, montrant la couche archéologique C, sous une couche argilo-sableuse B et un voile de calcite A, au-dessus d'une couche de sable D et d'une mince nappe d'argile ondulée E surmontant un dépôt de sable et argile F.

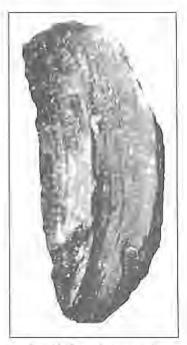


Fig. 11. Gros fragment de charbon trouvé par A. Glory pendant sa fouille du Puits, associé à des plaquettes calcaires, identifié par lui comme la mèche du chandelier (photo Delluc).

- 4. La lampe en grès rose découverte par A. Glory au début de sa fouille, au pied de la scène homme-bison, est ornée de signes emboîtés analogues à ceux gravés sur les parois des galeries supérieures. La même observation a été faite pour le décor de la sagaie ornée d'un signe en étoile et pour une extrémité de pointe ornée de signes emboîtés découverts par H. Breuil et S. Blanc en 1949. La fréquentation du Puits a bien eu lieu en même temps que les autres galeries.
- 5. Un morceau de charbon recueilli par A. Glory dès le début de ses travaux dans le Puits fut alors daté par le C14 : Sa  $102 : 16\ 000 \pm 500\ BP^{61}$ .

<sup>61</sup> Date classique non calibrée: D. Genty donne une date très légèrement différente (16 100 ± 500 pour cette même date (GENTY et col., 2011, p. 482).

#### III. Bilan archéologique

En définitive, la grotte de Lascaux a livré 535 pièces de matériel lithique <sup>62</sup> et 51 outils de matière dure animale (os ou bois de cervidé) <sup>63</sup>, issus des différentes galeries. Ce matériel est issu de l'unique couche archéologique : « Aucune subdivision stratigraphique objective n'a amené les fouilleurs successifs à dissocier ce mobilier en plusieurs niveaux <sup>64</sup> ». Travaillant sur la totalité du matériel lithique et sur 28 pièces osseuses <sup>65</sup>, J. Allain a rattaché cet ensemble de plus d'un demi-millier d'objets au Magdalénien II <sup>66</sup>. À l'issue de l'étude de *Lascaux inconnu*, A. Leroi-Gourhan situait « l'unique niveau d'habitation au Magdalénien ancien <sup>67</sup> ». A. Laming écrivait déjà en 1964 que l'industrie pouvait « être rattachée au Magdalénien ancien... en tout cas postérieure au Solutréen <sup>68</sup> ».

La découverte en 1999 d'une autre partie du matériel, sur lequel A. Glory travaillait au moment de sa mort accidentelle en 1966, a permis de compléter le travail de J. Allain. Parmi ces derniers, il y avait plusieurs pièces de matière dure animale issues du tamisage des déblais du Puits ou issues des fouilles d'A. Glory dans le Puits en 1960-1961. Certains de ces objets n'avaient pas encore été pris en compte par A. Glory et ils étaient donc inconnus au moment du travail de J. Allain. C. Leroy-Prost a repris l'étude de l'ensemble des 51 objets de matière dure animale. Selon ses propres termes : « Notre démarche n'a pas été de reprendre le travail considérable de J. Allain qui, en quelques pages, a parfaitement résumé la "position chronologique" de l'industrie de Lascaux... Il n'y a rien, dans notre étude de la collection Glory, qui ne s'intègre dans ses conclusions 69 ».

Le problème de la datation de Lascaux s'était déjà posé dans les années 1960, avec H. Breuil qui pensait que le style des peintures était périgordien <sup>70</sup>. Puis A. Glory avait reconnu le caractère magdalénien de l'industrie mais, en fidèle disciple, se rangeait à l'opinion de Breuil quant à l'âge des peintures et tentait, selon les termes de J. Allain <sup>71</sup> « par une analyse plus subtile que convaincante de cliver la couche archéologique sans d'ailleurs en dissocier

<sup>62.</sup> ALLAIN, 1979, p. 375-378.

<sup>63.</sup> LEROY-PROST, 2008, p. 119.

<sup>64.</sup> ALLAIN, 1979, p. 87.

<sup>65. 18</sup> pièces examinées directement par lui et dessinées pour lui par M. Orliac, 7 pièces connues par des dessins de A. Glory et quelques fragments mésiaux de sagaies et d'épingles (ALLAIN, 1979, p. 106).

<sup>66.</sup> ALLAIN, 1979.

<sup>67.</sup> LEROI-GOURHAN, 1984, p. 182.

<sup>68.</sup> LAMING, 1964. Ce texte a d'abord été publié en Angleterre en 1959. L'auteur avait pu étudier le matériel à Paris, où il lui avait été apporté.

LEROY-PROST, 2008, p. 166.

<sup>70.</sup> Après une analyse stylistique très méticuleuse des figures de Lascaux, H. Breuil concluait qu'« elles témoignent d'un point culminant de l'épanouissement ultime de la première phase de l'art paléolithique supérieur ».

<sup>71.</sup> Allain, 1979, p. 114.

l'industrie <sup>72</sup> ». En fait, dans un petit ouvrage posthume, il finissait par placer Lascaux dans son « stade dissymétrique » au niveau du début du Magdalénien ou « Magdalénien sans harpons » et la pleine occupation de la grotte vers 17 000 ans « ce qui nous conduit au Magdalénien II <sup>73</sup> ».

Pour Lascaux inconnu (1979), J. Allain ne négligea aucun élément de la discussion. Tous les arguments de son analyse peuvent être repris mot pour mot, en particulier :

- 1. « Il n'y a jamais eu habitat à Lascaux 74 ».
- 2. « Les analyses de répartition sectorielle font ressortir l'homogénéité de répartition de la matière première et des techniques de débitage lithique. Appliquées à l'outillage elles font ressortir pour le silex une grande cohésion typologique... L'industrie ne peut être scindée chronologiquement, ni par sa stratigraphie ni d'après sa topographie 75 ».
- 3. « L'association du débitage du bois de renne par double sciage parallèle et d'une aiguille à chas est, à elle seule, suffisante pour attester la présence du Magdalénien, singulièrement renforcée par la relative abondance de l'outillage osseux <sup>76</sup> ».

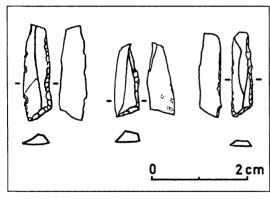


Fig. 12. Les trois scalènes de Lascaux (dessin Michel Orliac) : deux proviennent du fond du Diverticule axial, au niveau du Cheval inversé et l'autre des déblais extraits du Puits en 1960 (ici à gauche).

- 4. « L'outillage sur lamelles représente 63 % des outils typologiquement définis et la partie la plus significative de l'outillage de Lascaux. Trois d'entre elles 77 méritent une attention toute particulière que leur avait, bien sûr, reconnu Glory, puisqu'elles étaient isolées dans un tube soigneusement étiqueté. Il s'agit sans aucun doute de trois scalènes... 70 lamelles ont été classées sur la liste-type parmi les lamelles à dos 78 » (fig. 12).
- 5. Il n'y a aucune pointe de la Gravette, aucune micro-gravette, aucune lamelle Dufour ni aucune pointe de Font-Yves, ni aucun objet solutréen. J. Allain écarte totalement le Solutréen supérieur et le Badegoulien <sup>79</sup>.

<sup>72.</sup> GLORY, 1965.

<sup>73.</sup> GLORY, 1971 et 1978, p. 26 et 29.

<sup>74.</sup> ALLAIN, 1979, p. 108.

<sup>75.</sup> ALLAIN, 1979, p. 110.

<sup>76.</sup> ALLAIN, 1979, p. 114.

<sup>77.</sup> ALLAIN, 1979, fig. 78, n° 4, 5 et 6.

<sup>78.</sup> ALLAIN, 1979, p. 94.

<sup>79.</sup> ALLAIN, 1979, p. 114.

- 6. « Le gigantisme de la sagaie [trouvée dans le Puits] et les décors dorsaux inclinent vers le Magdalénien comme le confirme l'aiguille à chas ».
- 7. « L'outillage lithique est fortement laminaire, les lamelles à dos y sont nombreuses, l'industrie de Lascaux s'insère dans le Magdalénien proprement dit ».
- 8. « Rien à Lascaux n'atteste les phases du Magdalénien moyen et récent ».
- 9. « L'industrie recueillie dans la couche archéologique de Lascaux ne résulte pas d'un mélange d'horizons différents mais constitue un ensemble cohérent, univoque ».
- 10. « Par ses scalènes, par la morphologie de ses sagaies et leur décor, le Magdalénien de Lascaux se range aux côtés du Magdalénien II de Laugerie-Haute (niveau I'') selon la classification de Breuil 80 ».
- 11. « L'abondance des palettes, des colorants et des lampes retrouvés dans la couche archéologique, les similitudes observées entre les signes pariétaux et les décors mobiliers permettent de conclure que l'art et l'industrie de Lascaux constituent un ensemble cohérent attribuable à la phase la plus ancienne du Magdalénien proprement dit 81 ».

En conclusion, malgré l'absence de fouille méthodique dans Lascaux et la perte vraisemblable d'une partie de ce qui existait au moment de la découverte en septembre 1940, les nombruex objets recueillis, les multiples observations d'A. Glory et les coupes stratigraphiques qu'il a relevées ont permis à J. Allain de dire et à nous-mêmes de répéter que :

- 1. Il n'existait dans Lascaux qu'une seule couche archéologique dont le matériel, abondant, attribuable aux artistes, correspond au Magdalénien II.
- 2. Il n'a été retrouvé aucun objet caractéristique d'une autre culture, en particulier aucun objet solutréen, aucun objet gravettien ni aucun objet du Magdalénien moyen ou supérieur.

## IV. Bilan des datations radiocarbone en 1979

Jacques Évin et Arlette Leroi-Gourhan ont repris les datations C14 effectuées sur les charbons de Lascaux depuis 1949 et ont fait un examen critique des résultats 82 :

- Une première datation sur un charbon trouvé par H. Breuil dans le Puits en 1949, par le laboratoire de W. F. Libby à Chicago (C 406), fournit une date de 15 516  $\pm$  900  $BP^{83}$ , très vite écartée par H. Breuil, qui considérait cette

<sup>80.</sup> ALLAIN, 1979, p. 116.

<sup>81.</sup> ALLAIN, 1979, p. 117.

<sup>82.</sup> LEROI-GOURHAN Arl. et Évin, 1979.

<sup>83.</sup> Date classique non calibrée.

date magdalénienne comme beaucoup trop jeune <sup>84</sup>. La méthode en était à ses tout débuts et le résultat méritait d'être précisé.

- Un autre groupe de cinq dates (moyenne pondérée : 8 380 + 60 BP 85) provient de charbons recueillis dans la Salle des Taureaux et le Passage, à la base du plancher stalagmitique, dans l'entrée et dans le Diverticule axial, sans lien avec une couche archéologique, c'est-à-dire sans objets associés. Ils ont été considérés comme des apports naturels dans la grotte par les eaux pluviales post-paléolithiques 86.
- Enfin, deux autres charbons, « dont la qualité chimique était parfaite », recueillis par A. Glory dans la couche archéologique (l'un issu du Passage et l'autre du Puits) ont été datés : GrN 1632 : 17 190  $\pm$  140 BP et Sa 102 : 16 000  $\pm$  500 BP. La date retenue par J. Évin <sup>87</sup> et Arl. Leroi-Gourhan pour la fréquentation et pour la décoration de Lascaux est : 17 070  $\pm$  130 BP \*8.

#### V. Regard nouveau sur les datations C14

#### A. Datations classiques et datations calibrées

Depuis les premières datations du C14 de nombreux progrès ont été effectués concernant cette technique, tant sur le matériel utilisé, sur les méthodes d'extraction du carbone 14 que sur l'échelle de référence. En particulier, on s'est aperçu que le carbone 14 de l'atmosphère, qui entre dans la composition de la matière vivante comme le carbone 12, n'était pas resté en proportion constante comme on le croyait, mais avait connu des fluctuations au cours du temps. Ces fluctuations sont aujourd'hui bien repérées et cela a abouti à un ajustement des dates obtenues par les méthodes classiques. Les dates ainsi réajustées sont dites « calibrées » ou « cal. ». Pour les périodes anciennes, elles apparaissent très nettement plus anciennes que les dates C14 classiques. Pour mémoire, les trois dates de Lascaux obtenues sur des charbons de la couche archéologique deviennent en âges calibrés :

- C 406 (15 516  $\pm$  900 BP) devient : 19 000 BP cal.
- Sa  $102 (16\ 100 \pm 500\ BP)$  devient : 19  $301\ BP\ cal$ .
- GrN 1632 (17 190  $\pm$  140 BP) devient : 20 597 BP cal.

Mais, pour éviter toute confusion, dans la suite de ce texte, nous continuerons à utiliser les dates C14 classiques, en indiquant éventuellement en notes les dates calibrées.

<sup>84.</sup> BREUIL, 1954.

<sup>85.</sup> Date classique non calibrée.

<sup>86.</sup> Genty et col., 2011, tabl. 1, p. 482. Converties en dates calibrées, ces cinq datations se situent entre 8 681 et 10 208.

<sup>87.</sup> À l'époque directeur du laboratoire de Radiocarbone de l'Institut de Physique nucléaire de Villeurbanne.

Ces 3 dates sont des dates classiques non calibrées.

Le site de Gandil (Tarn-et-Garonne) a livré à Edmée Ladier une industrie en de nombreux points comparable à celle de Lascaux <sup>89</sup>. Les dates C14 obtenues sur ce site s'accordent avec les dates classiques de Lascaux. C'est vrai aussi pour la grotte des Scilles (Haute-Garonne), déjà utilisée comme élément de comparaison par J. Allain. Une publication récente sur le Magdalénien inférieur de cette grotte, située à Lespugue, a conduit ses auteurs à faire un récapitulatif des datations de tous les sites comparables, connus dans les Pyrénées. Les dates C14 classiques se situent entre 17 500 et 15 000 BP <sup>90</sup>. Les dates C14 classiques de Lascaux s'insèrent donc parfaitement dans ce tableau <sup>91</sup>.

#### B. Date de la formation des gours

Une recherche récente a permis de préciser la date de la formation des gours <sup>92</sup> qui couvrent le sol de la Salle des Taureaux. Cette étude a été menée par une équipe dans laquelle figurent D. Genty (laboratoire de Gif-sur-Yvette), spécialisé dans la datation de la calcite, et H. Valladas (laboratoire de Gif-sur-Yvette), spécialiste des datations C14. Elle s'appuie sur plusieurs dizaines de prélèvements et confirme la formation post-paléolithique des gours de Lascaux, mais leur attribue une date un peu plus récente que celle retenue à partir de premières datations C14 <sup>93</sup>.

#### C. Deux objets récemment datés

En dehors des pièces de la collection Marsal, deux objets manquaient à l'appel lorsque Chr. Leroy-Prost reprit l'étude des objets façonnés en matière dure animale. Il s'agissait de deux objets découverts par H. Breuil et S. Blanc en 1949 dans le fond du Puits (provenant du paléosol même du Puits ou des déblais évacués de l'Abside). Ces objets avaient été étudiés par J. Allain et dessinés par M. Orliac en 1975 pour *Lascaux inconnu* 94. Ils faisaient partie de la collection de S. Blanc et entrèrent au Musée national de Préhistoire des Eyzies en 1992 95. Ils avaient ensuite été confiés pour datation C14 au laboratoire de Saclay.

90. Ce qui correspond à : entre 21 000 et 18 000 BP en âges calibrées. Langlais et col., 2010, p. 46.

<sup>89.</sup> E. Ladier, *in verbis*, mai 2012. La publication de l'étude pluridisciplinaire menée sur ce site est en cours de publication comme supplément à *Préhistoire du Sud-Ouest*.

<sup>91.</sup> Le risque serait de comparer sans précaution des dates C14 classiques et des dates calibrées. On risquerait alors d'attribuer un site à une culture plus ancienne. C'est la raison pour laquelle les auteurs, aujourd'hui, présentent les datations sous forme de tableau portant en abscisses les dates classiques et en ordonnées les dates calibrées, ou vice versa.

<sup>92.</sup> Gour : bassin au fond calcité et à la margelle festonnée de calcite, formé en eau calme.
93. « Between 9530 and 6635 yr cal BP or between 8518 and 5489 yr cal BP » (GENTY et col., 2010. p. 497).

<sup>94.</sup> ALLAIN, 1979.

<sup>95.</sup> BLANC, 2008, p. 183.

1. Le résultat de la datation d'une **baguette** de **bois** de **renne** fut rapidement publié <sup>96</sup> : GifA 95582 : 18 600 ± 190 BP <sup>97</sup>

Cette date, obtenue sur bois de renne par une méthode nouvelle (accélérateur de particules), n'était pas du tout en accord avec les datations classiques sur les charbons de Lascaux obtenues par A. Glory. Ni avec les datations des autres sites du début du Magdalénien, en particulier avec les études les plus récentes sur « le Magdalénien inférieur français » (anciennement Magdalénien II), tel qu'il vient d'être défini par M. Langlais dans sa thèse de doctorat : les datations C14 obtenues sur les différents gisements étudiés « situent le Magdalénien inférieur entre environ 17 500 et 15 000  $BP^{98}$  ». Les trois datations C14 obtenues sur des charbons pour Lascaux entrent donc dans le cadre chronologique du Magdalénien inférieur, y compris la première date de 15 516 ± 900 BP (C 406). On observe la même cohérence avec l'étude de l'abri Gandil à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), puis à la grotte des Scilles à Lespugue 99, et au Petit Cloup Barrat à Cabrerets 100. Ces deux études récentes incluent le Magdalénien II de Lascaux parmi leurs sites de référence du Magdalénien inférieur français, tant au point de vue de l'industrie lithique que de l'industrie de matière dure animale. Pour ces auteurs, la lampe en grès de Lascaux s'intègre également dans ce cadre.

Parfois, sans tenir compte des données archéologiques et ne s'appuyant que sur la date de  $18\,600\pm190\,BP$ , certains n'hésitent pas à dater la décoration de Lascaux du Solutréen ou même du Gravettien. La majorité des préhistoriens conservèrent l'idée d'une fréquentation de Lascaux au Magdalénien II, mais, certains, soucieux de prendre en compte les progrès de la technique, envisagent une datation un peu plus ancienne et fournissent alors une date de «  $17\,$  à  $18\,000\,$  ans  $101\,$ ».

N. Aujoulat, après avoir hésité à placer Lascaux « à la charnière du Solutréen supérieur et du Badegoulien 102 » finit même par préciser, in fine, que « l'art de Lascaux annoncerait les grands développements pariétaux du Magdalénien moyen, tout en conservant une tradition solutréenne 103 ».

En réalité, l'objet daté de  $18\,600 \pm 190\,BP$  est, sur le plan technologique, un élément de datation essentiel en faveur du Magdalénien II. Voici comment

Aujoulat et col., 1998, p. 320.

<sup>97.</sup> Date classique non calibrée. D. Genty affecte à cette datation un numéro différent (GifA 96682 au lieu de Gif A 95582), mais la description de l'objet et le résultat sont les mêmes (Genty et col., 2011, p. 482) : il s'agit donc d'une faute de frappe.

<sup>98.</sup> Soit 20 500 et 18 000 cal BP (Langlais, 2007, p. 179).

<sup>99.</sup> Languais et col., 2010.

<sup>100.</sup> Ducasse, Castel, Chauvière, Langlais, Camus, Morala, Turo, 2011.

<sup>101.</sup> Toutefois, pour D. Vialou, la datation du bois de renne provenant du Puits « pourrait situer pendant le Solutréen une première pénétration de ce lieu, à l'écart de l'étage orné (VIALOU, 2004, p. 837-838). Cet auteur rappelle en outre « l'apparente contradiction des données paléoenvironnementales » : animaux chassés constitués essentiellement de rennes contrastant avec la faune figurée ; épisode de réchauffement (interstade de Lascaux décrit par Arlette Leroi-Gourhan).

<sup>102.</sup> AUJOULAT, 2004, p. 59.

<sup>103.</sup> AUJOULAT, 2004, p. 263-264.

J. Allain le décrit : « Une seule baguette de bois de renne provenant du Puits n'a pas subi de façonnage secondaire ; mais ses deux extrémités sont plus ou moins doucies par l'usage. Elle a conservé sa section quadrangulaire originelle et les stries de débitage des deux bords avec un léger ressaut au contact de la moelle comme il est de règle de l'observer avant façonnage. Ces stigmates attestent formellement le double sciage parallèle, élément technologique et chronologique fondamental lou ». Cette pièce magdalénienne, débitée par double rainurage, semble avoir été détruite lors de la réalisation de la datation los, mais il en demeure un dessin très explicite de M. Orliac los (fig. 13).

2. Le résultat de la datation du **deuxième objet** était très attendu. Cet objet, détruit semble-t-il lui-aussi lors de cette opération, avait été décrit par J. Allain comme un fragment de sagaie, sans particularité <sup>107</sup> (fig. 14). Sa matière première n'est pas précisée par J. Allain.

Ce résultat, non publié à notre connaissance, est seulement cité dans un récapitulatif de toutes les datations C14 de Lascaux  $^{108}$ : Gif  $101110:18\,930\pm230\,BP^{109}$ . Cette date est encore plus ancienne que la première et encore plus embarrassante.

Certes, la fouille de H. Breuil, S. Blanc et M. Bourgon en 1949, trop rapide, n'avait pas été exemplaire <sup>110</sup>. Cependant, dans son rapport daté du 15 novembre 1949, S. Blanc indique clairement que : « Sous un sol en partie moderne <sup>111</sup>, il reste une couche archéologique montant du fond actuellement connu de la faille vers la scène "rhinocéros, homme, totem, bison éventré". Cette couche [...] nous semble être du Magdalénien ancien <sup>112</sup> ». Ce que confirme l'étude de J. Allain. Les deux objets, dont la datation est discordante avec tous les autres résultats, proviennent de cette excavation.

## D. Datation de la grotte de Villars

Parmi les grottes ornées proches de Lascaux (en raison du style et des thèmes figurés) prend place en premier lieu la grotte

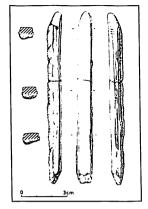


Fig. 13. Baguette de débitage utilisée portant les stigmates caractéristiques du double sciage (légende de Jacques Allain, dessin Michel Orliac, Lascaux inconnu, p. 109).

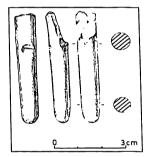


Fig. 14. Fragment de sagaie (légende Jacques Allain, dessin Michel Orliac, Lascaux inconnu, p. 113).

<sup>104.</sup> ALLAIN, 1979, p. 108-109 et 114. C'est nous qui soulignons.

<sup>105.</sup> LEROY-PROST, 2008, p. 123.

<sup>106.</sup> ALLAIN, 1979, fig. 87, n° 7, p. 109.

<sup>107.</sup> ALLAIN, 1979, fig. 92, n°3; LEROY-PROST, 2008, p. 142, LX20.

<sup>108.</sup> Genty et col., 2011, p. 482. Sur ce tableau récapitulatif, un détail mérite d'être signalé : les deux objets sont considérés comme recueillis par A. Glory au cours de ses travaux, antérieurs à son décès accidentel en 1966, alors qu'ils sont issus de la fouille Breuil, Blanc et Bourgon en 1949.

<sup>109.</sup> Date non calibrée.

<sup>110. «</sup> Ils ont fouillé comme des sangliers » (A. Leroi-Gourhan, in verbis, 1975).

<sup>111.</sup> Il s'agit des sédiments enlevés du sol de l'Abside au cours des mois précédents (premier aménagement touristique de la grotte en 1947-1948).

<sup>112.</sup> BLANC, 2008. C'est nous qui soulignons.

de Villars <sup>113</sup>. Une mission pluridisciplinaire dans cette grotte, à laquelle nous avons participé, concernait en particulier sa datation par accélérateur de particules (AMS). Elle confirme la proximité chronologique de ces deux cavités ornées <sup>114</sup>.

Villars est située dans le nord du département de la Dordogne, à une cinquantaine de kilomètres de Lascaux. C'est un réseau labyrinthique de galeries d'accès difficile. Une partie, située à une centaine de mètres de l'entrée, a été décorée de chevaux, de bisons, de bouquetins, associés à des signes géométriques. Le fond de la salle des Peintures est orné d'une scène opposant un homme et un bison, dessinée au-dessus d'un cheval, limité à l'avant-main, à proximité d'un rhinocéros, récemment identifié 115, quatuor thématique exactement analogue à celui du Puits de Lascaux.

Âujourd'hui, 14 datations C14 obtenues sur les charbons et les os de Villars en font un site bien étudié pour tenter de préciser sa datation, « même si quelques résultats méritent d'être confirmés 116 ». En effet, les dates obtenues se regroupent en quatre ensembles :

- 1. Un ensemble de dates issues des mouchages de torche (2 dans le recoin du Balcon et 1 sur la paroi de la chatière de la salle des Peintures) :  $17.460 \pm 90 \ BP$ ;  $18.150 \pm 110 \ BP$ ;  $17.680 \pm 100 \ BP^{117}$ .
- 2. Un ensemble de 3 dates issues des os non brûlés recueillis dans la salle des Peintures :  $18 \ 420 \pm 130 \ BP$  ;  $18 \ 470 \pm 130 \ BP$  ;  $18 \ 790 \pm 140^{118}$ .
- 3. Un ensemble de dates plus récentes, obtenues sur des os brûlés :  $16\ 100 \pm 80\ BP$ ;  $16\ 730 \pm 80\ BP$ ;  $16\ 480 \pm 210\ BP^{119}$ .
- 4. Un ensemble de 2 dates nettement plus récentes provenant de deux mouchages de torche près du Carrefour :  $14\ 350 \pm 90\ BP$  ;  $14\ 610 \pm 90\ BP^{120}$ .

  Ces résultats permettent de proposer quatre commentaires :
- 1. Le dernier ensemble de dates mérite d'être écarté, car il y a une suspicion de pollution.
- 2. Les trois autres ensembles se situent aux environs des résultats obtenus pour Lascaux : les os brûlés donnent un âge à peine plus récent, mais tout à fait dans les marges des sites dont l'industrie du Magdalénien II est comparable à celle de Lascaux (Gandil et les Scilles notamment).
- 3. Les dates des mouchages de torches sont un petit peu plus anciennes que celles des charbons de Lascaux.

<sup>113.</sup> DELLUC, 1974.

<sup>114.</sup> Genty et col., à paraître (dépôt 2012).

<sup>115.</sup> DELLUC, 2011.

<sup>116.</sup> Genty et col., à paraître (dépôt 2012).

<sup>117.</sup> Soit un âge calibré compris entre 20 400 et 22 100 cal. BP.

<sup>118.</sup> Soit un âge calibré compris entre 21 500 et 23 200 cal. BP.

<sup>119.</sup> Soit un âge calibré compris entre 18 900 et 20 200 cal. BP.

<sup>120.</sup> Soit un âge calibré compris entre 17 100 et 18 000 cal. BP.

4. Les dates des os non brûlés sont nettement plus anciennes que celles des charbons pariétaux, mais en revanche très comparables à celles des deux pièces osseuses de Lascaux récemment datées.

À la différence de Lascaux, dont la fréquentation est estimée généralement à une <sup>121</sup> ou plusieurs générations <sup>122</sup>, Villars n'a probablement pas été fréquentée pendant une longue période : peut-être quelques incursions à quelques jours d'intervalle. Le cheminement pour atteindre la salle des Peintures et le recoin du Balcon était difficile ; la décoration pariétale est réduite à quelques animaux et à quelques signes.

C'est pourquoi, ces dates C14, étalées dans le temps, suggèrent un biais méthodologique ou métrologique, lié peut-être à la diversité des supports sur lesquelles ont porté les examens : charbons pariétaux, os brûlés ou non brûlés.

#### Conclusion

La grotte de Lascaux, si riche en matériel archéologique, c'est-àdire très fréquentée par les Hommes, a été décorée au Magdalénien II. Cette affirmation s'appuie sur six constatations:

- 1. Il n'existe qu'une seule couche archéologique homogène et elle a été repérée dans toutes les galeries de la cavité.
- 2. La minceur de cette couche archéologique plaide en faveur d'une fréquentation intensive, mais durant une période relativement courte.
- 3. La couche archéologique contient les outils et les matériaux des peintres et des graveurs.
- 4. Plusieurs objets découverts dans l'unique couche archéologique sont décorés de signes identiques à des signes pariétaux.
- 5. Le matériel lithique et osseux appartient à la culture bien identifiée du Magdalénien II (aujourd'hui Magdalénien inférieur français).
  - 6. Il n'a été trouvé aucun objet solutréen.

Seule la datation de la décoration de Lascaux est remise en question. La date de 17 070  $\pm$  130 BP proposée par Arl. Leroi-Gourhan et J. Evin est cohérente avec les dates obtenues pour les autres sites de même attribution culturelle. Cependant, les 3 datations C14 sur charbons de bois issus de la

<sup>121.</sup> Lascaux inconnu avait conclu à une ou plusieurs générations. Après une analyse stylistique minutieuse, N. Aujoulat concluait dans un sens encore plus précis : « Ces observations donnent à penser que l'art de Lascaux est bien le produit d'une activité limitée dans le temps et appartient peutêtre à une seule génération » (Aujoulat, 2004, p. 262). Toutefois M. Lorblanchet avait jugé discutable cette courte fréquentation de la grotte et la « prétendue homogénéité du sanctuaire » (LORBLANCHET, 1995, p. 270-271).

<sup>122.</sup> Pour J. Állain, « la fréquentation de Lascaux peut recouvrir une durée de l'ordre du demimillénaire » (ALLAIN, 1979, p. 116).

couche archéologique ayant été obtenues par la méthode classique (en 1949 puis en 1960), il est licite de vouloir les préciser.

Quant aux dates obtenues plus récemment, elles prêtent à discussion :

- 1. La date radiocarbone fournie pour la baguette à double rainurage (18  $600 \pm 190 \, BP$ ) n'est pas acceptable. Elle est en effet contradictoire avec les études les plus récentes sur « le Magdalénien inférieur français » (anciennement Magdalénien II), tel qu'il vient d'être défini par M. Langlais <sup>123</sup>.
- 2. La date de  $18\,930 \pm 230\,BP$  obtenue sur le fragment de sagaie est encore plus anachronique. Cet objet, sans particularité culturelle spécifique, découvert au milieu des objets du Magdalénien II, serait-il l'unique témoignage d'une pénétration solutréenne dans la grotte de Lascaux ? Rien d'autre ne vient le confirmer.

En conclusion, deux hypothèses pourraient être envisagées :

- 1. Lascaux, ayant été incontestablement fréquenté et décoré au début du Magdalénien, postérieurement au Badegoulien, le Magdalénien serait donc apparu plus tôt qu'on ne le pense.
- 2. La méthode utilisée pour dater les deux pièces osseuses de Lascaux n'aurait pas été appropriée. On peut se demander notamment si la nature des objets analysés (charbon, matière dure animale brûlée ou non brûlée) ne peut pas conduire à des résultats discordants<sup>124</sup>.

Pour tenter d'affiner la datation de Lascaux, il demeure une possibilité de datation sur le gros charbon du « chandelier », recueilli dans la couche archéologique en 1961 par A. Glory, au cours de ses fouilles dans le Puits. Nous l'avons retrouvé en 1999, parfaitement identifié, dans « le trésor de l'abbé Glory », c'est-à-dire dans l'ensemble des objets et documents cachés dans sa maison du Bugue peu avant sa mort accidentelle le 29 juillet 1966. Il est déposé au Musée national de Préhistoire des Eyzies et une demande de datation a été effectuée par nos soins, il y a plusieurs années 125.

B. et G. D. 126

<sup>123.</sup> Langlais, 2007.

<sup>124.</sup> M. Langlais s'est heurté à des difficultés analogues pour comparer des dates AMS dans 3 cas : dates obtenues suivant la méthode conventionnelle ; dates obtenues par différents laboratoires ; dates obtenues sur des supports différents (Langlais, 2007, p. 25).

<sup>125.</sup> Il serait souhaitable aussi qu'un colloque consacré à la datation de Lascaux réunisse prochainement les spécialistes de Lascaux et les chercheurs travaillant sur les sites contemporains. 126. Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. UMR 7194 du CNRS. Nos remerciements les plus vifs vont à Edmée Ladier, Michel Lorblanchet et Gerhard Bosinski, ainsi qu'à nos collègues de la SHAP Alain Blondin, Patrick Petot et Claude-Henri Piraud, qui ont bien voulu relire ce texte et nous aider à l'enrichir. gilles delluc@orange.fr

#### Bibliographie 127

- Allain (J.), « L'industrie lithique et osseuse de Lascaux », in : Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et col., Lascaux inconnu, XII<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 1979, p. 87-120 et 375-378.
- AUJOULAT (N.), Lascaux. Le geste, l'espace et le temps, Paris, éd. Seuil, 2004.
- AUJOULAT (N.), CLEYET-MERLE (J.-J.), GAUSSEN (J.), TISNERAT (N.), VALLADAS (H.), « Approche chronologique de quelques sites ornés paléolithiques du Périgord par datation carbone 14 en spectrométrie de masse par accélérateur de leur mobilier archéologique », *Paléo*, n° 10, 1998, p. 319-321.
- Berrouet (F.), Les altérations d'origine biologique dans l'art pariétal : [...] cas particulier de la grotte de Lascaux, thèse de Préhistoire (Bordeaux I) soutenue le 17 décembre 2009. En ligne.
- BLANC (S.), « Rapport des trouvailles faites dans la grotte de Lascaux, commune de Montignac (Dordogne), les 2, 3, 4, 5 et 7 septembre 1949 par MM. l'abbé Breuil, Séverin Blanc et Maurice Bourgon dans la faille appelée improprement "le Puits" », in: GLORY (A.), Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc, XXXIX° supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 2008, p. 182-183.
- Breuil (H.), Quatre cents siècles d'art pariétal, Montignac, éd. Centre d'études et de documentation préhistoriques, 1952.
- Breuil (H.), « Les datations par C<sup>14</sup> de Lascaux (Dordogne) et Philip Cave (S.W. Africa) », Bulletin de la Société préhistorique française, t. LI, 1954, p. 544-549.
- Delluc (B. et G.), « La grotte ornée de Villars (Dordogne) », *Gallia Préhistoire*, t. 17, 1974, p. 1-67.
- Delluc (B. et G.), « L'éclairage », in : Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et col., Lascaux inconnu, XII<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 1979, p. 121-142.
- Delluc (B. et G.), « Une lampe de Lascaux façonnée en calcaire », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (BSHAP), t. CXII, 1985, p. 197-202.
- Delluc (B. et G.), Lascaux retrouvé. Les recherches de l'abbé André Glory, Périgueux, éd. Pilote 24 édition, 2003.
- Delluc (B. et G.), « Les recherches d'André Glory à Lascaux (1952-1963) », 2008a, in: Glory (A.), Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc, XXXIX<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 2008, p. 9-21.
- DELLUC (B. et G.), Dictionnaire de Lascaux, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2008b.
- Delluc (B. et G.), « Un rhinocéros peint dans la grotte de Villars », BSHAP, t. CXXXVIII, 2011, p. 291-294.
- Ducasse (S.), Castel (J.-C.), Chauvière (F.-X.), Langlais (M.), Camus (H.), Morala (A.), Turq (A.), « Le Quercy au cœur du Dernier Maximum Glaciaire. La couche 4 du Petit Cloup Barrat et la question de la transition badegoulo-magdalénienne », *Paléo*, n° 22, 2011, p. 101-154.
- Froidevaux (Y.-M.), « Aménagement des grottes de Lascaux », Les Monuments historiques de la France, n° 3, 1955, p. 97-105.
- Froidevaux (Y.-M.), « Protection de la grotte de Lascaux. Installation d'une ventilation conditionnée », Les Monuments historiques de la France, n° 4, 1960, p. 189-202.
- GENESTE (J.-M.), HORDÉ (T.), TANET (Ch.), Lascaux, une œuvre de mémoire, Périgueux. éd. Fanlac, 2003.
- GENESTE (J.-M.), « Les grandes étapes de la conservation de la grotte de Lascaux », Lascaux et la conservation en milieu souterrain, Paris, éd. Maison des Sciences de l'Homme (coll. DAF, 105), 2010, p. 51-71.

<sup>127.</sup> N'ont été retenues ici que les références appelées dans le texte.

- GENTY (D.), KONIK (S.), VALLADAS (H.), BLAMART (D.), HELLSTROM (J.), TOUMA (M.). MOREAU (C.), DUMOULIN (J.-P.), NOUET (J.), DAUPHIN (Y.), WEIL (R.), « Dating the Lascaux cave gour formation », *Radiocarbon*, vol. 53, n° 3, 2011, p. 479-500.
- GENTY (D.), VALLADAS (H.), BECK (L.), TÉREYGEOL (F.), DELLUC (B.), DELLUC (G.), RÉGNIER (E.), BARITAUD (Th.), HELLSTROM (J.), BLAMART (D.), GAUTHIER (C.), KALMECKER (E.), MOREAU (C.), DUMOULIN (J.-P.), « La grotte de Villars : données chronologiques de l'occupation humaine et contexte environnemental », à paraître (dépôt 2012).
- GLORY (A.), « Protection de la grotte de Lascaux. Résultats archéologiques des travaux », Les Monuments historiques de la France, n° 4, 1960, p. 198-202.
- GLORY (A.), « Le brûloir de Lascaux », Gallia Préhistoire, t. 4, 1961, p. 174-183.
- GLORY (A.), « L'énigme de Lascaux », Congrès préhistorique de France, Monaco 1959, 1965, p. 586-595.
- GLORY (A.), Lascaux. Versailles de la Préhistoire, Périgueux, impr. Jaclemoues, 1971.
- GLORY (A.), Lascaux. Versailles de la Préhistoire, Périgueux, impr. E. Leymarie, 1978 (même texte que GLORY, 1971).
- GLORY (A.), Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc, XXXIX<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 2008.
- JAUBERT (J.), Préhistoire de France, Bordeaux, éd. Confluences, 2011.
- Laming (A.), Lascaux, Paris, éd. Union générale d'édition (coll. Voici), 1964.
- Langlais (M.), Dynamiques culturelles des sociétés magdaléniennes dans leurs cadres environnementaux..., thèse de doctorat de Préhistoire (Toulouse II et Barcelone), soutenue le 19 décembre 2007.
- Langlais (M.), Pétillon (J.-M.), Beaune (S. de), Catelain (P.), Chauvière (F.-X.), Letourneux (C.), Szmidt (C.), Bellier (C.), Beukens (R.), David (F.), « Une occupation de la fin du Dernier Maximum glaciaire dans les Pyrénées : le Magdalénien inférieur de la grotte des Scilles (Lespugue, Haute-Garonne) », Bulletin de la Société préhistorique française, t. 107, 2010, p. 5-51.
- Leroi-Gourhan (A.), « Grotte de Lascaux », in : L'Art des cavernes. Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises, Paris, éd. Ministère de la Culture, 1984, p. 180-200.
- Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et Balout (L.), Bassier (C.), Bouchez (R.), Bouchud (J.), Couraud (C.), Delluc (B. et G.), Evin (J.), Girard (M.), Laming-Emperaire (A.), Leroi-Gourhan (A.), Sarradet (M.), Schweingruber (F.), Taborin (Y.), Vialou (D.), Vouvé (J.), Lascaux inconnu, XII<sup>e</sup> supplément à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. CNRS, 1979.
- Leroi-Gourhan (Arl.) et Evin (J.), « Les datations de Lascaux », in : Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et col., Lascaux inconnu, XII<sup>c</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 1979, p. 81-84.
- Leroi-Gourhan (Arl.) et Girard (M.), « Analyses polliniques de la grotte de Lascaux », in : Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et col., Lascaux inconnu, XII<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 1979, p. 75-80.
- Leroi-Gourhan (Arl.), Schweingruber (F.), Girard (M.), « Les bois de Lascaux », in: Leroi-Gourhan (Arl.), Allain (J.) et col., Lascaux inconnu, XII<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 1979, p. 185-188.
- Leroy-Prost (Chr.), « L'industrie sur matière dure animale », in : GLORY (A.), Les recherches à Lascaux (1952-1963). Documents recueillis et présentés par Brigitte et Gilles Delluc, XXXIX<sup>e</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Paris, éd. CNRS, 2008, p. 119-166.
- LORBLANCHET (M.), « Lascaux et l'art magdalénien », Les Dossiers d'archéologie, n° 152, 1990, p. 46-61.
- LORBLANCHET (M.), Les grottes ornées de la Préhistoire. Nouveaux regards, Paris, éd. Errance, 1995.
- VIALOU (D.), « Lascaux », in : La Préhistoire. Histoire et dictionnaire, Paris, éd. Robert Laffont, 2004, p. 836-838.

## Sortie du 23 juin 2012 : dans la région de Port-Sainte-Foy

par Jean-Pierre BÉTOIN

Première étape, La Force, où se trouve la Fondation John Bost, mais aussi l'ancien château des ducs de La Force, ou plutôt ce qu'il en reste. Nous y fûmes accueillis par Michel Souloumiac, fécond historien du pays de La Force, ancien président de l'association de recherches archéologiques et historiques (ARAH), et par Jacques-Henri Crémer, nouveau président de l'ARAH. La visite s'attachait au Pavillon des Recettes (fig. 1), seul vestige encore intact du château. Après avoir découvert les lieux, MM. Souloumiac et Crémer nous ont invités à assister à la projection d'un film documentaire sur le château. Construit en 1604 par Jacques Nompar de Caumont, premier duc de La Force, à l'emplacement d'un ancien castrum du XIIe siècle, il fut pillé par la population à la Révolution, avant que le conventionnel Lakanal ne le fit détruire. Il n'en reste donc que ce pavillon, dans lequel étaient entreposées les récoltes. C'est à Bergerac que l'on trouverait ce qui a été pris au monument lors de sa démolition : les pierres du château auraient servi à construire la manufacture d'armes, tandis que l'escalier a été installé dans le palais de justice, un miroir dans le bureau du vice-président de ce tribunal, les peintures dans la sous-préfecture. La pierre de fondation a été déposée au Musée du Périgord à Périgueux. Les restes du château ont été classés en 1932 à l'inventaire des Monuments historiques.

Acquis à la Réforme, les seigneurs de La Force furent parmi les chefs militaires protestants du XVI<sup>e</sup> siècle. Si les quatre premiers ducs furent protestants, les Caumont de La Force devinrent catholiques à partir du



Fig. 1. Le Pavillon des Recettes du château de La Force (photo J.-P. Bétoin).

cinquième duc. Jacques-Nompar I<sup>et</sup> de Caumont, maréchal de France, fut fait marquis de La Force en 1609 par Henri IV, dont il était un proche, puis duc en 1637 par son successeur. Il se trouvait d'ailleurs dans le carrosse du roi gascon lorsque ce dernier fut assassiné par Ravaillac en 1610. Depuis, la famille Caumont de La Force a conservé le poignard du régicide.

La seconde étape nous menait au temple du Fleix (fig. 2), où le pasteur Olivier Pigeaud, retraité de l'Église Réformée de France, nous raconta l'histoire des lieux. Le temple se trouve dans l'ancien château du Fleix, curieusement baptisé le Château Neuf. En effet, il y avait autrefois un château au Fleix. le Château Vieux, qui fut abandonné en 1591 à la mort de Germain Gaston de Foix, marquis de Tranz, comte de Gurson et du Fleix. C'est Frédéric de Foix, son petit-fils, qui fit bâtir le Château Neuf de 1620 à 1630. L'emplacement du Château Vieux était perdu depuis longtemps lorsque le nouvel édifice fut décrété Bien national à la Révolution et vendu. Le Château Neuf fut détruit, et il n'en restait plus qu'un pavillon lorsque le temple protestant s'y installa en 1805. Très tôt acquise à la Réforme, la population du Fleix est aujourd'hui principalement catholique, et le premier temple a disparu. C'est d'ailleurs au Fleix que séjourna en 1577 Catherine de Médicis et sa fille Marguerite de Valois, la « Reine Margot », et c'est dans cette commune, plus précisément au Château Vieux, qu'eurent lieu en 1580 les conférences préliminaires au traité du Fleix ou « Paix des Amoureux ». Le pasteur Pigeaud devait nous inviter à visiter le bâtiment et les inscriptions qu'il contient.

Puis nous fûmes reçus au musée de la Batellerie et du Vin à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, par Jacques Reix, le maire de la commune, passionné de la batellerie sur la Dordogne. Il nous présente le musée, créé en 1996 et



Fig. 2. Temple du Fleix (photo J.-P. Bétoin).

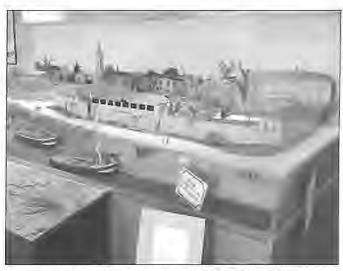


Fig. 3. Reconstitution du port de Port-Sainte-Foy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, musée de la Batellerie et du Vin (photo musée de la Batellerie).

qui contient des maquettes fort intéressantes (fig. 3), des souvenirs d'Henri Gauthier, le dernier gabarrier, et des documents consacrés à l'histoire de la batellerie. Pendant des siècles, les gabarres, construites à Argentat en Corrèze, descendaient le fleuve, chargées de marchandises diverses et de bois nécessaire à la tonnellerie. Les gabarres étaient incapables de remonter le courant, et c'est à Port-Sainte-Foy qu'elles étaient démontées, on disait « déchirées », tandis que les gabarriers repartaient à pied pour Argentat. La visite des chais succéda à celle du musée, puisque Sainte-Foy est depuis longtemps une région viticole réputée. Ce fut une étape culturelle très agréable dans ce lieu où l'histoire vit.

Après le déjeuner à l'auberge du Jolibois à Saint-Méard-de-Gurçon, nous nous rendîmes chez Philippe et Isabelle de Monvert au château de Montvert à Saint-Seurin-de-Prats (fig. 4), Construit au XVIe sur l'emplacement d'un ancien repaire noble. Montvert est presque continuellement resté dans la famille Carrière, seigneurs de Montravel. Les Carrière ont adhéré au protestantisme et Montvert est devenu un centre actif de cette religion. Le château a sans doute souffert des guerres de Religion et du passage de l'armée catholique du duc d'Elbeuf dans la région. La demeure, qui ressemble au premier abord à une chartreuse, a subi de nombreuses restructurations au long des siècles avant de prendre l'aspect qu'elle a aujourd'hui. Un monument intéressant à connaître était le pigeonnier à six piliers, construit en 1654 avec des planches obtenues par le démontage de gabarres, patrimoine que les propriétaires restaurent avec enthousiasme dans le respect de l'authenticité des lieux (photo de couverture).



Fig. 4. Le château de Montvert à Saint-Seurin-de-Prats (photo J.-P. Bétoin).



Fig. 5. Le château de Masburel à Fougueyrolles (photo M.-N. Chabry).

Dernière visite, le château de Masburel à Fougueyrolles (fig. 5). Construit en 1740 par Jean de Sambellie, fermier général et consul de Sainte-Foy, qui y planta des vignes exposées au sud. Après un long abandon, Masburel fut racheté en 1997 par deux Britanniques, Olivia et Neil Donnan, qui restaurèrent le bâtiment et relancèrent l'exploitation viticole. En 2008, la propriété a été acquise par Julian Robbins, britannique également, un passionné du vin, qui est déterminé à perpétuer la quête de qualité supérieure des vins du Château Masburel. À la fin de la visite, nos hôtes nous ont invités à déguster leur production classée en AOC Montravel.

Les participants remercient très chaleureusement leurs hôtes et les organisateurs qui ont contribué à faire de cette excursion une journée conviviale et enrichissante.

J.-P. B.

## PETIT PATRIMOINE RURAL

# La place du Rocher du Lac, à Panassac (Coulaures)

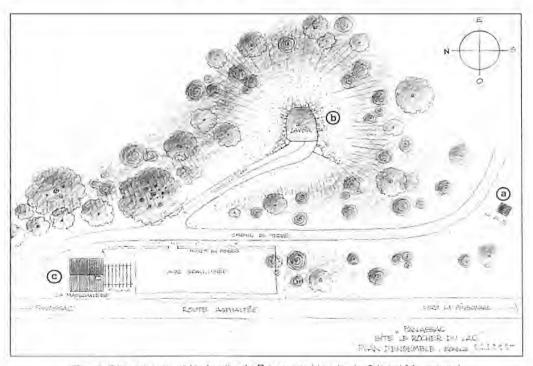


Fig. 1. Plan d'ensemble du site de Panassac (dessin de Gérard Mousseau).

Catherine Schunck D'après des dossiers réalisés par l'association Coulaures Patrimoine Cette place, située dans le hameau de Panassac (fig. 1), dotée d'un puits, d'une maréchalerie et d'un point d'eau appelé localement « lac », a longtemps constitué le cœur de la vie de ce village sis sur la commune de Coulaures. Elle connaissait une animation importante. Les habitants s'y retrouvaient pour les tâches quotidiennes : ferrage des animaux, forge, lessive du linge, abreuvage des animaux, puisage de l'eau pour les besoins de la maison. C'était aussi un terrain de jeu pour les enfants, et, le dimanche, les hommes venaient y jouer aux quilles.



Fig. 2. Le puits.

## Le puits a

Une fontaine figure sur le cadastre de 1836. Elle apparaît en contrebas d'un chemin longeant la place publique. Afin d'en faciliter l'utilisation, les habitants de Panassac l'érigèrent en puits. À l'origine, ce puits creusé dans la roche compacte était de plus faible dimension. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la suite d'une sécheresse sans précédent, les riverains décidèrent d'en agrandir le volume. Le puits a été édifié à l'emplacement d'une source qu'il capte directement par le biais d'un forage dans le rocher à une profondeur de 6 mètres (fig. 2).

Les ascendants des familles Mignot, Bost, Joussein, Ravidat, Fayol, Farnier, du hameau de

Panassac, et Malier, du village de La Tourrouge, participèrent aux travaux de creusement du nouveau puits. Ils creusèrent en profondeur et latéralement donnant au réservoir une forme de bombonne. Ce puits fut doté d'une grille avec cadenas et une clé fut remise à chaque participant. Ceux qui s'étaient volontairement abstenus furent privés du droit de servitude.

Au milieu du XXe siècle, l'arrivée de l'eau courante dans les habitations fit changer les coutumes. Les femmes, en particulier, perdirent l'habitude de venir échanger quelques nouvelles autour de sa margelle. Toutefois, ce puits de grande dimension ne perdit pas toute utilité : il sert aujourd'hui à arroser les potagers.

## Le « lac » (b)

Il s'agit en fait d'une mare en forme de fer à cheval irrégulier d'environ 5 mètres de long sur 3 à 4,5 mètres de large située à quelques mètres au-dessus du niveau de la route. Son pourtour est bâti sur trois côtés par un mur continu



Fig. 3. « Le lac ».

en pierre sèche surmonté d'un chaperon en forme de dallage romain (fig. 3). D'abord abreuvoir pour les moutons, vaches, chevaux et autres bestiaux, il a ensuite servi au bouilleur de cru qui venait y installer son alambic : les exploitants des vignobles de « bois leyée » conduisaient leurs résidus de vendange auprès de ce point d'eau où le distillateur s'affairait autour de son alambic, gros consommateur d'eau.

Les femmes du village venaient aussi y laver le linge de leur famille, elles apportaient leurs caisses de lavage en bois.

Mais l'arrivée de l'eau courante et l'avènement des machines à laver vinrent changer cette organisation. On n'entendit plus les battoirs et les rires des lavandières.

Le lieu fut délaissé. Bientôt envahi par une végétation inextricable, détruisant les murs constituant la retenue d'eau, le « lac » s'assécha. Il devint une décharge sauvage où l'on entreposait l'élagage des arbres poussant sous la ligne électrique de 60 KW allant de Coulounieix-Chamiers à Excideuil.

## La maréchalerie ©

C'est un petit bâtiment carré abritant un travail et une forge (fig. 4). Cet atelier est distant de 5 kilomètres du bourg de Coulaures où il y avait deux maréchaleries tenues respectivement par Boyer et Leymarie. Compte tenu du temps de déplacement (plus de deux heures pour faire le trajet aller-retour de Panassac au bourg avec un bovin) et du temps de ferrage (deux heures encore). les habitants de Panassac et de ses alentours préférèrent créer leur propre atelier avec le concours d'un maréchal professionnel habitant le village



Fig. 4. La maréchalerie.

voisin de Saint-Michel. La maréchalerie de Panassac fut édifiée sur le modèle des ateliers de Coulaures : le dispositif du travail pouvait être réglé en fonction de la corpulence de chaque bovin.

Cet atelier contribua à animer le village tant que les animaux furent la seule force motrice pour l'agriculture. Mais au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, l'arrivée du tracteur modifia les besoins et l'activité du maréchal-ferrant périclita. La maréchalerie fut laissée à l'abandon et se détériora, les branchages et les mauvaises herbes envahirent les lieux.

#### Une restauration réussie

Grâce à la volonté et à l'énergie de quelques habitants du village soutenus par l'association Coulaures Patrimoine, la rénovation du site fut entreprise au début des années 2000. Le « lac » et la maréchalerie furent nettoyés. Un muret en pierre de 35 mètres de long et une pergola en chêne attenante au bâtiment furent ajoutés pour faire de ce lieu un endroit festif. Depuis la fin de la restauration en 2004, le village connaît à nouveau une grande animation une fois par an le 1<sup>st</sup> mai. À cette date, à l'initiative de Coulaures Patrimoine, une assemblée, chaque année plus nombreuse et plus variée, participe à des activités diverses : repas campagnard, randonnées pédestres, courses de vélo. Musique, danse et contes font revivre la vie d'autrefois. Les joueurs de boules ont remplacé les joueurs de quilles.

Des panneaux explicatifs rappellent l'histoire de ces lieux.

#### Sources

Témoignages d'habitants de la commune

## NOTES DE LECTURE

## Guide secret du Périgord

Jean-Luc Aubarbier éd. Ouest-France, 2012, 144 p., III., 13.50 €

Ce petit livre (12,8 x 18,8) est d'abord un guide indiquant pour chaque notice les renseignements pratiques utiles pour les visites des lieux mentionnés. Il est découpé en quatre grandes rubriques : coutumes, traditions et légendes ; ésotérisme et sciences traditionnelles ; lieux sacrés et religions : personnalités étonnantes et faits divers mystérieux. Les quarante fiches qui le composent présentent un vaste panorama de tout ce qui peut intéresser et séduire l'amateur de mystères dans une terre qui en recèle beaucoup. L'auteur insiste sur cette histoire secrète propre à éveiller l'imagination et qui peut se permettre parfois une certaine liberté avec les



faits. Les amateurs de romans historiques vont donc y trouver leur bonheur et les curieux pourront réver sur les légendes et les mythes dont la longue histoire de notre province, que connaît bien Jean-Luc Aubarbier, se trouve être très richement dotée. 

G. F.

#### Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord. Tome II (L-Y)

Robert Bouet impr. Fanlac, 2010, 325 p.

Avec ce deuxième tome, l'auteur poursuit son passionnant et savant travail sur le clergé concordataire périgordin. Pour chaque notice figurent les dates et lieux de naissance, ainsi que les paroisses desservies par ces prêtres. De plus, des notes précisent d'intéressants éléments biographiques pour chacun d'eux. Il est certain que cet ouvrage, comme les précédents, constitue un outil indispensable pour les chercheurs. Il faut en remercier l'abbé Bouet, dont on connaît l'action au service des archives diocésaines. D. A.





#### 1789 en Périgord. La Révolution et les chemins de la liberté Guy Mandon (préface de Jean-Pierre Poussou) éd. Sud Ouest, 2012, 416 p., ill., 24.90 €

L'ouvrage de Guy Mandon retrace les débuts de la Révolution en Périgord, de juillet 1788, annonce de la réunion des États Généraux avec la rédaction des cahiers de doléances, à février 1790 avec l'attribution du nom de Dordogne au nouveau département. L'anteur articule son étude en trois parties chronologiques : de mai 1788 à mars 1789 (l'apprentissage de la politique et la formation d'une opinion publique) ; d'avril à décembre 1789 (l'éclatement du Périgord révolutionnaire et l'aggravation de la tension villes-campagnes) : printemps 1790 (nouveau département, nouvelles perspectives). C'est tout naturellement l'année 1789 qui

représente le cœur du sujet. Après les élections dans le cadre traditionnel des sénéchaussées, la Grande Peur marque l'exacerbation d'une tension entre villes et campagnes, élément central en Périgord bien souligné par Guy Mandon.

Cet ouvrage clair, d'une lecture agréable et richement documenté, pourvu d'un très utile index et d'une cartographie bienvenue, renouvelle notre connaissance de l'histoire du Périgord au début de la Révolution en y intégrant les recherches les plus récentes. Cette belle fresque illustre à travers l'étude locale les problèmes généraux de la France en 1789. P. P.



# Dans l'intimité du comte W. de Taillefer. Correspondances et écrits textes réunis par B. Lesfargues et C. Paoletti, préface de M. Testut, biographie par C. Paoletti éd. La Lauze, 2012, 104 p.. 12 €

L'histoire de l'archéologie du Périgord voit de temps en temps sa route marquée par l'apparition de quelques (rares) hommes de génie, et est toute faite de détails. Ce petit ouvrage en fourmille et offre au lecteur perspicace l'occasion de se renseigner sur certains aspects méconnus de la personnalité du premier de ces génies, le comte Wlgrin de Taillefer. Si nombre d'informations ont déjà été portées à notre connaissance par le très intéressant ouvrage intitulé *De la tour de Villamblard à la tour de Vésone* publié en 2004, les documents ici reproduits

fournissent à qui sait les lire des sources de premier choix, à commencer par les lettres que le comte adresse à l'abbé Lespine ou à son père. Il pourra donc servir de base à de nombreuses études censées éclairer les rapports entre Taillefer et les érudits de son temps, entre Taillefer et le monde politique, entre Taillefer et sa famille. Ce choix est complété par des lettres écrites par sa deuxième femme. Henriette de Lostange, et qui font directement témoignage de son caractère. Certains textes ont été abrégés ou résumés, et il en existe d'autres, comme en témoigne la postface imprimée en quatrième de couverture : il est donc à souhaîter que l'association Taillefer les porte rapidement à notre connaissance, complétant ainsi son devoir de mémoire à l'égard de l'homme et du savant dont elle porte le nom. ■ F. M.

#### Sainte-Orse, Images d'autrefois (1870-1960)

Collectif

éd. Sainte-Orse. Mémoire et Patrimoine, 2012, 143 p., ill., 25 €

Cet ouvrage représente un très important travail de recherche mené par un groupe d'une dizaine de volontaires qui ont su rassembler une impressionnante collection iconographique concernant un siècle de la vie du village.

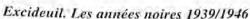
Le livre s'organise autour de trois sources de documentation : les cartes postales, les photographies et les vues d'artistes, éditeurs et photographes. Le lecteur est surpris par l'abondance et la richesse de

cette iconographie commentée avec précision, ce qui permet de suivre les évolutions, les progrès et les crises au cœur d'une société rurale. Ces choix de photographies donnent aussi à l'ouvrage une dimension humaine particulièrement forte.

Ainsi rien ne nous échappe de la vie du village et des nombreux hameaux étudiés. Nous apprenons à connaître des familles de génération en génération. Nous identifions les maires successifs, les curés et les groupes d'enfants sur les photos de classes. Nous revivons les grands moments de la collectivité : sorties, fêtes, foires, théâtre et sports. La vision s'enrichit encore avec les apports des artistes, peintres, graveurs, dessinateurs, mais aussi photographes et éditeurs de cartes postales.

Au fil des pages nous retrouvons des noms de l'histoire du Périgord, comme Bugeaud. Rouméjoux ou George de Peyrebrune mais aussi les noms des familles du terroir et nous sommes impressionnés par la mobilisation de toute une communauté pour réaliser ce travail remarquable. 

G. F.



Alain Vaugrenard (préface de Gérard Fayolle) éd. IFIE Éditions Périgord, 2012, 157 p., ill., 20 €

Nous devons à Alain Vaugrenard, professeur agrégé qui fut un temps proviseur du lycée Bertran de Born à Périgueux, cet ouvrage qui relate les années noires (1939-1946) d'une petite ville du Périgord Vert d'où est originaire son épouse : Excideuil.

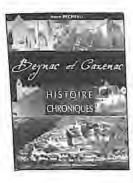
Ce n'est jamais facile d'écrire en toute modestie et honnêteté l'histoire d'une ville et des communes avoisinantes pendant ces périodes sombres encore en mémoire. Ce sera d'abord l'éxode massif des Alsaciens, puis le rationnement, l'arrestation des juifs, la naissance particulièrement précoce des maquis (brigade RAC,

bataillon Violette), la répression menée par la division Brehmer et la Milice... Nous vivons l'angoisse d'une population soumise à la terreur de l'occupant : arrestations, massacres... Sortent enfin de l'oubli quelques figures étonnantes qui méritent d'être connues : Camille Bedin, député du Front populaire en 1936, seul parlementaire de Dordogne à avoir voté contre les pleins pouvoirs à Philippe Pétain : Jules Tocheport, maire de 1929 à 1946 ; Roger Ducongé, un des pionniers de la Résistance dans la région : Henriette Chapeyrout, résistante dès 18 ans .. 

G. R.







#### Beynac et Cazenac. Histoire & chroniques

Anne Bécheau

éd. Plaisir de créer, 2012, 318 p., ill., 25 €

Avec cette nouvelle monographie, A. Bécheau nous fait découvrir Beynac, classé un des plus beaux villages de France, connu du monde entier pour son château médiéval et son bourg, ainsi que le beau village de Cazenac. Ces deux paroisses ont fusionné en 1827. L'auteur, grâce à de très nombreuses et minutieuses recherches en Archives et dans les fonds notariés, nous offre un panorama de ces lieux depuis les origines. L'histoire et l'importance stratégique du château de Beynac ainsi que la généalogie de ses seigneurs aux XVI°, XVII° et XVIII° siècles sont soulignées de même que les familles et les événements à Cazenac du Moyen Âge à la Révolution.

La vie politique des XIX° et XX° siècles est ensuite évoquée avec notamment l'application des lois de séparation des Églises et de l'État qui provoquèrent des conflits entre le maire et le curé. Pendant la guerre de 1914-1918, de nombreux soldats sont morts au front. Un chapitre est consacré au patrimoine religieux de la commune. Un autre au trafic sur la Dordogne contrôlé par les seigneurs de Beynac. Sont décrits en particulier les péages par terre et par eau ainsi que les « peyssières » ou pêcheries, les moulins banaux, fours et pressoirs dont les seigneurs de Beynac tiraient des revenus sous l'Ancien Régime: Anne Bécheau nous précise qu'Abrillac est bien un repaire noble du XIV siècle, résidence des Beynac à la fin du XVI siècle, et non un prieuré augustinien selon une idée reçue.

Entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, la commune connaît un changement au point de vue économique par l'importance des foires et marchés. La vigne est détruite par le phylloxera en 1878 et remplacée 10 ans plus tard par le tabae. Dès 1920, les touristes affluent à Beynac pour visiter le site et le château.

Enfin, les derniers chapitres sont consacrés à la construction des écoles, aux aménagements modernes et aux villages et lieux-dits des environs.

Un index, un glossaire, ainsi que des cartes et des photos illustrent cette belle monographie pour laquelle nous félicitons Anne Bécheau. Elle nous donne envie de voir ou revenir visiter ce beau coin du Périgord, 

A. B.

Ont participé à cette rubrique : Gérard Fayolle, Dontinique Audrérie, Patrick Petot, François Michel, Guy Rousset, Alain Blondin.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du Bulletin leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

## COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

#### VIE DE LA SOCIÉTÉ

- À l'occasion du millénaire de la fondation de l'église de Saint-Astier, le thème choisi pour la 2<sup>st</sup> livraison de notre *Bulletin* en 2013 sera : « Saint-Astier, mille ans de vie religieuse en Périgord ». Nous faisons appel à publications sur ce thème. Les articles devront être envoyés à la commission des publications avant le 15 février 2013.

#### COURRIER DES LECTEURS

 Le Dr Gilles Delluc (gilles delluc@orange.fr) nous adresse des nouvelles de l'abbaye de Cadouin : « Inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco,

elle a fait récemment l'objet d'importants travaux : création d'un parvis : aménagements muséographiques (exposition d'un fac-similé du suaire réalisé par impression numérique sur un papier spécial avec des colorants sublimables, suivi d'un transfert sur textile polyester choisi parce que sa texture légère se rapproche de celle de la texture originale en lin (fig. 1) : exposition du coffre dans lequel le suaire était conservé et du cabestan (fig. 2) permettant jadis de maintenir le coffre à la voûte de l'abside et de le descendre pour les ostensions ; reliquaire de la Vraie Croix offerte à Cadouin en 1852 ; panneaux explicatifs...), Est exposé aussi un rapport de Prosper Mérimée du 26 octobre 1849. Il chargeait l'architecte Abadie de préparer un devis et laissait prévoir une aide

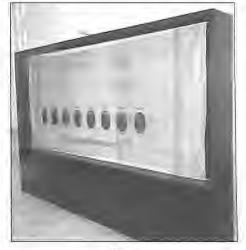


Fig. 1.

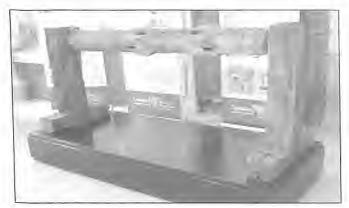


Fig. 2.







Fig. 4.

de l'État et du Conseil général « pour la restauration de ce monument, qui, bien qu'il ne soit pas d'un goût très pur, est cependant remarquable par son ensemble et par l'élégance de ses détails [...]. Il n'y a rien à espérer de la commune de Cadouin qui est très pauvre ». D'autres travaux sont prévus dans les bâtiments conventuels (aile des moines). Les sculptures du cloître, salies par le temps, viennent de faire l'objet d'un nettoyage au laser pulsé (fig. 3, avant traitement, et fig. 4, après traitement).

- Le Dr Gilles Delluc évoque un Périgordin, dont le précieux portrait (fig. 5) a été publié par les *Feuillets Sem* n° 61 (décembre 2009). « Ingénieur du Génie maritime (donc polytechnicien), Adrien Baysselance (1829-1907) était né à La Négrie, commune de Queyssac, d'une famille protestante. Il fut maire de Bordeaux de 1888 à 1892. Sem, au début de sa carrière, a légendé ce portrait : « Sans la permission de M le Maire. Sem ». Mais Baysselance est surtout connu aujourd'hui comme pyrénéiste, auteur de nombreux articles.

Tous les montagnards, effectuant l'ascension du Vignemale, fréquentent le refuge qu'il fit construire en 1898 sur le versant Est de la Hourquette d'Ossoue (2 651 m), juste avant d'attaquer le glacier de ce sommet de 3 300 m. Le refuge est géré par le CAF de Bordeaux (fondé en 1876 par Aymar d'Arlot, comte de Saint-Saud, autre grand pyrénéiste périgordin) et porte désormais le nom de Baysselance, tout comme une rue de Bordeaux. »

- Le Dr David Morrow Bryson (dbryson1935@telus.net) revient sur la note relative à « une légende pleine de fantaisie... concernant Cyrano de Bergerac » (BSHAP, 2012, p. 270-271). Il accepte que Cyrano soit bien né à Paris et non à Bergerac et qu'il ait pris le titre de Bergerac d'après le nom d'une propriété familiale de la vallée de



Fig. 5.

Chevreuse (du nom d'un ancien propriétaire ayant participé à la reconquête de cette ville en 1377). Mais, à son avis, « Cyrano, en écrivant son œuvre L'Autre monde, était très conscient – même obsédé – des évènements autour de Bergerac en Dordogne (y compris la tour à La Ribeyrie – toujours là – dite la Tour Cyrano pendant les guerres de religion) » et il renvoie à son article paru en 1994 (D.M. Bryson, « Cyrano de Bergerac et la bataille fantôme de Labadie (Colombier) de décembre 1562 : fait réel ou imaginaire ? », BSHAP, 1. CXXI, 1994, p. 521-534).

#### DEMANDE DES CHERCHEURS

- M. Jean-Jacques Gillot (jean-jacques.gillot@laposte.net ; 05 53 06 71 61 ou La Beynechie, 24330 La Douze) « recherche des informations et des documents sur les prisonniers de guerre périgordins d'origine ou d'adoption entre 1939-1945 ».
- M<sup>mc</sup> Myriam Crédot (myriam,credot@live.fr) cherche à localiser les dossiers d'archives de son aïeul Pierre-Julien Crédot (mort en 1913), qui fut membre de notre société dès sa création. L'un des dossiers concernait « Vésone » et un autre « les évêques de Périgueux », d'après l'article nécrologique redige par E. Roux dans notre Bulletin.

Ces dossiers n'ont pas été déposés dans nos archives.

M. Serge Tardy (9, route des Colys, 24460 Château-l'Evêque)
 recherche : 1 - tout document iconographique (photo, dessin, carte postule)

représentant le repaire noble de Coulaud à Boulazac, qui aurait été détruit en 1966 lors de l'aménagement de la zone industrielle ; 2 - toute information sur le domaine et le repaire du Suchet (Sucher, Souchet ou Souchel), situé à Boulazac ou à Trélissac selon les époques.

- M. Pascal Thébeaud (rocopaso@orange.fr) s'intéresse aux histoires de maisons hantées et aux phénomènes télékinésiques en Dordogne, notamment aux histoires mettant en scène un ou une adolescente provoquant involontairement des chutes ou des déplacements de meubles et/ou d'objets. Il signale, à titre d'exemple, le cas, à la fin des années 1960, d'un jeune garçon de 15 ans, Gérard F., « qui fut au centre des bris de vitres qui se produisirent dans l'épicerie de ses parents [...], jusqu'au jour où il partit pour le lycée de Périgueux, comme pensionnaire. »
- M<sup>me</sup> Françoise Raluy (Blanchou, 24110 Léguillac-de-l'Auche et francoise.raluy@orange.fr), membre d'un groupe de chercheurs léguillacois, collecte tous documents, souvenirs directs ou indirects concernant Léguillac-de-l'Auche et ses habitants (photos, portraits, généalogies...) dans le but d'enrichir un ouvrage en préparation. En échange, des renseignements (état civil et actes notariés, essentiellement) sur les familles concernées pourront être communiqués aux participants.

#### **INFORMATIONS**

- L'association *Médicis à Bergerac* fournit toutes les informations sur ses activités sur son blog : medicisenaquitaine.over-blog.com

## CORRESPONDANCE POUR « COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M<sup>me</sup> Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

## **TARIFS 2012**

Cotisation (sans envoi du Bulletin)
Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)
Cotisation et abonnement au Bulletin
Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple 67 €
Abonnement au Bulletin sans cotisation (collectivités, associations)
Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux)

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements : Tél./fax : 05 53 06 95 88 Courriel : shap24@yahoo.fr Site internet : www.shap.fr

Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures : mardi - jeudi - vendredi

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Réunions le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 14 heures au siège de la S.H.A.P.

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

18, rue du Plantier – 24000 Périgueux tél. / fax : 05 53 06 95 88

courriel: shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0216 G 87921

IMPRIMERIE PRÉSENCE GRAPHIQUE - MONTS N° d'imprimeur : 091242912

#### SOMMAIRE DE LA 3º LIVRAISON 2012

Compte rendu de la séance	
du 2 mai 2012	279
du 6 juin 2012	284
du 4 juillet 2012	
dd 4 juliot 2012 I	200
Programme de nos réunions. 4° trimestre 2012	297
Merci de votre soutien	298
● Éditorial : La SHAP, société ouverte	299
Le prieuré Sainte-Marie de Fontaines (Champagne-et-Fontaine).	
2º partie (Michel Vergnaud)	301
Châteaux et manoirs en val de Dronne. Les signes des puissants.	
3º partie (Line Becker)	321
Jean-Baptiste Sirey (1762-1845), prêtre, révolutionnaire, jurisconsulte	
et arrêtiste. Une vie tourmentée au service du droit.	
2º partie (Patrick Petot)	359
La « Tour Carrée » à Nontron. Laborieuse naissance d'une étonnante	
construction (Hervé Lapouge)	367
Dans notre iconothèque : De quand date Lascaux ?	
(Brigitte et Gilles Delluc)	275
(brighte et dilles belide)	010
Sortie du 23 juin 2012 : dans la région de Port-Sainte-Foy	
(Jean-Pierre Bétoin)	401
Petit patrimoine rural : La place du Rocher du Lac, à Panassac	
(Coulaures) (Catherine Schunck / Coulaures Patrimoine)	405
Notes de lecture : Guide secret du Périgord (JL. Aubarbier) ;	
Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord, tome II	
(L-Y) (R. Bouet); 1789 en Périgord. La Révolution et les chemins de la	
liberté (G. Mandan) : Dans l'intimité du parte M. de Teillefer Correspon	_
liberté (G. Mandon) ; Dans l'intimité du comte W. de Taillefer. Correspo	n-
dances et écrits (textes réunis par B. Lesfargues et C. Paoletti, préface	
de M. Testut, biographie par C. Paoletti) ; Sainte-Orse. Images d'autref	OIS
(1870-1960) (collectif); Excideuil. Les années noires 1939/1946	
(A. Vaugrenard); Beynac et Cazenac. Histoire et chroniques	
(A. Bécheau)	.409
Courrier des chercheurs et petites pouvelles (Brigitte Delluc)	413

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Le pigeonnier du château de Montvert à Saint-Seurin-de-Prats (photo J.-P. Bidaut, avec l'aimable autorisation de M. et M<sup>me</sup> de Montvert).

I.S.S.N. 1141 - 135 X Prix public : 16 €